

Λ

N^o 5.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

(SESSION DE 1842- 1845.)

SITUATION GÉNÉRALE

DU

TRÉSOR PUBLIC

AU 1^{er} SEPTEMBRE 1842,

Déposée par M. le Ministre des Finances.



BRUXELLES.

IMPRIMERIE DE M. HAYEZ, RUE DE L'ORANGERIE, N^o 16.

1842.

2

SITUATION GÉNÉRALE
DU TRÉSOR PUBLIC AU 1^{er} SEPTEMBRE 1842,

DÉPOSÉE PAR LE MINISTRE DES FINANCES.

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de vous remettre la situation du Trésor Public au 1^{er} septembre 1842.

Cette situation fait suite à celle présentée le 1^{er} septembre 1841, et se divise également en trois parties,

SAVOIR :

La première partie, comprenant les tableaux généraux de tous les recouvrements opérés sur les divers revenus et produits de l'État, et de toutes les dépenses faites sur les crédits accordés par les Chambres, pour les exercices 1840, 1841 et 1842.

La seconde partie, présentant les états de développement par nature de produits, que les premiers tableaux n'ont exposés que sous un point de vue général.

La troisième partie, offrant, par Département d'administration générale, les états de développement de toutes les dépenses effectuées, appuyés d'états de la situation des Budgets généraux des dépenses par chapitres et articles, tels qu'ils ont été votés par les Chambres.

Les exercices antérieurs à 1840, lesquels sont à régler d'une manière définitive, ne sont renseignés dans la présente situation que dans le but d'offrir un résultat général à partir de l'établissement du Gouvernement actuel. L'excédant de dépenses que présente l'ensemble de ces exercices, d'après les arrêts que la Cour des Comptes a portés sur la plupart d'entre eux, sera constaté à des Budgets à indiquer ultérieurement, lors du vote de la loi qui règlera définitivement ces exercices.

Voici, en résumé, les résultats que présente la situation du Trésor Public sur les exercices réglés ou non réglés au 1^{er} septembre 1842.

RECETTES.

Les recettes sur les trois exercices en cours d'exécution de 1840 à 1842, se résument ainsi qu'il suit :

POUR L'EXERCICE 1840.

Il a été recouvré sur les revenus et produits ordinaires de cet exercice,

SAVOIR :

Pendant l'année 1840	fr. 96,012,769 28	
— 1841	4,120,784 79	
— 1842	417,369 25	
		100,550,923 32

Et sur les revenus et produits extraordinaires :

Pendant l'année 1840	fr. 33,717,368 94	
— 1841	36,663,087 61	
— 1842	279,543 45	
		70,660,000 00

Le total des recouvrements faits sur cet exercice est de fr. 171,210,923 32

POUR L'EXERCICE 1841.

Il a été recouvré sur les revenus et produits ordinaires de l'exercice 1841,

SAVOIR :

Pendant l'année 1841	fr. 97,720,779 17	
— 1842	2,576,534 12	
		100,297,313 29

POUR L'EXERCICE 1842.

Il a été recouvré sur les revenus et produits ordinaires de cet exercice,

SAVOIR :

Pendant l'année 1842	fr. 64,498,849 90	
--------------------------------	-------------------	--

En conséquence, les recouvrements opérés au 1^{er} septembre 1842, sur les produits et revenus tant ordinaires qu'extraordinaires des exercices en cours d'exécution de 1840, 1841 et 1842, s'élèvent à fr. 336,007,086 51

A REPORTER. fr. 336,007,086 51

A REPORTER. fr. 336,007,086 51

Et il reste à recouvrer sur les trois exercices,

Savoir :

Sur l'exercice 1840	fr. 3,251,962 28	
— 1841	1,446,354 28	
— 1842	38,621,046 10	
		43,319,562 66

De sorte que les recouvrements faits et à faire sur ces trois exercices s'élèvent à une somme de fr. 379,326,449 17

D'après les Budgets des Voies et Moyens de ces trois exercices 1840, 1841 et 1842, adoptés par les Chambres, les recettes étaient présumées devoir s'élever,

Savoir :

Pour l'exercice 1840 (*loi du 29 décembre 1839, n° 888*) :

Sur les revenus ordinaires	fr. 101,955,569 »	
— extraordinaires	70,660,000 »	
		172,615,569 »

Pour l'exercice 1841 (*loi du 30 décembre 1840, n° 1072*) :

Sur les revenus ordinaires	fr. 101,464,464 »	
— extraordinaires	» »	
		101,464,464 »

Pour l'exercice 1842 :

Sur les revenus ordinaires	fr. 105,850,612 »	
— extraordinaires	» »	
		105,850,612 »

L'évaluation des revenus, d'après les votes des Chambres, s'élève ainsi à fr. 379,930,645 »

Et les recouvrements faits et à faire, comme nous venons de l'expliquer ci-dessus, étant de 379,326,449 17

Les recouvrements resteront en dessous des évaluations de . . . fr. 604,195 83

DÉPENSES.

Les dépenses sur les trois exercices en cours d'exécution de 1840 à 1842 se résument comme suit :

POUR L'EXERCICE 1840.

Les paiements effectués pendant 1840 s'élèvent, à. fr.	89,896,245	18
— — — 1841 — . .	45,739,760	14
— — — 1842 — . .	17,588,184	64
		153,224,189 96

POUR L'EXERCICE 1841.

Les paiements effectués pendant 1841 s'élèvent, à. fr.	80,998,722	95
— — — 1842 — . .	24,521,048	85
		105,519,771 80

POUR L'EXERCICE 1842.

Les paiements effectués pendant 1842 s'élèvent à fr.	43,151,518	45
--	------------	----

En conséquence, les paiements faits au 1^{er} septembre 1842, sur les trois exercices en cours d'exécution de 1840, 1841 et 1842, s'élèvent à . . . 301,675,280 19

Et il reste à payer sur ces trois exercices,

SAVOIR :

Sur l'exercice 1840. fr.	17,521,701	95
— 1841.	11,892,509	92
— 1842.	65,978,550	07
		95,192,761 92

En conséquence, le montant total des Budgets des dépenses des trois exercices en cours d'exécution de 1840, 1841 et 1842, est de . . . fr. 394,868,042 11

Mais on espère pouvoir réaliser une économie sur les crédits votés de 4,000,000 francs,

SAVOIR :

Sur l'exercice 1840 de francs . . .	1,500,000	»
— 1841 — . . .	1,500,000	»
— 1842 — . . .	1,000,000	»
		Ensemble. . fr. 4,000,000 »

Ce qui porterait les dépenses générales à charge de ces trois exercices à un total effectif de 390,868,042 11

Les recettes étant présumées devoir être de fr. 379,526,449 17

L'excédant des dépenses est en conséquence sur les trois exercices en cours d'exécution de 1840 à 1842 de fr. 11,541,592 94

A REPORTER. fr. 11,541,592 94

REPORT. fr. 11,541,592 94

Mais pour bien apprécier la situation réelle du Trésor, à l'époque du 1^{er} septembre 1842, il convient d'ajouter :

Les excédants de dépenses sur les exercices clos, s'élevant, SAVOIR :

Pour l'exercice 1835, qui comprend les résultats des exercices 1830, 1831 et 1832, à fr.	2,732,288 15
Pour l'exercice 1836, qui comprend le résultat de l'exercice 1833, à	742,516 59
Pour l'exercice 1837, qui comprend le résultat de l'exercice 1834, à	1,428,744 60
Ensemble. fr.	4,903,549 34

Cet excédant de dépenses de fr. 4,903,549 34 c^s est transféré à l'exercice 1840, par l'art. 6 des projets de loi destinés à régler définitivement les exercices 1835, 1836 et 1837, lesquels seront soumis incessamment à l'approbation des Chambres législatives.

En conséquence, il y a à ajouter à l'excédant de dépenses qui précède une somme de. 4,903,549 34

D'où résulte un excédant de dépenses ou une insuffisance de ressources, sur les trois exercices en cours d'exécution de 1840, 1841 et 1842, de fr. 16,445,142 28

En outre, l'exercice 1839, clôturé le 1^{er} janvier 1842 nous a légué également une insuffisance de ressources de fr. 8,359,079 54

Mais par contre l'exercice 1838, clôturé le 1^{er} janvier 1841, nous a donné un excédant de ressources de. 3,341,536 37

D'où résulte encore une insuffisance de 5,047,543 17

Ce qui porte le total de l'insuffisance des ressources sur tous les exercices à partir du 1^{er} octobre 1830 jusqu'au 1^{er} janvier 1843, à fr. 21,492,685 45

Après avoir exposé ainsi dans son ensemble la situation du Trésor au 1^{er} septembre 1842, il m'a paru utile de vous la présenter encore par exercice, afin de mieux vous permettre de l'apprécier.

EXERCICE 1840.

Le Budget des dépenses voté pour l'exercice 1840 s'élève à fr. 105,584,425 58

Le Budget spécial (Travaux Publics), à 64,961,466 31

Le total des dépenses votées pour cet exercice est de fr. 170,545,891 89

Le Budget des Voies et Moyens a été évalué et fixé à. 101,955,569 »

Les ressources extraordinaires à. 70,660,000 »

Ensemble. fr. 172,615,569 »

En conséquence, un excédant de ressources de. 2,069,677 11

A REPORTER fr. 2,069,677 11

REPORT. fr. 2,069,677 41

Mais sur cet exercice les recettes devant excéder les évaluations de fr. 1,847,316 60

Et les économies qu'on présume pouvoir faire sur les crédits alloués étant de 1,500,000 »

3,347,316 60

Cet exercice présente un excédant de ressources de fr. 5,416,993 71

Dont il y a à retrancher les excédants de dépenses sur les exercices clos antérieurs à 1838, désignés ci-dessus, et s'élevant à 4,903,549 34

De manière qu'au lieu d'un excédant de ressources de fr. 5,416,993 71 c^s, il n'y a plus qu'un excédant de ressources de fr. 513,444 37

EXERCICE 1841.

Le Budget des dépenses voté pour l'exercice 1841 s'élève à . . . fr. 117,212,281 72

Le Budget des Voies et Moyens s'élève à 101,464,464 »

En conséquence, une insuffisance de ressources de 15,747,817 72

Mais les recettes sur cet exercice devant excéder les évaluations de fr. 279,203 57

Et les économies présumées sur les crédits votés étant de 1,500,000 »

Il y aurait à retrancher 1,779,203 57

Ce qui réduirait l'insuffisance de ressources sur cet exercice, à . . fr. 13,968,614 15

EXERCICE 1842.

Le Budget des dépenses voté pour l'exercice 1842 s'élève à . . . fr. 107,109,868 50

Le Budget des Voies et Moyens s'élève à 105,850,612 »

En conséquence, une insuffisance de ressources de 1,259,256 50

Mais les recouvrements sur cet exercice étant présumés devoir rester au-dessous des évaluations de . fr. 2,750,716 »

Et, par contre, les économies présumées sur les crédits votés étant de 1,000,000 »

Il y aurait à ajouter 1,750,716 »

Ce qui porterait l'insuffisance de ressources sur cet exercice, à . . fr. 2,989,972 50

Ainsi d'une part :

L'exercice 1841 se présente avec une insuffisance de ressources de fr. 13,968,614 15

L'exercice 1842 avec une insuffisance de ressources de 2,989,972 50

TOTAL A REPORTER. fr. 16,958,586 65

REPORT. fr. 16,958,586 65

D'autre part :

L'exercice 1840 se présente avec un excédant de ressources de . . . 515,444 37

D'où ressort, comme il est dit ci-dessus, une insuffisance de ressources sur les trois exercices en cours d'exécution de 1840 à 1842 de . . . fr. 16,445,142 28

En ajoutant à cette insuffisance celle qui résulte de la clôture des exercices 1838 et 1839, dont le détail précède, de 5,047,545 17

le résultat sera le même que celui présenté pour l'ensemble des Budgets, soldant par une insuffisance de ressources de 21,492,685 45

Pour faire face à cette insuffisance de ressources, le Gouvernement a été autorisé, par l'art. 3 de la loi du 30 décembre 1841, n° 1169, fixant les Voies et Moyens de l'exercice 1842, à renouveler et maintenir en circulation, ou créer des bons du Trésor à mesure des besoins de l'État, et dans les formes établies par la loi du 16 février 1833, n° 157, jusqu'à concurrence d'une somme de 22,500,000 francs, sauf à restreindre cette circulation en raison du montant de la somme principale à rembourser par la Banque de Belgique à compte du prêt qui lui a été fait en vertu de la loi du 1^{er} janvier 1839.

En retranchant la somme émise en bons du Trésor, pour pourvoir au prêt accordé à la Banque de Belgique, l'émission autorisée par la loi précitée, pour faire face au découvert du Trésor à l'époque du 1^{er} janvier 1842, reste fixée à 18,500,000 francs.

L'insuffisance de ressources sur tous les exercices antérieurs à 1843 étant, comme nous venons de l'établir, de fr. 21,492,685 45

Et l'insuffisance de ressources sur tous les exercices antérieurs à 1842 étant (voir la situation du Trésor à l'époque du 1^{er} septembre 1842) de . . . 18,587,639 67

Le découvert du Trésor s'est donc aggravé pendant l'année 1842, de fr. 2,905,045 78

Le montant des bons du Trésor à émettre pendant l'année 1843 s'élèvera en définitive à la somme de 21,500,000 francs. Dans cette émission ne se trouve pas comprise celle destinée à pourvoir au prêt accordé à la Banque de Belgique, la somme avancée à cet établissement étant devenue disponible et le Trésor n'ayant plus à supporter aucun frais de ce chef.

Nous avons pour terminer, Messieurs, hâte de vous dire que le découvert existant au Trésor au 1^{er} janvier prochain, n'a rien qui doive nous inspirer de l'inquiétude, car le découvert qui existait déjà en 1833, lors de la création et de la première émission de bons du Trésor, ne s'est que bien légèrement aggravé, eu égard aux nombreux crédits alloués successivement par les Chambres en dehors des chiffres primitifs des Budgets des dépenses, et qui s'élèvent à la somme considérable de fr. 40,099,942 96 c^s (voir l'état n° 2, colonne 4).

En effet, d'après la situation générale du Trésor public au 31 octobre 1834, présentée en séance du 18 novembre 1834, le découvert était à cette époque de fr. 11,257,190 80

Par la loi du 26 décembre 1841, il a été ouvert au Gouvernement un crédit destiné à pourvoir, jusqu'au 31 décembre 1841, au payement des

A REPORTER. fr. 11,257,190 80

REPORT. fr. 11,257,190 80

intérêts et de l'amortissement des emprunts et des rentes à charge de la Dette Publique, sans distinction des époques d'exigibilité, ce qui établit un nouveau mode de comptabilité, et amène ainsi une augmentation de dépenses de fr.

8,810,363 06

Le découvert était en réalité à cette époque de 20,067,553 86

D'après la situation actuelle, il est de. 21,492,685 45

D'où résulte une différence légère comme nous venons de le dire de fr. 1,425,131 59

J'ai cru utile, Messieurs, de faire suivre l'exposé qui précède d'un *état de comparaison* entre la situation du Trésor établie le 1^{er} septembre 1841, et celle qui vous est présentée en ce moment, faisant ressortir une augmentation d'insuffisance de ressources de fr. 2,905,045 78 c^s.

Bruxelles, le 15 octobre 1842.

Le Ministre des Finances,

SMITS.

COMPARAISON

*Entre la situation du Trésor au 1^{er} septembre 1841 et celle
du 1^{er} septembre 1842.*

La situation du Trésor, au 1 ^{er} septembre 1841, présentait une insuffisance de ressources de fr.	18,587,639 67
La situation au 1 ^{er} septembre 1842 fait ressortir une insuffisance de	21,492,685 45
L'insuffisance s'est donc accrue de. fr.	<u>2,905,045 78</u>

Cet accroissement s'explique de la manière suivante :

Exercice clos de 1839.

Au 1 ^{er} septembre 1841, on présumait que l'exercice 1839 se serait clôturé par un excédant de dépense de . fr.	10,028,498 21
Au 1 ^{er} septembre 1842, on a pu donner le résultat réel de l'exercice 1839, tel qu'il résulte de sa clôture au 31 décembre 1841, et qui consiste en un excédant de dépense de	8,559,079 54
Différence en moins de fr.	<u>1,669,418 67</u>

Cette diminution de déficit provient, d'une part, de ce qu'à la clôture de l'exercice on a reconnu avoir réalisé fr. 124,299 68 c^s de recette en plus que les revenus probables, et de ce qu'on a porté en outre en recette à cet exercice une somme de fr. 48,612 05 c^s, provenant de dépenses ordonnancées à charge du Budget de l'exercice 1836, dont on a opéré l'annulation pour cause de déchéance; et, d'autre part, de ce qu'au lieu d'une économie de 5,000,000 de francs sur les allocations, on a constaté pour fr. 4,496,506 94 c^s d'excédants de de crédits à annuler.

Budget des Voies et Moyens de l'exercice 1840.

Au 1 ^{er} septembre 1841, on avait fixé les revenus probables de l'exercice 1840, à fr.	173,815,844 99
Au 1 ^{er} septembre 1842, les revenus probables du même exercice sont portés à	174,462,885 60
Différence en plus de. fr.	<u>647,040 61</u>

On doit attribuer cette augmentation presque entièrement au transport que l'on a fait à l'exercice 1840 d'une partie des produits constatés pendant les années 1841 et 1842, provenant des ventes de propriétés domaniales faites en vertu des lois du 27 mai 1837, n° 127, et du 30 juin 1840, n° 284, et ce, afin de couvrir le crédit de 660,000 francs, ouvert par la loi précitée du 30 juin 1840 et imputable sur lesdits produits, pour être appliqué à l'acquisition de biens enclavés dans le domaine de Laeken ou qui l'avoisinent, et qui seront reconnus propres à en augmenter la valeur et l'agrément.

Budget des dépenses de l'exercice 1840.

Au 1 ^{er} septembre 1841, les dépenses votées pour	
l'exer. 1840 s'élevaient à fr.	100,718,109 94
Et les dépenses spéciales	
du Département des Tra-	
vaux Publics, à	
	64,961,466 31
Ensemble. fr.	165,679,576 25
L'économie présumée étant.	1,500,000 »
Restait	164,179,576 25
Au 1 ^{er} septembre 1842, les dépenses votées pour le	
même exercice s'élèvent à .	
	105,584,425 58
Et les dépenses spéciales	
du Département des Tra-	
vaux Publics à	
	64,961,466 31
Ensemble. fr.	170,545,891 89
L'économie présumée est de	1,500,000 »
Reste	169,045,891 89
Différence en plus. fr.	4,866,315 64

Sur cette majoration que l'on remarque à l'exer. 1840, une somme de fr. 4,790,045 64 c' se trouvait déjà comprise dans l'insuffisance présentée par la situation au 1^{er} septembre 1841, mais les divers crédits qui en font l'objet étaient encore à demander et n'y figuraient que d'une manière séparée, ainsi qu'on le verra plus loin. Il n'y a donc réellement pour l'exercice 1840 qu'une augmentation de dépense de 72,270 francs.

Voici, au surplus, les crédits qui composent la différence dont il s'agit :

Par la loi du 9 juillet 1842, n° 618, à la Dette Publique fr.	504,422 32
— — — — — au Département des	
Finances	3,785,623 32

formant ensemble le montant des créances arriérées restant à payer sur	
les exercices clos de 1830 à 1837, ci	4,290,045 64

Par la loi du 8 décembre 1841, n° 1080, à la Dette Publique, pour le

A REPORTER. fr.	4,290,045 64
-------------------------	--------------

REPORT.	fr.	4,290,045 64
payement d'un semestre d'intérêts du 1 ^{er} mai au 1 ^{er} novembre 1840 de la première partie de l'emprunt 1840 (20,160,000 francs)	fr.	504,000 »
Par la loi du 30 décembre 1841, n° 1174, au Département de la Justice		61,270 »
Par la loi du 25 février 1842, n° 34, articles 3 et 4, au Département de l'Intérieur		11,000 »
Somme égale.	fr.	<u>4,866,315 64</u>

Budget des Voies et Moyens de l'exercice 1841.

Au 1 ^{er} septembre 1841, on avait fixé les revenus probables de l'exercice 1841 à	fr.	102,511,401 40
Au 1 ^{er} septembre 1842, les revenus probables du même exercice ne sont plus portés qu'à		101,743,667 57
Différence en moins.	fr.	<u>567,733 83</u>

Cette diminution résulte de modifications que l'expérience a fait juger nécessaire d'apporter aux diverses estimations de revenus de l'exercice 1841, et que l'on pourra reconnaître en rapprochant l'état comparatif entre les évaluations de revenus et les recettes effectives joint à l'appui de la situation actuelle, de pareil état joint à la situation précédente.

Budget des dépenses de l'exercice 1841.

Au 1 ^{er} septembre 1841, les dépenses votées pour l'exercice 1841 s'élevaient à fr.	99,212,862 85
Et on estimait la somme à demander à titre de complément des crédits nécessaires pour le service du Département de la Guerre pendant ledit exercice, à	5,000,000 »
Ensemble.	fr. 104,212,862 85
L'économie présumée était de.	1,500,000 »
Restait.	fr. 102,712,862 85
Au 1 ^{er} septembre 1842, les dépenses votées pour le même exercice s'élèvent à	117,212,281 72
Sur quelles dépenses on présume pouvoir faire une économie de	1,500,000 »
Reste.	<u>115,712,281 72</u>
Différence en plus.	fr. <u>12,999,418 87</u>

Sur cette majoration constatée pour l'exercice 1841, une somme de fr. 10,726,763 06 se trouvait déjà comprise dans l'insuffisance présentée par la situation au 1^{er} sept. 1841, mais les crédits qui en font l'objet étaient encore à demander et n'y figuraient que d'une

manière séparée, ainsi qu'on le fera remarquer plus loin; il n'y a donc réellement pour l'exercice 1841 qu'une augmentation de dépense de fr. 2,272,633 81 c'.

Voici au surplus les détails de la différence de fr. 12,999,418 87 c', qu'on remarque ci-dessus :

Crédit ouvert au Budget de la Dette Publique, par la loi du 8 décembre 1841, n° 1084, pour le paiement du complément des intérêts et de l'amortissement de l'emprunt 1840, relatifs aux échéances de 1841, ci fr.	1,916,400 »
Crédit ouvert au Budget de la Dette Publique, par la loi du 26 décembre 1841, n° 1166, afin de pourvoir, jusqu'au 31 décembre 1841, au paiement des intérêts et de l'amortissement des emprunts belges et des rentes à charge de la Dette Publique, sans distinction des époques d'exigibilité, ci	8,810,563 06
Crédit supplémentaire au Département de la Justice, alloué par la loi du 30 décembre 1841, n° 1174, ci	2,500 »
Crédits supplémentaires au Département des Affaires Étrangères, alloués par la loi du 23 février 1842, n° 33, ensemble	66,571 59
Crédits supplémentaires au Département de l'Intérieur, alloués par la loi du 25 février 1842, n° 34, ensemble	20,956 61
Crédit ouvert au même Département par la loi du 28 février 1842, n° 43, pour compléter le prix d'acquisition du navire dit <i>Britisch Queen</i>	1,520,000 »
Majorations de crédits alloués au département des Travaux Publics, par les lois du 23 février 1842, n° 34, et 3 mars 1842, n° 42, ensemble	890,100 »
Crédit supplémentaire alloué au Département des Finances, par la loi du 9 juillet 1842, n° 616, ci	22,527 61
	13,249,418 87
Sur quoi il y a à déduire la différence entre la somme de 5,000,000 de fr. qui était à demander, comme on l'a vu ci-dessus, pour parfaire le Budget du Département de la Guerre de 1841, et celle de 4,750,000 francs allouée pour cet objet, ci	250,000 »
Reste somme égale. fr.	12,999,418 87

Crédits complémentaires à allouer pour acquitter des créances arriérées concernant les exercices clos de 1830 à 1838.

La situation au 1^{er} septembre 1844, comprenait en crédits déjà demandés ou à demander encore pour acquitter des créances arriérées sur les exercices clos de 1830 à 1838, une somme de fr. 4,971,172 72 c'.

Les explications que l'on a données ci-dessus relativement aux causes de la différence en plus constatée dans la situation au 1^{er} septembre 1842, du chef de dépenses votées pour l'exercice 1840, ont fait remarquer qu'il avait été alloué, pour solder toutes les dépenses arriérées des exercices clos de 1830 à 1837, au Budget de la Dette Publique, un crédit de fr. 504,422 32 c', et au Budget du Département des Finances, un crédit de fr. 3,785,625 32 c', ensemble fr. 4,290,045 64 c'.

Il reste 681,127 francs pour payer les dépenses arriérées de l'exercice clos de 1838, que l'on n'a pas jugé à propos de comprendre dans la situation actuelle, et qui feront l'objet d'une demande spéciale, lors de la présentation du projet de loi pour le règlement définitif dudit exercice 1838.

Crédits à demander sur les exercices en cours d'exécution de 1840 et 1841.

Dans la situation au 1^{er} septembre 1841 on avait porté en compte ,
comme étant à demander pour le service de la Dette Publique , les crédits
suivants :

Exercice 1840. — Pour le paiement d'un semestre d'intérêts du 1 ^{er} mai au 1 ^{er} novembre 1840, de la première partie de l'em- prunt 1840. fr.	504,000 »
Exercice 1841. — Pour compléter le paiement des intérêts et de l'amor- tissement de l'emprunt 1840, en ce qui concerne les échéances de 1841	1,916,400 »
	2,420,400 »
Id. Pour pourvoir, jusqu'au 31 décembre 1841, au paye- ment des intérêts et de l'amortissement des emprunts belges, et des rentes à charge de la Dette Publique , sans distinction des époques d'exigibilité. . . .	8,810,563 06
Ensemble. fr.	11,230,763 06

Ces crédits ont été accordés et imputés à charge des Budgets de 1840 et de 1841,
chacun pour ce qui le concerne, ainsi qu'on a dû le remarquer par l'explication des causes
des majorations de ces Budgets , tels qu'ils sont présentés dans la situation actuelle.

Résumant les différences que l'on a rencontrées jusqu'ici entre les résultats présentés par
les deux situations ,

Les unes en faveur de la situation actuelle, telles que :

Réduction de l'excédant de dépenses de l'exercice 1839, ci fr.	1,669,418 67
Augmentation des revenus probables de l'exercice 1840, ci	647,040 61
Disparition des crédits à demander pour les exercices clos de 1830 à 1838, ci	4,971,172 72
Disparition des crédits à demander pour les exercices en cours d'exé- cution 1840 et 1841, ci	11,230,763 06
	18,518,395 06

Les autres en faveur de la situation précédente, telles que :

Augmentation de dépenses à l'exercice 1840, ci . fr.	4,866,315 64
Diminution des revenus probables de l'exercice 1841, ci	567,733 83
Augmentation des dépenses de l'exercice 1841, ci .	12,999,418 87
	18,433,468 34

Il y aurait amélioration dans la situation actuelle de	84,926 72
si cette dernière situation ne contenait pas, en plus que la situation précédente, les résultats de l'exercice 1842, lesquels font ressortir un excédant de dépense de.	2,989,972 50

Il en résulte que la situation du Trésor, au 1 ^{er} septembre 1842, se pré- sente, comparativement à celle du 1 ^{er} septembre 1841, avec une majora- tion d'insuffisance de. fr.	2,905,045 78
---	--------------------------

Le Budget des recettes et dépenses de l'exercice 1842 se présente comme suit, dans la situation au 1^{er} septembre 1842 :

Montant des revenus probables	fr. 405,119,896 »
Montant des dépenses votées au Budget primitif . fr.	405,566,962 81
Crédits votés postérieurement au Budget	1,542,905 69
TOTAL.	107,109,868 50
Économie présumée.	1,000,000 »
Reste.	106,109,868 50
Insuffisance de ressources de l'exercice 1842 fr.	2,989,972 50

Cette insuffisance de ressources doit être attribuée partie aux fr. 1,542,905 69 c^t de crédits votés postérieurement au Budget primitif des dépenses, et partie à des diminutions que, lors de la fixation des revenus probables, on a dû faire éprouver à quelques évaluations primitives du Budget des Voies et Moyens, et dont les principales s'élèvent à 1,525,000 francs.

Les branches de revenus dont les évaluations primitives ont été l'objet de cette réduction de 1,525,000 francs, appartiennent à l'administration des domaines, et sont celles qui suivent :

Capitaux du fonds de l'industrie, évalués primitivement à 215,000 francs et réduits à une recette probable de 110,000 francs, différence 105,000 francs.

Prix de vente d'objets mobiliers, transactions en matière domaniale, etc., évalués primitivement à 400,000 francs et réduits à une recette probable de 330,000 francs, différence 70,000 francs.

Prix de vente de domaines en vertu de la loi du 27 décembre 1822, payés en numéraire, évalués primitivement à 1,500,000 francs et réduits à un revenu probable de 500,000 francs, différence 1,000,000 de francs.

Prix de coupes de bois, d'arbres et de plantations, etc., évalués primitivement à 550,000 francs, et réduits à un revenu probable de 400,000 francs, différence 150,000 francs.

Ces réductions ont des causes différentes :

Elles résultent en premier lieu de délais accordés aux débiteurs de ces divers revenus, et qui ne permettront pas que les rentrées aient lieu au profit de l'exercice 1842, bien que ces délais expirent à des époques de l'année suivante, et que l'on ait trois années pour recueillir les recettes qui incombent à un exercice; on est obligé de s'écarter de la règle générale pour les recettes de l'administration de l'enregistrement et des domaines, attendu que la comptabilité de cette administration est organisée de manière à ce qu'on ne puisse porter au profit d'une exercice que les perceptions faites pendant le courant d'une seule année.

Et en dernier lieu, de ce que l'on a transporté à l'exercice 1840, pour couvrir le crédit de 660,000 francs ouvert par la loi du 30 juin 1840, le produit des ventes de biens à faire en vertu de cette loi et de celle du 27 mai 1837, et dont l'évaluation se trouve amalgamée avec l'évaluation de 1,500,000 francs fixée pour les ventes de domaines en vertu de la loi du 27 décembre 1822 payés en numéraire.

PREMIÈRE PARTIE.**SITUATION GÉNÉRALE****DU TRÉSOR PUBLIC**

AU 1^{er} SEPTEMBRE 1842.



ÉTAT GÉNÉRAL de la situation

COMPTÉ DES		
ÉTATS A L'APPUI.	EXERCICES.	ÉVALUATION des REVENUS.
LITT. A . . .	1840	101,955,569 »
	Ressources extraordinaires	70,660,000 »
— B . . .	1841	101,464,464 »
— C . . .	1842	105,850,612 »
		579,950,645 »

du Trésor au 1^{er} septembre 1842.

REVENUS.

REVENUS EFFECTIFS.						DIFFÉRENCE	
VERSEMENTS FAITS				RESTE à RECOURER.	MONTANT GÉNÉRAL des Revenus probables.	EN MOINS de L'ÉVALUATION.	EN PLUS de L'ÉVALUATION.
EN 1840.	EN 1841.	EN 1842.	TOTAL.				
96,012,760 28	4,120,784 79	417,369 25	100,550,923 52	3,251,962 28	103,802,885 60	"	1,847,516 60
33,717,368 94	36,663,087 61	279,543 45	70,660,000 "	"	70,660,000 "	"	"
"	97,720,779 17	2,576,534 12	100,297,513 29	1,446,354 28	101,743,667 57	"	279,203 57
"	"	64,498,849 90	64,498,849 90	58,621,046 10	103,119,896 "	2,720,716 "	"
129,750,158 22	138,504,651 57	67,772,296 72	556,007,086 51	43,519,562 66	579,326,449 17	2,750,716 "	2,126,520 17
						604,195 83	

Suite de l'ÉTAT GÉNÉRAL de la situation

COMPTÉ DES				
ÉTATS A L'APPUI.	EXERCICES.	CRÉDITS accordés PAR LE BUDGET PRIMITIF.	AUGMENTATIONS faites PAR DES LOIS SPÉCIALES.	DIMINUTIONS faites PAR DES LOIS SPÉCIALES.
Litt. D. . . .	1840	99,150,390 04	6,434,034 64	»
	Id. Budget spécial (Travaux publics).	64,961,466 51	»	»
— E. . . .	1841	103,791,842 58	13,420,439 14	»
— F. . . .	1842	105,566,962 81	1,542,905 69	»
		573,470,662 64	21,597,379 47	»

RÉSU

Les Budgets généraux des dépenses pour les exercices en cours d'exécution de 1840, 1841 et 1842, s'élèvent à
Il est à présumer qu'on pourra retrancher de cette somme, S'VOIR :

1° Une économie probable sur les crédits alloués pour l'exercice 1840 de
2° — — — — — 1841 de
3° — — — — — 1842 de

Les recouvrements faits et à faire sur les Budgets des Voies et Moyens pour les mêmes exercices, s'élèvent à . .

Il y a en conséquence, une insuffisance de ressources sur les trois exercices en
Mais les Budgets pour les exercices clos se présentant, suivant les comptes définitifs qui en ont été rendus, et

1° Avec une insuffisance de ressources à l'exercice 1835 de.
2° — — — — — 1836 de.
Et 3° — — — — — 1837 de.

L'insuffisance de ressources sur les trois exercices en
En outre, l'exercice 1839, clôturé depuis le 1^{er} janvier 1842, a légué également une
Et, par contre, l'exercice 1838, clôturé le 1^{er} janvier 1841, a donné un excédant de

du Trésor au 1^{er} septembre 1842.

DÉPENSES.

RESTE.	DÉPENSES ORDONNANCÉES PAR LE TRÉSOR SUR LE VISA DE LA COUR DES COMPTES,				RESTE DISPONIBLE SUR LES CRÉDITS au 1 ^{er} septembre 1842	Observations.
	EN 1840.	EN 1841.	EN 1842.	TOTAL.		
105,584,425 58	77,599,087 29	17,405,064 82	1,844,474 44	96,706,626 55	8,877,799 05	
64,961,466 51	12,497,157 89	28,276,695 52	15,745,710 20	56,517,563 41	8,445,902 90	
117,212,281 72	"	80,998,722 95	24,521,048 85	105,519,771 80	11,892,509 92	
107,109,868 50	"	"	45,151,318 45	45,151,318 45	05,978,550 07	
394,868,042 11	89,806,245 18	126,758,485 09	85,040,551 92	301,675,280 19	95,192,761 92	

ÉTAT.

.....	fr.	394,868,042 11	
.....	fr.	1,500,000 "	} 4,000,000 "
.....		1,500,000 "	
.....		1,000,000 "	
.....		590,868,042 11	
.....		579,526,449 17	
cours d'exécution de.		11,541,592 94	
dont le montant est transféré à l'exercice 1840 .			
.....	fr.	2,752,288 15	} 4,905,549 54
.....		742,516 59	
.....		1,428,744 60	
cours d'exécution de 1840, 1841 et 1842, est portée à .		16,445,142 28	
insuffisance de ressources de.		8,559,079 54	
ressources de.		3,511,536 57	
D'où résulte encore une insuffisance de ressources de		5,047,543 17	
TOTAL GÉNÉRAL.	fr.	21,492,685 45	

COMPARAISON des résultats des Budgets des recettes et dépenses, tels qu'ils ont
comptes rendus pour le dernier trimestre 1850

EXERCICES.	BUDGETS VOTES PRIMITIVEMENT.		MODIFICATIONS apportées AUX ÉVALUATIONS PRIMITIVES par des lois spéciales.		BUDGETS fixés DÉFINITIVEMENT PAR LES LOIS.		FAITS Par suite de l'exercice conformément aux	
	RECETTE.	DEPENSE.	DIMINUTION DE RECETTE.	AUGMENTATION OU DIMINUTION DE DÉPENSES. A DED.	RECETTE.	DEPENSE.	RECETTE.	
1850, 4 ^e trim.	27,093,101 32	28,580,523 42	"	"	27,093,101 32	28,580,523 42	27,101,575 99	
1851 . . .	109,825,575 94	115,806,850 05	"	"	109,825,575 94	115,806,850 05	113,225,815 05	
1852. . . .	141,633,804 95	305,972,236 68		D 2,050,344 13	141,633,804 95	201,041,742 55	132,464,505 97	
1853. . . .	86,037,982 "	97,696,835 35	"	D 3,547,000 "	86,037,982 "	94,149,835 35	88,058,313 92	
1854. . . .	94,279,578 "	93,272 610 52	"	A 5,601,590 11	94,279,578 "	98,874,000 43	90,701,557 70	
1855. . . .	92,380,640 90	86,569,593 77	2,452,972 68	A 5,189,740 51	89,927,668 22	89,359,354 28	89,833,654 75	
							954,058 05	
							267,552 92	
1856	99,931,314 74	99,952,301 19		A 1,667,450 59	99,931,314 74	101,399,951 78	102,586,654 16	
							45,998 25	
1857	99,159,452 99	101,048,402 16		A 4,177,701 53	99,159,452 99	105,226,103 60	101,657,327 97	
							57,992 27	
				A 14,656,282 74				
				D 3,577,544 15				
Résultats des ex- ercices clos de 1830 à 1837 . .	750,541,450 84	826,679,585 52	2,452,972 68	A 9,058,758 61	747,888,478 16	835,758,522 15	772,974,057 "	
1838	120,252,525 56	120,725,085 80	"	A 1,840,906 98	120,252,525 56	122,574,092 78	125,465,079 51	
							44,835 30	
1839	120,095,551 "	120,899,097 55	"	A 7,793,917 90	120,095,551 "	128,693,015 45	115,788,816 92	
							48,612 03	
Résultats des ex- ercices clos de 1838 et 1839 . .	240,348,056 56	241,624,185 35	"	9,643,824 88	240,348,056 56	251,268,008 25	239,547,545 78	
1840. . . .	172,615,569 "	164,111,857 25	"	A 6,454,054 64	172,615,569 "	170,545,891 89	174,462,885 60	
1841. . . .	101,464,464 "	103,791,842 58	"	A 15,420,439 14	101,464,464 "	117,212,281 72	101,745,667 57	
1842. . . .	105,850,612 "	105,566,962 81	"	A 1,542,905 69	105,850,612 "	107,109,868 50	103,119,896 "	
Résultats des ex- ercices en cours d'exécution de 1840, 1841 et 1842. . . .	579,950,645 "	573,470,662 64	"	21,597,579 47	579,950,645 "	594,868,042 11	579,526,449 17	
Récapitulation.								
Exercices clos de 1830 à 1837 . .	750,541,450 84	826,679,585 52	2,452,972 68	9,058,758 61	747,888,478 16	835,758,522 15	772,974,057 "	
Exercices clos de 1838 et 1839 . .	240,348,056 56	241,624,185 35	"	9,643,824 88	240,348,056 56	251,268,008 25	239,547,545 78	
Exerc. en cours d'exécution de 1840, 1841 et 1842. . . .	579,950,645 "	573,470,662 64	"	21,597,579 47	579,950,645 "	594,868,042 11	579,526,449 17	
	1,370,620,152 20	1,441,774,429 51	2,452,972 68	A 40,090,942 96	1,368,167,179 52	1,481,874,372 47	1,391,848,449 95	
A DIMINUER les allocations au Budget de la Dette Publique de 1852 pour l'exécution des art. 13 et 14 du traité du 15 novembre 1851, lesquelles doivent être consi- dérées comme non avenues					113,707,192 95			
					57,546,340 74			
RESTE EXCÉDANT DE DÉPENSES, d'après le vote des Chambres législatives . . fr.					76,160,852 21			

été votés, avec les résultats de l'exécution de ces Budgets, conformément aux
et les années 1831 à 1842 inclusivement.

RÉALISÉS		DIFFÉRENCES				EXCÉDANT		Observations.
tion des Budgets, et comptes rendus.		ENTRE LES ÉVALUATIONS ET LES FAITS RÉALISÉS.				présenté PAR LES COMPTES RENDUS.		
DÉPENSE.	RECETTE		DÉPENSE		En RECETTE.	En DÉPENSE.		
	EN PLUS DU BUDGET.	EN MOINS DU BUDGET.	EN PLUS DU BUDGET.	EN MOINS DU BUDGET.				
28,880,523 42	8,474 67	"	"	"	"	1,478,947 45	Résultats du compte définitif.	
112,413,903 51	3,400,239 09	"	"	3,592,867 14	811,851 52	"	Idem.	
158,500,918 95	10,830,701 02	"	"	45,440,825 00	"	6,056,412 98	Idem.	
91,904,974 94	2,020,551 92	"	"	2,244,860 39	"	2,846,661 02	Idem.	
96,513,600 96	2,421,759 76	"	"	2,360,599 47	187,756 80	"	Idem.	
87,104,004 96	"	74,015 49	"	2,455,329 52	2,749,649 77	"	Idem.	
"	954,038 05	"	"	"	954,038 05	"	Recouvr. faits sur les ex. clos de 1830 et ant., 1831 et 1832. Dépenses annulées sur les ex. clos de 1830 et ant., 1831 et 1832, à constater en recette. Résultats du compte définitif. Dép. annul. sur l'exerc. clos de 1833, à const. en recette.	
"	267,552 92	"	"	"	267,552 92	"		
99,528,487 96	2,635,519 42	"	"	2,071,465 82	3,058,146 20	"		
"	45,998 25	"	"	"	45,998 25	"	Résultats du compte définitif.	
103,551,751 64	2,497,874 98	"	"	1,894,572 05	"	1,074,403 67		
"	57,922 27	"	"	"	57,922 27	"	Dép. annul. sur l'exerc. clos de 1831, à const. en recette.	
777,878,206 34	25,160,192 33	74,015 49	"	57,860,115 79	8,152,875 76	13,036,425 10		
						4,003,549 34		
120,198,578 44	3,212,554 15	"	"	2,376,014 34	3,266,701 07	"	Résultats du compte définitif.	
"	44,835 50	"	"	"	44,835 50	"	Dép. annul. sur l'exerc. clos de 1835, à const. en recette.	
124,196,508 51	"	4,306,714 08	"	4,496,506 94	"	8,407,691 59	Résultats du compte définitif.	
"	48,612 05	"	"	"	48,612 05	"	Dép. annul. sur l'exerc. clos de 1836, à const. en recette.	
244,594,886 95	3,506,001 50	4,506,714 08	"	6,873,121 28	3,366,148 42	8,407,691 59		
						5,047,545 17		
169,045,891 89	1,847,516 60	"	"	1,500,000 "	5,416,995 71	"	Résultats présum. du compte définitif.	
115,712,281 72	270,205 37	"	"	1,500,000 "	"	13,968,614 15	Résultats prés. du 1 ^{er} compte provisoire.	
106,109,868 30	"	2,750,716 "	"	1,000,000 "	"	2,989,972 30	Idem. du 2 ^e compte provis.	
390,868,042 11	2,126,520 17	2,750,716 "	"	4,000,000 "	5,416,995 71	16,058,586 65		
						11,541,592 94		
777,878,206 34	25,160,192 33	74,015 49	"	57,860,115 79	"	4,903,549 34		
244,594,886 95	3,506,001 50	4,506,714 08	"	6,873,121 28	"	3,047,545 17		
390,868,042 11	2,126,520 17	2,750,716 "	"	4,000,000 "	"	11,541,592 94		
1,413,141,135 40	50,302,714 "	7,111,445 57	"	68,735,257 07	"	21,492,685 45		
	23,481,270 45			68,735,257 07				
Excédant de dépenses ou insuffisance de ressources résultant de l'exécution des Budgets						21,492,685 45		

24

DEUXIÈME PARTIE.



Etat Comparatif

ENTRE

L'ÉVALUATION DES REVENUS DU ROYAUME

ET LES RECETTES EFFECTIVES.

EXERCICES 1840 A 1842.



*ÉTAT COMPARATIF entre l'évaluation des revenus du Royaume,
effectués au 31*

DÉNOMINATION DES REVENUS.	ÉVALUATION des REVENUS.
IMPÔTS.	
CONTRIBUTIONS DIRECTES, CADASTRE, DOUANES ET ACCISES.	
Foncier	17,252,842 »
Personnel	8,252,742 »
Patentes	2,871,000 »
Redevances sur les mines	215,985 »
Droits de consommation sur les boissons distillées	900,000 »
Droits de garantie des matières d'or et d'argent	158,000 »
Droits d'entrepôt	20,000 »
Recettes extraordinaires et accidentelles	0,000 »
Douanes	9,570,000 »
Sel	5,950,000 »
Vins étrangers	2,275,000 »
Eaux-de-vie indigènes	250,000 »
— étrangères	2,775,000 »
Bières et vinaigres	6,865,000 »
Sucres	1,410,000 »
Timbres collectifs sur les quittances	1,448,000 »
— — permis de circulation	17,000 »
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	
Droits de timbre	2,650,000 »
— d'enregistrement	8,000,000 »
— de greffe	200,000 »
— d'hypothèques	750,000 »
— de successions	5,400,000 »
Centimes additionnels sur l'enregistrement, greffe, hypothèques et successions	5,211,000 »
Amendes	254,000 »
Indemnité payée par les miliciens pour remplacement et pour décharge de responsabilité de remplacement	100,000 »
Amendes en matière de simple police, civile, correctionnelle, etc.	160,000 »
TRÉSOR PUBLIC.	
Produit des examens	47,000 »
— des brevets d'invention	25,000 »
— des diplômes des artistes vétérinaires	2,500 »
PEAGES.	
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	
Produit des canaux et rivières appartenants au domaine, droits d'écluse, etc.	650,000 »
— du canal de Charleroy	1,050,000 »
A REPORTER	78,459,060 »

pour l'exercice 1840, et les recettes effectives, contenant les recouvrements août 1842.

REVENUS EFFECTIFS				RESTE à RECOURVER.	REVENUS PROBABLES.	DIFFERENCE	
EN 1840.	EN 1841.	1842.	TOTAL.			EN PLUS DE L'ÉVALUATION	EN MOINS DE L'ÉVALUATION
16,185,566 55	1,002,892 18	"	17,188,458 73	"	17,186,458 73	"	46,583 27
7,505,445 04	894,429 77	"	8,397,874 81	"	8,597,874 81	145,132 81	"
2,488,627 75	574,265 42	"	2,862,893 15	"	2,862,893 15	"	8,106 85
171,167 46	71,423 45	"	242,590 91	"	242,590 91	26,605 91	"
964,051 25	42 50	"	964,093 75	"	964,093 75	64,093 75	"
166,241 13	"	"	166,241 13	"	166,241 13	8,241 13	"
14,960 71	277 76	"	15,238 47	"	15,238 47	"	4,761 55
22,959 89	4,716 87	"	27,676 76	"	27,676 76	18,676 76	"
9,855,075 45	15,044 75	"	9,850,720 16	"	9,850,720 16	480,720 16	"
5,889,050 95	1,454 57	"	5,890,505 50	"	5,890,505 50	"	59,494 50
2,572,049 84	5,565 65	"	2,575,615 49	"	2,575,615 49	100,615 49	"
218,822 96	184 88	"	219,007 84	"	219,007 84	"	10,992 16
2,599,591 55	1,197 81	"	2,600,789 56	"	2,600,789 56	"	174,210 64
6,639,771 95	4,758 72	"	6,644,510 65	"	6,644,510 65	"	220,489 55
886,119 05	"	"	886,119 05	"	886,119 05	"	525,880 95
1,582,419 04	1,006 55	"	1,585,425 57	"	1,585,425 57	"	64,574 45
17,662 99	45 05	"	17,708 04	"	17,708 04	708 04	"
2,745,503 67	5,706 85	"	2,749,210 50	"	2,749,210 50	99,210 50	"
8,716,057 55	10,245 90	"	8,726,503 45	"	8,726,503 45	726,503 45	"
210,927 95	246 94	"	211,174 87	"	211,174 87	11,174 87	"
804,122 02	123 03	"	804,245 65	"	804,245 65	54,245 65	"
5,778,965 46	1,111 85	"	5,780,075 29	"	5,780,075 29	580,075 29	"
5,608,754 72	60 90	"	5,608,815 62	"	5,608,815 62	597,815 62	"
207,040 81	810 80	"	207,851 61	"	207,851 61	"	26,148 59
144,895 98	1,102 58	"	145,996 56	"	145,996 56	45,996 56	"
148,440 05	7,729 52	"	156,169 55	"	156,169 55	"	5,850 65
18,520 "	22,158 51	"	40,478 51	6,521 69	47,000 "	"	"
"	55,705 80	"	55,705 80	"	55,705 80	8,705 80	"
"	"	"	"	2,500 "	2,500 "	"	"
690,055 60	51 25	"	690,066 85	"	690,066 85	40,066 85	"
1,044,062 65	545,017 76	"	1,587,080 41	"	1,587,080 41	557,080 41	"
77,471,506 50	3,001,556 94	"	80,472,043 44	9,021 69	80,481,665 13	5,145,408 85	1,122,872 72

*Suite de l'ÉTAT COMPARATIF entre l'évaluation des revenus du Royaume,
effectués au 31*

DÉNOMINATION DES REVENUS.	ÉVALUATION des REVENUS.
REPORT.	78,459,000 "
Produit de la Sambre canalisée.	360,000 "
— des droits de bacs et passages d'eau.	80,000 "
— des barrières sur les routes de 1 ^{re} et de 2 ^{me} classe	2,400,000 "
— de l'entrepôt d'Anvers.	120,000 "
TRAVAUX PUBLICS.	
Produit des postes	3,000,000 "
CAPITAUX ET REVENUS.	
TRAVAUX PUBLICS.	
Produit du chemin de fer	5,729,000 "
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	
Rachats et transferts de rentes	60,000 "
Capitaux du fonds de l'industrie	500,000 "
— de créances ordinaires et d'avances faites pour bâtiments d'écoles	45,000 "
Prix de vente d'objets mobiliers, transactions en matière domaniale, dommages-intérêts, successions en déshérence, épaves	500,000 "
Prix de vente de domaines payés en numéraire (loi du 27 décembre 1822)	2,020,000 "
Prix de coupes de bois, d'arbres et de plantations, ventes d'herbes, extraction de terre et sable.	540,000 "
Fermages de biens-fonds et bâtiments, de chasses et de pêches, arrérages de rentes, revenus des domaines du Département de la Guerre.	550,000 "
Intérêts de créances du fonds de l'industrie, de créances ordinaires et d'avances faites pour bâtiments d'écoles	120,000 "
Restitutions, dommages-intérêts en matière forestière	4,000 "
— volontaires.	500 "
TRÉSOR PUBLIC.	
Produits divers des prisons (pistoles, cantines, vente de vieux effets)	25,000 "
Intérêts de l'encaisse de l'ancien caissier général, sans préjudice aux droits envers le même caissier, dont il est fait réserve expresse	530,000 "
Produit de l'emploi des fonds de cautionnements et de consignations	280,000 "
Abonnements au <i>Moniteur</i> et au <i>Bulletin Officiel</i>	55,000 "
Produit des haras	15,000 "
— des établissements modèles pour la culture du mûrier et l'éducation des vers à soie	7,000 "
— de l'école vétérinaire et d'agriculture	102,500 "
— du droit de pilotage	250,000 "
REMBOURSEMENTS.	
CONTRIBUTIONS DIRECTES.	
Prix d'instruments fournis par l'administration des contributions, etc.	1,000 "
Frais de perception des centimes provinciaux et communaux.	57,500 "
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	
Recouvrement de reliquats de comptes arrêtés par la Cour des Comptes	20,000 "
A REPORTER.	95,428,569 "

*pour l'exercice 1840, et les recettes effectives, contenant les recouvrements
décembre 1842.*

REVENUS EFFECTIFS				RESTE à RECOURVER.	REVENUS PROBABLES.	DIFFÉRENCE	
EN 1840.	EN 1841.	EN 1842.	TOTAL.			EN PLUS DE L'ÉVALUATION	EN MOINS DE L'ÉVALUATION
77,470,306 50	3,002,336 94	"	80,472,643 44	9,021 69	80,481,665 13	3,145,408 85	1,122,872 72
387,657 74	"	"	387,657 74	"	387,657 74	27,657 74	"
88,087 27	1,247 99	"	89,335 26	"	89,335 26	0,335 26	"
2,175,885 49	32,821 17	"	2,208,706 66	"	2,208,706 66	"	191,205 54
"	"	"	"	"	"	"	120,000 "
2,872,282 81	"	54,428 73	2,926,711 54	"	2,926,711 54	"	75,288 46
5,335,167 05	"	"	5,335,167 05	"	5,335,167 05	"	395,852 95
77,053 39	1,157 52	"	78,210 91	"	78,210 91	18,210 91	"
137,844 62	250 "	"	138,094 62	"	138,094 62	"	161,905 58
56,674 58	1,481 49	"	58,156 07	"	58,156 07	"	6,845 93
452,279 15	3,557 96	"	455,837 09	"	455,837 09	"	44,162 91
4,286,312 96	"	"	4,286,312 96	"	4,286,312 96	2,266,312 96	"
372,590 76	5,023 91	"	377,614 67	"	377,614 67	"	162,585 33
282,058 97	2,055 61	"	284,094 58	"	284,094 58	"	65,905 42
124,158 88	10 "	"	124,148 88	"	124,148 88	4,148 88	"
3,053 30	"	"	3,053 30	"	3,053 30	"	946 70
552 04	"	"	552 04	"	552 04	52 04	"
"	27,257 30	"	27,257 30	"	27,257 30	2,257 30	"
537,520 "	"	"	537,520 "	"	537,520 "	7,520 "	"
222,503 90	"	"	222,503 90	37,696 16	280,000 "	"	"
21,000 "	26,750 "	5,571 16	53,501 16	"	53,501 16	301 16	"
"	"	"	"	15,000 "	15,000 "	"	"
"	"	"	"	7,000 "	7,000 "	"	"
"	64,889 "	"	64,889 "	37,611 "	102,500 "	"	"
48,087 48	81,760 27	"	129,847 75	120,152 25	250,000 "	"	"
107 04	"	"	107 04	"	107 04	"	892 96
35,642 79	2,458 "	"	36,100 83	"	36,100 83	"	21,599 17
53,840 39	811 77	"	54,652 16	"	54,652 16	14,652 16	"
94,998,247 09	3,253,828 97	59,999 89	98,312,075 95	246,481 04	98,558,556 99	5,495,917 26	2,563,920 27

*Suite de l'ÉTAT COMPARATIF entre l'évaluation des revenus du Royaume,
effectués au 1^{er}*

DÉNOMINATION DES REVENUS.		ÉVALUATION des REVENUS.
Report.		93,428,569 »
Avances faites par le Ministère	des Finances. { 2 p. % sur les paiements faits pour le compte de saisies réelles	500 »
	{ Frais de poursuites et d'instances, frais de justice en matière forestière.	16,000 »
	{ Recouvrement sur les communes, les hospices et les acquéreurs de bois domaniaux, pour frais de régie de leurs bois	140,000 »
	de la Justice. { Frais de perceptions faites pour le compte des tiers.	24,000 »
	{ Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, de simple police, etc.	125,000 »
	{ Frais d'entretien, de transport et de remplacement de mendiants, d'entretien et de remplacement de mineurs, d'enfants trouvés, etc.	15,000 »
	des Travaux Publics. Frais de justice devant le conseil de discipline de la garde civique	1,000 »
	TRÉSOR PUBLIC.	
	Recouv. d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons, pour achat de matières premières.	1,250,000 »
	Recouvrement d'une partie des avances faites par le Département de la Guerre aux corps de l'armée, pour masse d'habillement et entretien	200,000 »
Recouvrement d'une partie des avances faites par le Département de la Marine aux équipages de la flottille, pour masse d'habillement et d'entretien		300,000 »
Recouvrement d'une partie des avances faites aux régences par le Département de la Guerre, pour construction d'écuries destinées à la cavalerie.		30,000 »
Recouvrement d'avances faites à des provinces et à des communes, et autres recettes diverses, y compris les avances faites et à faire aux corporations, établissements et comptables belges ayant des capitaux inscrits au grand livre à Amsterdam.		590,500 »
Pensions à payer par les élèves de l'école militaire		50,000 »
Versements des sommes allouées aux budgets des communes et des provinces, pour le transport des dépêches.		60,000 »
Recettes accidentelles.		20,000 »
Recouvrement d'avances faites par le Trésor pour les fonds de cautionnement depuis 1830 à 1839 inclusivement.		1,522,000 »
— — — — — pour 1840		144,000 »
— — — — — pour le fonds de consignations depuis 1830 à 1839 inclusivement.		681,000 »
— — — — — pour 1840		30,000 »
Frais de perception des revenus provinciaux (loi du 25 mai 1838, n° 135)		»
Remboursement partiel du prêt fait à la Banque de Belgique, en vertu de la loi du 1 ^{er} janvier 1839.		1,000,000 »
Intérêts exigibles en 1840		348,000 »
		101,955,569 »
PRÉVISIONS EXTRAORDINAIRES.		
Produit de l'emprunt autorisé par la loi du 26 juin 1840 (<i>Bulletin Officiel</i> n° 262).		70,000,000 »
Produit de la vente des domaines, en vertu de la loi du 27 mai 1837, n° 127.		174,820 25
— — — — — 30 juin 1840, n° 284.		485,179 75
		70,660,000 »
		172,615,569 »
A déduire les diminutions de recette d'après l'état de solde.		»
		172,615,569 »

pour l'exercice 1840, et les recettes effectives, contenant les recouvrements août 1842.

[illegible]

*ÉTAT COMPARATIF entre l'évaluation des revenus du Royaume,
effectués au 1^{er}*

DÉNOMINATION DES REVENUS.		ÉVALUATION des REVENUS.
IMPÔTS.		
CONTRIBUTIONS DIRECTES, CADASTRE, DOUANES ET ACCISES.		
Foncier		17,749,827 »
Personnel		8,268,102 »
Patentes		2,842,400 »
Redevances sur les mines		215,985 »
DOUANES	{ Droits d'entrée	8,626,000 »
	{ — de sortie	489,000 »
	{ — de transit	74,000 »
	{ — de tonnage	332,000 »
	{ Timbres	55,000 »
Droits de consommation sur les boissons distillées		955,000 »
ACCISES.	{ Sel	3,788,000 »
	{ Vins étrangers	2,211,000 »
	{ Eau-de-vie étrangère	218,000 »
	{ — indigène	2,551,000 »
	{ Bières et vinaigres	6,839,000 »
	{ Sucres	806,500 »
	{ Timbres sur les quittances	1,569,000 »
	{ — — permis de circulation	17,150 »
GARANTIE	{ Droits de marque des matières d'or et d'argent	166,000 »
RECETTES DIVERSES. {	Droits d'entrepôts, y compris ceux de l'entrepôt d'Anvers	140,000 »
	Recettes extraordinaires et accidentelles	9,000 »
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.		
DROITS ADDITIONNELS ET AMANDES Y RELATIVES	{ Enregistrement	10,899,000 »
	{ Greffe	252,000 »
	{ Hypothèques	1,008,000 »
	{ Successions	4,284,000 »
	{ Timbres (y compris les passeports et port d'armes)	3,080,000 »
	{ Amendes	212,000 »
RECETTES DIVERSES. {	Indemnité payée par les miliciens pour remplacement et pour décharge de responsabilité de remplacement	130,000 »
	Amendes en matière de simple police, civile, correctionnelle, etc.	150,000 »
TRÉSOR PUBLIC.		
Produits des examens		47,000 »
— des brevets d'invention		25,000 »
— des diplômes des artistes vétérinaires		2,600 »
A REPORTER		77,790,964 »

pour l'exercice 1841, et les recettes effectives, contenant les recouvrements
septembre 1841.

REVENUS EFFECTIFS			RESTE à RECOURIR.	REVENUS PROBABLES.	DIFFÉRENCE		Observations.
EN 1841.	EN 1842.	TOTAL.			EN PLUS DE L'ÉVALUATION.	EN MOINS DE L'ÉVALUATION.	
16,671,179 95	884,697 59	17,555,877 52	195,949 68	17,749,827 "	"	"	
7,025,954 79	525,685 12	8,151,637 91	116,464 09	8,268,102 "	"	"	
2,518,178 60	276,558 65	2,794,517 25	47,882 75	2,842,400 "	"	"	
159,151 79	12,757 48	171,909 27	44,075 73	215,985 "	"	"	
8,904,458 81	58,516 60	8,962,975 41	"	8,962,975 41	556,975 41	"	
509,546 47	90 89	509,457 56	"	509,457 56	20,457 56	"	
105,151 70	51 57	105,183 27	"	105,183 27	29,183 27	"	
566,815 02	"	566,815 92	"	566,815 92	54,815 92	"	
56,465 55	105 58	56,570 95	"	56,570 95	1,570 95	"	
958,852 "	15 "	958,847 "	"	958,847 "	5,847 "	"	
3,794,914 25	78 68	3,794,992 91	"	3,794,992 91	6,992 91	"	
2,451,760 46	2,524 27	2,454,084 75	"	2,454,084 75	245,084 75	"	
254,451 68	122 65	254,554 33	"	254,554 33	56,554 33	"	
5,109,879 70	"	5,109,879 70	"	5,109,879 70	558,879 70	"	
6,481,055 60	2,555 80	6,485,609 49	"	6,485,609 49	"	555,590 51	
709,867 50	"	709,867 50	"	709,867 50	"	96,632 50	
1,548,048 22	496 45	1,548,544 65	"	1,548,544 65	"	20,455 55	
16,128 05	2 15	16,130 20	"	16,130 20	"	1,019 80	
157,214 04	"	157,214 04	"	157,214 04	"	8,785 96	
16,608 82	288 95	16,897 77	"	16,897 77	"	125,102 25	
8,159 97	1,222 68	9,582 65	"	9,582 65	582 65	"	
10,557,075 94	"	10,557,075 94	"	10,557,075 94	"	541,926 06	
274,235 58	"	274,235 58	"	274,235 58	22,235 58	"	
1,438,240 24	"	1,438,240 24	"	1,438,240 24	430,240 24	"	
6,298,855 72	"	6,298,855 72	"	6,298,855 72	2,014,855 72	"	
2,754,856 68	"	2,754,856 68	"	2,754,856 68	"	525,165 52	
127,075 44	"	127,075 44	"	127,075 44	"	84,926 56	
79,552 58	"	79,552 58	"	79,552 58	"	50,447 62	
174,200 49	"	174,200 49	"	174,200 49	24,200 49	"	
16,600 "	25,425 "	42,025 "	4,975 "	47,000 "	"	"	
18,687 83	15,675 19	32,565 02	"	52,565 02	7,565 02	"	
"	"	"	2,000 "	2,000 "	"	"	
77,940,956 02	1,804,427 88	79,745,365 90	400,547 25	80,154,711 15	5,771,597 06	1,407,849 01	

*Suite de l'ÉTAT COMPARATIF entre l'évaluation des revenus du Royaume,
effectués au 1^{er}*

DÉNOMINATION DES REVENUS.		ÉVALUATION des REVENUS.
REPORT.		77,790,964 »
PÉAGES.		
DOMAINES	Produit des canaux et rivières appartenants au domaine, droits d'écluse, ponts, navigation	693,000 »
	— de la Sambre canalisée	400,000 »
	— du canal de Charleroy	1,200,000 »
	— des droits de bacs et passages d'eau	80,000 »
	— des barrières sur les routes de 1 ^{re} et de 2 ^{me} classe	2,400,000 »
POSTES	Taxe des lettres et affranchissement	2,700,000 »
	Ports des journaux	75,000 »
	Droit de 5 p. % sur les articles d'argent	40,000 »
	Remboursements d'offices étrangers	50,000 »
	Service rural	155,000 »
CAPITAUX ET REVENUS.		
TRAVAUX PUBLICS	Chemin de fer	7,000,000 »
	Rachat et transfert de rentes	72,000 »
	Capitaux du fonds de l'industrie	300,000 »
	— de créances ordinaires et d'avances pour bâtiments d'écoles	45,000 »
	Prix de vente d'objets mobiliers, et transactions en matière domaniale, dommages-intérêts, successions en déshérence, épaves	800,000 »
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS	Prix de vente de domaines, en vertu de la loi du 27 décembre 1822, payés en numéraire, ensuite de la loi du 28 décembre 1835	2,240,000 »
	Prix de coupes de bois, d'arbres et de plantations, vente d'herbes, extraction de terre et de sable	550,000 »
	Fermages de biens-fonds et bâtiments, de chasses et de pêches, arrérages de rentes, revenus des domaines du Département de la Guerre	300,000 »
	Intérêts des créances du fonds de l'industrie, de créances ordinaires et d'avances faites pour bâtiments d'écoles	150,000 »
	Restitutions et dommages-intérêts en matière forestière	2,500 »
	— volontaires	500 »
TRÉSOR PUBLIC	Produits divers des prisons (pistoies, cantines, vente de vieux effets)	30,000 »
	Intérêts de l'encaisse de l'ancien caissier général, sans préjudice aux droits envers le même caissier, dont il est fait réserve expresse	537,000 »
	Produit de l'emploi des fonds de cautionnements et consignations	500,000 »
	Abonnement au <i>Moniteur</i> et au <i>Bulletin Officiel</i>	53,000 »
	Produit des haras	15,000 »
	— des établissements modèles pour la culture du mûrier et l'éducation des vers à soie	7,000 »
	— de l'école vétérinaire et d'agriculture	80,000 »
	du droit de pilotage	250,000 »
	de la fabrication de pièces de 5 et 2 centimes	500,000 »
A REPORTER.		98,995,964 »

*pour l'exercice 1841, et les recettes effectives, contenant les recouvrements
septembre 1841.*

REVENUS EFFECTIFS			RESTE à RECOURER.	REVENUS PROBABLES.	DIFFÉRENCE		Observations.
EN 1841.	EN 1842.	TOTAL.			EN PLUS DE L'ÉVALUATION.	EN MOINS DE L'ÉVALUATION.	
77,940,936 02	1,804,427 88	79,745,363 90	409,347 25	80,154,711 15	3,771,597 06	1,407,849 91	
765,959 08	"	765,959 08	"	765,959 08	72,939 08	"	
415,920 98	"	414,920 98	"	414,920 98	14,920 98	"	
1,520,814 22	"	1,520,814 22	"	1,520,814 22	120,814 22	"	
106,526 12	"	106,526 12	"	106,526 12	26,526 12	"	
2,270,464 42	"	2,270,464 42	"	2,270,464 42	"	129,535 58	
2,865,356 18	"	2,865,356 18	"	2,865,356 18	105,556 18	"	
78,250 09	"	78,250 09	"	78,250 09	5,250 09	"	
25,500 21	"	25,500 21	"	25,500 21	"	14,499 79	
"	"	"	30,000 "	30,000 "	"	"	
"	"	"	"	"	"	155,000 "	
6,225,625 56	708 10	6,226,333 66	"	6,226,333 66	"	773,666 34	
45,216 31	"	45,216 31	"	45,216 31	"	28,785 69	
114,015 37	"	114,015 37	"	114,015 37	"	185,984 63	
17,612 36	"	17,612 36	"	17,612 36	"	27,387 64	
390,966 84	"	390,966 84	"	390,966 84	"	409,035 16	
1,415,078 57	"	1,415,078 57	"	1,415,078 57	"	826,921 43	
390,087 57	"	390,087 57	"	390,087 57	"	159,912 43	
506,639 55	"	506,639 55	"	506,639 55	6,639 55	"	
74,118 64	"	74,118 64	"	74,118 64	"	75,881 36	
1,935 47	"	1,935 47	"	1,935 47	"	564 53	
2,185 10	"	2,185 10	"	2,185 10	1,685 10	"	
"	41,290 64	41,290 64	"	41,290 64	11,290 64	"	
557,520 "	"	557,520 "	"	557,520 "	520 "	"	
545,886 97	"	545,886 97	"	545,886 97	45,886 97	"	
27,970 "	22,680 "	50,650 "	2,550 "	53,000 "	"	"	
"	"	"	15,000 "	15,000 "	"	"	
"	"	"	7,000 "	7,000 "	"	"	
"	"	"	80,000 "	80,000 "	"	"	
57,821 25	85,230 92	145,052 17	106,947 83	250,000 "	"	"	
169,954 64	262,599 69	432,554 33	67,645 67	500,000 "	"	"	
96,103,330 52	2,210,737 23	98,320,076 75	718,290 75	99,038,567 50	4,237,423 99	4,195,020 49	

*Suite de l'ÉTAT COMPARATIF entre l'évaluation des revenus du Royaume,
effectués au 1^{er}*

DÉNOMINATION DES REVENUS.		ÉVALUATION des REVENUS.	
REPORT.		98,995,964 »	
REMBOURSEMENTS.			
CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC.			
Prix d'instruments fournis par l'administration des contributions		1,000 »	
Frais de perception des centimes provinciaux et communaux		57,500 »	
Recouvrements de reliquats de comptes arrêtés par la Cour des Comptes		40,000 »	
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.			
Avances faites par le Ministère	des Finances.	2 p. % sur les paiements faits pour le compte de saisies réelles	1,000 »
		Frais de poursuites et d'instances, frais de justice en matière forestière	12,000 »
		Recouvrements sur les communes, les hospices et les acquéreurs de bois domaniaux, pour frais de régie de leurs bois	140,000 »
		Frais de perception faite pour le compte de tiers.	50,000 »
	de la Justice .	Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, de simple police, etc.	135,000 »
		Frais d'entretien, de transport et de remplacement de mendiants, d'entretien et de remplacement de mineurs, d'enfants trouvés, etc.	16,000 »
	de l'Intérieur.	Frais de justice devant le conseil de discipline de la garde civique.	1,000 »
	TRÉSOR PUBLIC.		
	Frais de perception des revenus provinciaux (loi du 25 mai 1838, n° 185).		»
	Recouvrement d'avances faites par le Ministère de la Justice, aux ateliers des prisons, pour achat de matières premières		1,520,000 »
Recouvrement d'une partie des avances faites par le Département de la Guerre, aux corps de l'armée, pour masse d'habillement et d'entretien.		200,000 »	
Recouvrement d'une partie des avances faites aux régences, par le Département de la Guerre, pour la construction d'écuries destinées à la cavalerie		25,000 »	
Recouvrement d'une partie des avances faites par le Trésor, pour l'habillement des équipages de la marine		50,000 »	
Recettes accidentelles		150,000 »	
Versement des sommes allouées au Budget des communes et des provinces, pour le transport des dépêches		60,000 »	
Banque de Belgique, intérêts exigibles en 1841.		200,000 »	
Pensions à payer par les élèves de l'école militaire		50,000 »	
		101,464,464 »	

*pour l'exercice 1841, et les recettes effectives, contenant les recouvrements
septembre 1842.*

REVENUS EFFECTIFS			RESTE à RECOURER.	REVENUS PROBABLES.	DIFFÉRENCE		Observations.
EN 1841.	EN 1842.	TOTAL.			EN PLUS DE L'ÉVALUATION.	EN MOINS DE L'ÉVALUATION.	
96,103,539 52	2,216,737 25	98,320,076 75	718,290 75	99,038,567 50	4,237,425 99	4,195,020 49	
66 14	"	66 14	"	66 14	"	953 86	
53,790 41	2,210 53	56,000 94	"	56,000 94	"	21,490 06	
61,700 49	"	61,700 49	"	61,700 49	21,700 49	"	
124 72	"	124 72	"	124 72	"	875 28	
8,992 50	"	8,992 50	"	8,992 50	"	5,007 70	
135,071 49	"	135,071 49	"	135,071 49	"	4,928 51	
4,581 84	"	4,581 84	"	4,581 84	"	25,418 16	
141,120 11	"	141,120 11	"	141,120 11	6,120 11	"	
7,617 85	"	7,617 85	"	7,617 85	"	8,582 15	
504 06	"	504 06	"	504 06	"	495 94	
"	21,055 24	21,055 24	27,107 26	48,250 50	48,250 50	"	
431,946 08	271,521 98	703,468 06	616,531 94	1,520,000 "	"	"	
511,179 73	7,062 84	518,242 57	"	518,242 57	118,242 57	"	
"	20,550 68	20,550 68	4,469 32	25,000 "	"	"	
"	"	"	50,000 "	50,000 "	"	"	
244,647 54	"	244,647 54	"	244,647 54	94,647 54	"	
5,850 71	26,284 28	30,134 99	29,865 01	60,000 "	"	"	
210,046 58	"	210,046 58	"	210,046 58	10,046 58	"	
22,200 "	11,135 34	33,335 34	"	33,335 34	3,335 34	"	
97,720,779 17	2,576,534 12	100,297,313 29	1,446,354 28	101,743,667 57	4,539,764 72	4,260,361 15	
						279,205 57	

*ÉTAT COMPARATIF entre l'évaluation des revenus du Royaume,
effectués au 1^{er}*

DÉNOMINATION DES REVENUS.	ÉVALUATION des REVENUS.
IMPÔTS.	
CONTRIBUTIONS DIRECTES, CADASTRE, DOUANES ET ACCISES.	
Foncier.	17,749,827 »
Personnel.	8,500,000 »
Patentes	2,900,000 »
Redevances sur les mines.	215,985 »
Douanes	10,598,000 »
Droits de consommation sur les boissons distillées.	1,000,000 »
Sel	3,900,000 »
Vins étrangers	2,500,000 »
Eaux-de-vie étrangères	250,000 »
— indigènes.	3,784,000 »
Bières et vinaigres.	6,840,000 »
Sucres	912,000 »
Timbres sur les quittances	1,400,000 »
— sur les permis de circulation	17,300 »
Droits de marque des matières d'or et d'argent	170,000 »
— d'entrepôts, y compris ceux de l'entrepôt d'Anvers	150,000 »
Recettes extraordinaires et accidentelles.	10,000 »
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	
Enregistrement	11,500,000 »
Grefte	500,000 »
Hypothèques	1,500,000 »
Successions	5,770,000 »
Timbre.	2,900,000 »
Amendes	200,000 »
Indemnité payée par les miliciens pour remplacement et pour décharge de responsabilité de remplacement.	105,000 »
Amendes en matière de simple police, civile, correctionnelle, etc.	150,000 »
TRÉSOR PUBLIC.	
Produit des examens	47,000 »
— des brevets d'invention.	35,000 »
— des diplômes des artistes vétérinaires	2,000 »
PÉAGES.	
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	
Produit des canaux et rivières appartenants au domaine, droits d'écluse, ponts, navigation.	800,000 »
— de la Sambre canalisée.	500,000 »
A REPORTER.	
	84,304,112 »

*pour l'exercice 1842, et les recettes effectives, contenant les recouvrements
septembre 1842.*

VERSEMENTS faits pendant les 6 premiers mois de l'année 1842.	RESTE A RECOURER.	REVENUS PROBABLES.	DIFFÉRENCE		Observations.
			EN PLUS DE L'ÉVALUATION.	EN MOINS DE L'ÉVALUATION.	
10,261,796 60	7,488,030 40	17,749,827 "	"	"	
4,988,981 43	3,571,018 57	8,560,000 "	60,000 "	"	
1,536,903 08	1,353,096 92	2,890,000 "	"	10,000 "	
80,871 13	98,056 87	178,928 "	"	37,057 "	
6,943,812 60	3,578,387 40	10,522,700 "	"	75,300 "	
939,057 50	20,942 50	960,000 "	"	40,000 "	
2,206,290 55	1,593,700 45	3,800,000 "	"	100,000 "	
1,536,043 08	619,954 92	2,156,000 "	"	144,000 "	
156,870 90	81,129 10	238,000 "	"	12,000 "	
2,232,284 63	1,437,715 37	3,670,000 "	"	114,000 "	
4,624,669 11	1,775,330 89	6,400,000 "	"	440,000 "	
461,688 86	178,511 14	640,000 "	"	272,000 "	
884,301 31	451,698 69	1,336,000 "	"	64,000 "	
9,135 96	5,844 04	15,000 "	"	2,300 "	
95,365 97	52,634 03	148,000 "	"	22,000 "	
43,540 03	102,439 97	148,000 "	"	4,000 "	
12,286 24	23,113 76	35,400 "	25,400 "	"	
7,123,127 30	3,556,872 70	10,680,000 "	"	320,000 "	
195,472 33	104,527 67	300,000 "	"	"	
1,191,405 13	608,594 87	1,800,000 "	500,000 "	"	
3,923,470 33	1,976,529 67	5,900,000 "	130,000 "	"	
1,846,066 17	1,003,933 83	2,850,000 "	"	50,000 "	
103,934 93	94,065 07	200,000 "	"	"	
34,935 02	48,064 98	103,000 "	"	"	
94,045 05	53,954 95	150,000 "	"	"	
"	47,000 "	47,000 "	"	"	
"	35,000 "	35,000 "	"	"	
"	2,000 "	2,000 "	"	"	
524,331 41	275,668 59	800,000 "	"	"	
312,747 57	167,252 43	480,000 "	"	20,000 "	
52,385,465 22	30,407,389 78	82,792,855 "	715,400 "	2,226,637 "	

*Suite de l'ÉTAT COMPARATIF entre l'évaluation des revenus du Royaume,
effectués au 1^{er}*

DÉNOMINATION DES REVENUS.	ÉVALUATION des REVENUS.
REPORT.	84,304,112 »
Produit du canal de Charleroy.	1,200,000 »
— des droits de bacs et passages d'eau	110,000 »
— des barrières sur les routes de 1 ^{re} et de 2 ^{me} classe	2,500,000 »
TRAVAUX PUBLICS.	
— des postes.	3,250,000 »
CAPITAUX ET REVENUS.	
TRAVAUX PUBLICS.	
Chemin de fer	7,700,000 »
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	
Rachats et transferts de rentes	50,000 »
Capitaux du fonds de l'industrie	215,000 »
— de créances ordinaires et d'avances faites pour bâtiments d'écoles	22,000 »
Prix de vente d'objets mobiliers, transactions en matière domaniale, dommages-intérêts, successions en déshérence, épaves	400,000 »
Prix de vente de domaines, en vertu de la loi du 27 décembre 1822, payés en numéraire, en suite de la loi du 28 décembre 1836	1,500,000 »
Prix de coupes de bois, d'arbres et de plantations, ventes d'herbes, extraction de terre et de sable	550,000 »
Fermages de biens-fonds et bâtiments, de chasses et de pêches, arrérages de rentes, revenus des domaines du Département de la Guerre.	520,000 »
Intérêts de créances du fonds de l'industrie, de créances ordinaires et d'avances faites pour bâtiments d'écoles.	60,000 »
Restitutions et dommages-intérêts en matière forestière	2,500 »
Restitutions volontaires	500 »
TRÉSOR PUBLIC.	
Produits divers des prisons (pistoies, cantines, vente de vieux effets)	50,000 »
Intérêts de l'encaisse de l'ancien caissier général, sans préjudice aux droits envers le même caissier, dont il est fait réserve expresse	537,000 »
Produit de l'emploi des fonds de cautionnements et consignations	700,000 »
Abonnements au <i>Moniteur</i>	13,000 »
Produit de l'école vétérinaire et d'agriculture.	60,000 »
— du droit de pilotage.	250,000 »
Abonnements au <i>Journal Officiel</i>	58,000 »
REMBOURSEMENTS.	
CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC.	
Prix d'instruments fournis par l'administration des contributions, etc.	1,000 »
Frais de perception des centimes provinciaux et communaux.	75,000 »
A REPORTER	105,666,112 »

pour l'exercice 1842, et les recettes effectives, contenant les recouvrements
septembre 1842.

VERSEMENTS faits pendant les 8 premiers mois de l'année 1842.	RESTE A RECOURER.	REVENUS PROBABLES.	DIFFÉRENCE		Observations.
			EN PLUS DE L'ÉVALUATION.	EN MOINS DE L'ÉVALUATION.	
52,385,465 22	50,407,589 78	82,792,855 "	715,400 "	2,226,657 "	
807,588 88	492,411 12	1,500,000 "	100,000 "	"	
66,144 76	43,855 24	110,000 "	"	"	
1,406,660 17	845,559 85	2,250,000 "	"	50,000 "	
2,050,875 12	1,179,126 88	3,250,000 "	"	"	
4,812,689 71	2,887,510 29	7,700,000 "	"	"	
55,527 90	14,472 10	50,000 "	"	"	
55,147 27	56,852 73	110,000 "	"	105,000 "	
58,494 52	1,505 48	40,000 "	18,000 "	"	
182,591 72	147,408 28	550,000 "	"	70,000 "	
553,329 50	166,670 70	500,000 "	"	1,000,000 "	
250,015 95	169,984 05	400,000 "	"	150,000 "	
214,291 09	105,708 91	520,000 "	"	"	
28,483 29	31,516 71	60,000 "	"	"	
1,746 09	755 91	2,500 "	"	"	
77 "	425 "	500 "	"	"	
"	30,000 "	30,000 "	"	"	
557,520 "	"	537,520 "	520 "	"	
598,520 16	101,479 84	700,000 "	"	"	
"	15,000 "	15,000 "	"	"	
"	60,000 "	60,000 "	"	"	
42,595 19	207,604 81	250,000 "	"	"	
15,650 "	24,550 "	58,000 "	"	"	
15 83	7 17	21 "	"	979 "	
41,701 81	51,298 19	75,000 "	"	"	
65,880,926 98	57,016,469 02	100,897,596 "	835,920 "	5,602,656 "	

*Suite de l'ÉTAT COMPARATIF entre l'évaluation des revenus du Royaume,
effectués au 1^{er}*

DÉNOMINATION DES REVENUS.	ÉVALUATION des REVENUS.
REPORT.	105,666,112 »
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	
Recouvrement de reliquats de comptes arrêtés par la Cour des Comptes	50,000 »
<i>Avances faites par le Ministère des Finances.</i>	
Deux p. o/o sur les paiements faits pour le compte de saisies réelles.	500 »
Frais de poursuites et d'instances, frais de justice en matière forestière.	15,000 »
Recouvrements sur les communes, les hospices, etc., pour frais de régie de leurs bois	140,000 »
Frais de perceptions faites pour le compte de tiers	25,000 »
<i>Avances faites par le Ministère de la Justice.</i>	
Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, etc.	140,000 »
— d'entretien, de transport de mendiants, d'entretien de mineurs, etc.	10,000 »
<i>Avances faites par le Ministère de l'Intérieur.</i>	
Frais de justice devant les conseils de discipline de la garde civique	1,000 »
TRÉSOR PUBLIC.	
Recouvrement d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons, pour achat de matières premières	1,050,000 »
Recouvrement d'une partie des avances faites par le Département de la Guerre aux corps de l'armée, pour masse d'habillement, etc.	300,000 »
Recouvrement d'une partie des avances faites aux régences, par le Département de la Guerre, pour construction d'écuries destinées à la cavalerie	15,000 »
Recouvrement d'une partie des avances faites par le Trésor, pour l'habillement des équipages de la Marine.	25,000 »
Recettes accidentelles.	150,000 »
Pensions à payer par les élèves de l'école militaire.	25,000 »
Versement des sommes allouées aux Budgets des communes et des provinces pour le transport des dépêches.	60,000 »
Banque de Belgique. — Intérêts exigibles en 1842	200,000 »
TOTAUX.	105,850,612 »

*pour l'exercice 1842, et les recettes effectives, contenant les recouvrements
septembre 1842.*

VERSEMENTS faits pendant les 8 premiers mois de l'année 1842.	RESTE A RECOURER.	REVENUS PROBABLES.	DIFFÉRENCE		Observations.
			EN PLUS DE L'ÉVALUATION.	EN MOINS DE L'ÉVALUATION.	
63,880,926 98	37,016,469 02	100,897,596 »	833,920 »	3,602,656 »	
42,632 59	17,367 61	60 000 »	10,000 »	»	
8 72	491 28	500 »	»	»	
6,405 06	8,534 34	15,000 »	»	»	
96,633 50	43,366 50	140,000 »	»	»	
2,975 26	20,024 74	23,000 »	»	»	
89,818 17	50,181 85	140,000 »	»	»	
15,071 85	2,928 17	18,000 »	8,000 »	»	
318 84	681 16	1,000 »	»	»	
»	1,030,000 »	1,030,000 »	»	»	
96,988 01	203,011 99	300,000 »	»	»	
»	15,000 »	15,000 »	»	»	
»	25,000 »	25,000 »	»	»	
243,945 46	24,056 34	270,000 »	120,000 »	»	
20,266 66	4,733 34	25,000 »	»	»	
800 42	59,199 58	60,000 »	»	»	
»	100,000 »	100,000 »	»	100,000 »	
64,498,849 90	58,621,046 10	103,119,896 »	971,920 »	3,702,656 »	
			2,730,716 »		

TROISIÈME PARTIE.**ÉTAT**

DE

LA SITUATION DES BUDGETS GÉNÉRAUX**DES DÉPENSES.****EXERCICES 1840 A 1842.**

ÉTAT de la situation du Budget général des

GRANDS CORPS DE L'ÉTAT et DÉPARTEM. D'ADMINIST. GÉNÉRALE.	MONTANT du BUDGET.	SOMMES ORDONNANCÉES PAR LE TRÉSOR				RESTANTS DISPONIBLES.
		EN 1840.	EN 1841.	EN 1842.	TOTAL.	
Dettes publiques	27,078,830 84	21,717,585 95	5,408,005 09	15,940 01	25,199,538 05	1,879,501 79
Dotations. {	Liste civile.	2,751,522 75	2,751,522 75	"	2,751,522 75	"
	Sénat	22,000 "	16,000 "	1,665 65	17,665 65	4,334 35
	Chambre des Représentants.	398,850 "	376,485 15	22,520 59	398,805 74	46 26
	Cour des Comptes	125,286 20	118,425 66	4,062 54	1,000 "	125,286 20
Département de la Justice. . .	7,076,557 "	4,872,884 50	1,040,855 59	540,778 78	6,263,516 67	815,020 53
— des Affaires Étrang. . . .	1,220,100 "	917,529 92	161,110 72	50,871 85	1,109,512 49	110,587 51
— de l'Intérieur.	8,660,953 20	6,551,157 56	1,856,417 04	148,450 63	8,556,005 23	104,927 97
A REPORTER.	47,555,868 99	37,521,187 29	6,564,535 22	555,950 27	44,421,450 78	2,912,418 21

dépenses de l'exercice 1840, au 1^{er} septembre 1842.

OBSERVATIONS.

Le Budget de la Dette Publique a été fixé par la loi du 29 décembre 1839, n° 889, <i>Bulletin</i> n° 85, à fr.	26,070,417 52
1 ^o Par la loi du 8 décembre 1841, n° 1080, <i>Bulletin</i> n° 108, art. unique, il a été ouvert un crédit pour servir au paiement d'un semestre d'intérêt, du 1 ^{er} mai au 1 ^{er} novembre, de l'emprunt de 20,160,000 francs, contracté le 21 septembre 1840, en vertu de la loi du 26 juin 1840, de	504,000 »
2 ^o Par la loi du 9 juillet 1842, n° 618, <i>Bulletin</i> n° 60, § 1 et 2, le Budget de la Dette Publique pour 1840, a été majoré de fr. 504,422 32 c, pour faire face aux dépenses arriérées de l'exercice 1837 et des exercices antérieurs (tableau n° 1). Cette allocation formera le chapitre IV, art. unique, du Budget de la Dette Publique, ci.	504,422 32
	Fr. 27,078,839 84

Le Budget du Département de la Justice a été fixé par la loi du 1 ^{er} janvier 1841, <i>Bulletin</i> n° 1, à fr.	6,452,577 »
1 ^o Par la loi du 8 juin 1840, n° 197, <i>Bulletin</i> n° 29, art. 3, il a été ouvert un crédit de 300,000 francs pour pourvoir aux dépenses d'appropriation d'un pénitencier pour les jeunes délinquants, avec la stipulation toutefois que 150,000 fr. seulement seront imputés sur le Budget de 1840, ci.	150,000 »
2 ^o Par l'art. 2 de la loi du 24 décembre 1840, n° 1062, <i>Bulletin officiel</i> n° 92, il a été ouvert un crédit supplémentaire au chap. VIII, art. 1 ^{er} (<i>Frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus</i>), de	410,000 »
3 ^o Par la loi du 3 mars 1841, n° 56, <i>Bulletin officiel</i> n° 8, art. unique, il a été ouvert un crédit supplémentaire à l'art. 1 ^{er} , chap. VI, pour solde des frais d'impression du <i>Bulletin officiel</i> de 1840, de	2,090 »
4 ^o Par la loi du 30 décembre 1841, n° 1174, <i>Bulletin</i> n° 114, art. 1 ^{er} , il a été ouvert un crédit supplémentaire au Budget du Département de la Justice pour l'exercice 1840, à imputer aux chap. IV et VIII, de.	61,270 »
	Fr. 7,076,537 »

Le Budget du Département des Affaires Étrangères a été fixé par la loi du 2 janvier 1840, n° 4, <i>Bulletin</i> n° 2, à fr.	1,136,500 »
Par l'article unique de la loi du 19 décembre 1840, n° 1048, <i>Bulletin</i> n° 89, il a été ouvert un crédit supplémentaire de 5,000 francs à l'art. 6, chap. 1 ^{er} , et de 78,600 francs à l'art. unique, chap. VIII, ci.	83,600 »
	Fr. 1,220,100 »

Le Budget du Département de l'Intérieur a été fixé, par la loi du 16 février 1840, n° 30, <i>Bulletin</i> n° 9, à fr.	8,513,504 20
1 ^o Par la loi du 11 mai 1840, n° 175, <i>Bulletin</i> n° 27, article unique, il a été alloué au chap. V, art. 1 ^{er} , du Budget de 1840, un crédit supplémentaire comme subside pour l'érection d'un petit séminaire à Saint-Troind, de	100,000 »
2 ^o Par la loi du 24 février 1841, n° 53, <i>Bulletin</i> n° 7, article unique, il a été ouvert un crédit supplémentaire à l'art. 1 ^{er} du chap. IV, de	9,774 84
3 ^o Par la loi du 11 avril 1841, n° 157, <i>Bulletin</i> n° 22, art. 2, l'art. 3 du chap. 1 ^{er} , a été majoré de	3,789 35
4 ^o Par la loi du 11 avril 1841, n° 157, <i>Bulletin</i> n° 22, art. 3, il a été ouvert un crédit supplémentaire formant le chap. XV, pour l'acquit de diverses dépenses appartenant à des exercices clos, de	22,864 81
5 ^o Par la loi du 25 février 1842, n° 34, <i>Bulletin</i> n° 6, art. 3, l'article 4 du chap. VI du Budget du Département de l'Intérieur (<i>Agriculture</i>) a été majoré de	10,000 »
6 ^o Par la loi du 25 février 1842, n° 34, <i>Bulletin</i> n° 6, art. 4, l'art. 3 du chap. XIII du Budget de l'Intérieur (<i>Frais d'acquisition pour compte de l'État d'une maison enclavée dans l'hôtel du Gouvernement provincial d'Anvers</i>), a été majoré d'une somme de	1,000 »
	Fr. 8,660,933 20

Suite de l'état de la situation du Budget général des

GRANDS CORPS DE L'ÉTAT et DÉPARTEMENT D'ADMINIST. GÉNÉRALE.	MONTANT du BUDGET.	SOMMES ORDONNANCÉES PAR LE TRÉSOR				RESTANTS DISPONIBLES.
		EN 1840.	EN 1841.	EN 1842.	TOTAL.	
REPORT. . . .	47,553,868 99	57,521,187 29	6,564,335 22	535,930 27	44,421,450 78	2,912,418 21
Département des Travaux Publics.	9,056,031 27	6,689,212 42	2,041,611 50	111,853 20	8,842,676 92	195,554 55
— de la Marine . . .	989,952 »	681,824 55	74,564 80	18,644 26	775,053 61	184,918 39
— de la Guerre . . .	51,000,000 »	28,655,855 51	1,815,591 22	225,255 50	50,674,662 05	525,537 97
— des Finances . . .	15,448,373 52	3,807,850 50	6,164,280 12	918,469 18	10,890,599 80	4,557,773 52 ^(a)
Remboursements, restitutions et non-valeurs.	1,806,200 »	265,177 02	802,684 16	34,542 25	1,102,205 41	703,996 59 ^(b)
A REPORTER. . . .	105,584,425 58	77,599,087 29	17,463,064 82	1,844,474 44	96,706,626 55	8,877,799 03

dépenses de l'exercice 1840, au 1^{er} septembre 1842.

OBSERVATIONS.

Il a été ouvert divers crédits provisoires au Département de la Guerre; SAvoir.

1 ^o	Par la loi du 31 décembre 1839, n ^o 890, <i>Bulletin</i> n ^o 85, de.	fr.	2,000,000	»
2 ^o	— 7 février 1840, n ^o 24, — n ^o 7, de.		3,500,000	»
3 ^o	— 17 — — n ^o 31, — n ^o 9, de.		1,500,000	»
4 ^o	— 27 mars — n ^o 64, — n ^o 16, de.		3,000,000	»
5 ^o	— 29 avril — n ^o 108, — n ^o 22, de.		3,000,000	»
6 ^o	— 27 mai — n ^o 193, — n ^o 39, pour faire face aux dépenses jusque dans le courant du mois de novembre 1840, de		14,000,000	»
7 ^o	Par la loi du 14 décembre 1840, n ^o 1040, <i>Bulletin</i> n ^o 88, il a été ouvert un crédit pour parfaire le solde des dépenses de la guerre de l'exercice 1840, de		4,000,000	»
			Fr.	31,000,000

Le Budget du Département des Finances a été fixé par la loi du 2 janvier 1840, n ^o 3, <i>Bulletin</i> n ^o 2, à.			fr.	10,877,750	»
1 ^o	Par la loi du 17 février 1840, n ^o 31, <i>Bulletin</i> n ^o 9, art. 4, il a été ouvert un crédit pour faire face aux frais résultant de la refonte des monnaies provinciales, de			125,000	»
2 ^o	Par la loi du 30 juin 1840, n ^o 284, <i>Bulletin</i> n ^o 38, il a été ouvert un crédit de 660,000 francs, imputable sur les ventes résultant de la présente loi, et sur celles encore à faire en exécution de la loi du 27 mai 1837, pour être appliqué à l'acquisition des biens enclavés dans le domaine de Laeken, ou qui l'avoisinent, et qui seront reconnus propres à en augmenter la valeur et l'agrément, de			660,000	»
3 ^o	Par la loi du 9 juillet 1842, n ^o 618, <i>Bulletin</i> n ^o 60, § 3 et 4, le Budget du Département des Finances pour l'exercice 1840, a été majoré d'une somme de fr. 3,785,623 32 cs, applicable au paiement des dépenses arriérées (tableau n ^o 2). Cette allocation formera le chap. VII, articles 1 à 4 du Budget du Département des Finances.			3,785,623 32	
			Fr.	15,448,373 32	

a et b) Sur les sommes disponibles ci-contre, doivent être imputées les dépenses faites par les administrations des contributions directes, douanes et accises, et de l'enregistrement, qui sont encore à soumettre à la régularisation de la Cour des Comptes.

Suite de l'ÉTAT de la situation du Budget général des

GRANDS CORPS DE L'ÉTAT " DÉPARTEMENT D'ADMINIST. GÉNÉRALE.	MONTANT du BUDGET.	SOMMES ORDONNANCÉES PAR LE TRÉSOR				RESTANTS DISPONIBLES.
		EN 1840.	EN 1841.	EN 1842.	TOTAL.	
REPORT.	105,584,425 58	77,599,087 29	17,465,064 82	1,844,474 44	96,706,626 55	8,877,799 05
Fonds Spéciaux.						
<i>Travaux publics.</i>						
Département des Travaux Publics, chemin de fer, crédit ouvert par la loi du 21 juin 1840, n° 249.	4,489,877 59	4,424,877 59	65,000 "	"	4,489,877 59	"
Département des Travaux Publics, routes pavées et ferrées, crédit ouvert par la loi du 21 juin 1840, n° 249	510,122 61	510,122 61	"	"	510,122 61	"
Achat de 4,000 actions de la So- ciété rhénane des chemins de fer (loi du 1 ^{er} mai 1840, n° 115, Bull. offic. n° 25, et loi du 26 juin 1840, n° 264, Bull. offic. n° 36)	5,549,600 "	837,400 "	2,512,200 "	"	5,549,600 "	"
Département des Travaux Publics, chemin de fer (loi du 26 juin 1840, n° 264, Bull. offic. n° 36.).	53,951,503 58	6,500,282 54	24,758,574 57	15,251,129 55	46,269,986 46	7,681,516 92
Département des Travaux Publics, routes pavées et ferrées (loi du 26 juin 1840, n° 264, Bull. offic. n° 36.)	2,660,562 95	424,475 55	960,920 75	512,580 85	1,807,976 95	762,585 98
TOTAUX.	170,545,891 89	89,896,245 18	45,759,760 14	17,588,184 64	153,224,189 96	17,321,701 95

depenses de l'exercice 1840, au 1^{er} septembre 1842.

OBSERVATIONS.

Par l'art 1^{er} de la loi du 21 juin 1840, n° 249 *Bulletin* n° 34, il a été ouvert au Gouvernement un crédit supplémentaire de cinq millions, et par l'art 2, le Gouvernement a été autorisé à couvrir ce crédit par une émission de bons du Trésor — Ce crédit a été ouvert aux mêmes fins que celles indiquées à la loi du 28 décembre 1839, n° 885 *Bulletin* n° 82, SAVOIR :

1^o L'emploi de ce crédit se fera conformément aux dispositions mentionnées au n° 3 de l'art 3 de la loi du 18 juin 1836 (*Bulletin officiel* n° 327), dans la proportion des besoins respectifs des travaux du chemin de fer, décreté par les lois du 1^{er} mai 1834 (*Bulletin officiel* n° 330), et du 26 mai 1837 (*Bulletin officiel* n° 131), et des routes pavées et ferrées, dont l'exécution a été autorisée par les lois du 2 mai 1836 (*Bulletin officiel* n° 213), et du 1^{er} juin 1838 (*Bulletin officiel* n° 204).

La loi du 26 juin 1840, n° 264, *Bulletin officiel* n° 36, a autorisé le Gouvernement à ouvrir un emprunt, en une ou plusieurs fois, jusqu'à concurrence d'un capital effectif de

fr 82,000,000

	Art 2 de la loi du 26 juin 1840, les fonds qui ont été affectés comme suit	Imputations telles qu'elles doivent être faites
1 ^o A la continuation des lignes déclinées du chemin de fer, y compris la somme de fr 4,489,877 39 es, formant la partie dépensée pour les chemins de fer, sur le crédit supplémentaire de 5 millions ouvert par la loi du 21 juin 1840, n° 249, <i>Bulletin</i> n° 34 (Voir l'observation sur ce n° 1)	fr 57 666,000	58,441,380 77
2 ^o A l'extinction des bons du Trésor émis par la loi du 28 décembre 1839 (<i>Bulletin officiel</i> n° 885). Cette somme est portée en recette et en dépense à l'exercice 1839	12 000,000	12,000,000
3 ^o A solder le prix de 4,000 actions du chemin de fer italien, dont l'acquisition a été autorisée par la loi du 1 ^{er} mai 1840 (<i>Bulletin officiel</i> n° 113)	3 349,600	3,349 600
4 ^o Pour parfaire les dépenses autorisées pour construction de routes pavées et ferrées, par les lois du 2 mai 1836 (<i>Bulletin officiel</i> n° 213), et du 1 ^{er} juin 1838 (<i>Bulletin officiel</i> n° 204), y compris la somme de fr 510,122 61 es formant la partie dépensée pour les routes pavées et ferrées, sur le crédit supplémentaire de 5 millions, ouvert par la loi du 21 juin 1840, n° 249 (<i>Bulletin officiel</i> n° 34) (Voir l'observation sur ce n° 4)	3,945,866 31	3,170,485 54
5 ^o A étendre jusqu'à due concurrence des bons du Trésor émis pour le service du Trésor	5,038,533 69	5,038,533 69
	fr 82,000,000	82,000 000

Observations sur le n° 4, concernant les routes pavées et ferrées

Par la loi du 2 mai 1836 n° 213, il a été ouvert un crédit de	fr 6,000,000
— 1 ^{er} juin 1838 n° 204, —	2,000,000
	fr 8,000 000
A valoir sur ces deux crédits, il a été dépensé, SAVOIR :	
1 ^o Sur l'emprunt de 30 millions, loi du 18 juin 1836, n° 327	fr 350,000
2 ^o Sur le crédit de 10 millions en bons du Trésor, loi du 12 novembre 1837, n° 593	913,551 43
3 ^o Sur l'emprunt de 50 millions (nominal), loi du 25 mai 1838, n° 188	2 577 275 88
4 ^o Sur le crédit de 12 millions en bons du Trésor, loi du 28 décembre 1839, n° 885	968,737 15
	fr 4,829,514 46
5 ^o Sur le crédit de 5 millions en bons du Trésor, loi du 21 juin 1840, n° 249, il a été payé	510,122 61
6 ^o Au lieu de fr 3,945,866 31 es, il ne reste plus à imputer sur l'emprunt de 82 millions, que	2,660,362 93
	fr 8,000 000

Observations sur le n° 1, concernant les chemins de fer

Sur le crédit supplémentaire de 5 millions, ouvert par la loi du 21 juin 1840, il a été dépensé pour les chemins de fer	fr 4,489 877 39
Il reste à imputer sur l'emprunt de 82 millions	
1 ^o La différence entre la somme de fr 57,666,000 (déterminée dans la loi) et celle déjà dépensée de fr. 4,489,877 39 es	53,176 122 61
2 ^o La différence entre la somme de fr 3,945,866 31 es (déterminée dans la loi) pour les routes pavées et ferrées) et celle de fr 3,170,485 54 es qui reste à imputer pour les routes pavées et ferrées	775,380 77
	fr 58,441,380 77

N. B. La différence qui existe entre le contrôle des Budgets et la présente Situation, provient de ce que l'on porte non seulement les dépenses ordonnées, et que le contrôle porte toutes les dépenses liquidées par la Cour des Comptes

ÉTAT de la situation du Budget général des

GRANDS CORPS DE L'ÉTAT et DEPARTEMENTS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE.	MONTANT du BUDGET.	SOMMES ORDONNANCÉES PAR LE TRÉSOR			RESTANTS DISPONIBLES.
		EN 1841.	EN 1842.	TOTAL.	
Dettes publiques	40,564,011 03	26,742,953 15	10,101,567 76	36,844,500 89	5,720,110 14
DOTATIONS. { Liste Civile	2,751,522 75	2,751,522 75	»	2,751,522 75	»
{ Sénat	22,000 »	18,000 »	808 55	18,808 55	3,191 45
{ Chambre des Représentants	597,550 »	500,650 90	19,595 53	520,246 23	77,103 77
{ Cour des Comptes	125,286 20	115,536 20	4,850 »	120,386 20	4,900 »
Département de la Justice	11,063,007 »	7,745,867 75	1,976,587 91	9,722,455 66	1,540,551 34
— des Affaires Étrangères	1,142,071 59	967,271 62	107,147 92	1,074,419 54	67,652 05
A REPORTER.	56,065,648 57	58,641,582 35	12,210,557 47	50,852,139 82	5,215,508 75

dépenses de l'exercice 1841, au 1^{er} septembre 1842.

OBSERVATIONS.

Le Budget de la Dette Publique a été fixé par la loi du 19 décembre 1840, n° 1040, <i>Bulletin</i> n° 89, à	fr. 29,837,847 97
1 ^o Par la loi du 8 décembre 1841, n° 1081, <i>Bulletin</i> n° 106, art. 1 ^{er} , il a été ouvert un crédit destiné à pourvoir au paiement du complément des intérêts et de l'amortissement pour les échéances de l'année 1841, de l'emprunt de 86,940,000 francs, du capital nominal, contracté en vertu de la loi du 26 juin 1840, n° 264, de fr.	1,916,400 »
2 ^o Par la loi du 26 décembre 1841, n° 1166, <i>Bulletin</i> n° 111, article 1 ^{er} , il a été ouvert au Gouvernement un crédit destiné à pourvoir, jusqu'au 31 décembre 1841, au paiement des intérêts et de l'amortissement des emprunts belges et des rentes à charge de la Dette Publique, sans distinction des époques d'exigibilité (art. 2. Cette allocation formera l'art. 18 du chap. 1 ^{er} de la Dette Publique pour l'exercice 1841).	8,810,363 06
	Fr. 40,564,611 03

Le Budget du Département de la Justice a été fixé, par la loi du 5 janvier 1841, n° 1, <i>Bulletin</i> n° 1, à	fr. 11,060,507 »
Par la loi du 30 décembre 1841, n° 1174, <i>Bulletin</i> n° 114, art. 2, il a été ouvert un crédit supplémentaire à l'art. 3 du chap. II, de	2,500 »
	Fr. 11,063,007 »

Le Budget du Département des Affaires Étrangères a été fixé, par la loi du 28 décembre 1840, n° 1097, <i>Bull.</i> n° 96, à fr.	1,075,500 »
Par la loi du 23 février 1842, n° 35, <i>Bulletin</i> n° 6, article unique, il a été ouvert un crédit supplémentaire de fr. 66,571 59 c; cette somme a été affectée de la manière suivante : fr. 13,173 09 c à l'art. 5, chap. 1 ^{er} , <i>matériel</i> ; et fr. 53,398 50 c, à l'article unique, chap. VIII, intitulé : « Pour faire face aux dépenses résultant du traité de paix avec les Pays-Bas »	66,571 59
	Fr. 1,142,071 59

Suite de l'état de la situation du Budget général des

GRANDS CORPS DE L'ÉTAT et DÉPARTEMENTS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE.	MONTANT du BUDGET.	SOMMES ORDONNANCÉES PAR LE TRÉSOR			RESTANTS DISPONIBLES.
		EN 1841.	EN 1842.	TOTAL.	
REPORT.	56,065,648 57	58,641,582 55	12,210,557 47	50,852,139 82	5,213,508 75
Département de l'Intérieur	4,757,516 81	2,290,506 40	567,665 45	2,658,169 85	2,099,146 96
— des Travaux Publics	12,571,404 73	9,094,687 79	2,740,165 47	11,834,853 26	736,551 47
A REPORTER.	73,394,570 11	50,026,776 54	15,518,386 39	65,545,162 93	8,049,207 18

dépenses de l'exercice 1841, au 1^{er} septembre 1842.

OBSERVATIONS.

Le Budget du Département de l'Intérieur a été fixé, par la loi du 24 mars 1841, n° 95, <i>Bulletin</i> n° 14, à fr.	3,204,360 20
1 ^o Par la loi du 11 avril 1841, n° 158, <i>Bulletin</i> n° 22, art. unique, le chap. IX a été majoré d'une somme de	12,000 »
2 ^o Par la loi du 25 février 1842, n° 34, <i>Bulletin</i> n° 6, art. 5, l'art. 1 ^{er} du chap. XIV du Budget du Département de l'Intérieur, litt. A et B, encouragement divers pour le commerce et l'industrie et frais d'exposition, a été majoré de	20,000 »
3 ^o Par la loi du 25 février 1842, n° 34, <i>Bulletin</i> n° 6, art. 6, il a été ouvert au Département de l'Intérieur un crédit supplémentaire, pour frais de voyage dus à M. Mathelin, comme membre d'une commission d'enquête instituée pour parvenir à l'expropriation pour cause d'utilité publique, de divers terrains nécessaires à l'établissement du canal de Meuse et Moselle. Cette allocation formera le chap. XVI, art. unique, du Budget de l'exercice 1841.	956 61
4 ^o Par la loi du 28 février 1842, n° 43, <i>Bulletin</i> n° 8, art. 1 ^{er} , il a été ouvert au Gouvernement un crédit pour parfaire avec la somme disponible sur l'art. 2 du chap. XIX du Budget de l'Intérieur (loi du 24 mars 1841), le prix d'acquisition du navire dit <i>British Queen</i>	1,520,000 »
Fr.	4,757,316 81

Le Budget du Département des Travaux Publics a été fixé, par la loi du 24 mars 1841, n° 94, <i>Bulletin</i> n° 14, à fr.	11,522,284 46
1 ^o Par la loi du 24 mars 1841, n° 96, <i>Bulletin</i> n° 14, art. 1 ^{er} , il a été ouvert un crédit supplémentaire pour l'acquit des dépenses de l'exercice 1841 et années antérieures de	150,020 27
2 ^o Par la loi du 25 février 1842, n° 34, <i>Bulletin</i> n° 6, art. 1 ^{er} , l'art. 2 du chap. V, du Budget du Département des Travaux Publics (<i>Frais de jurés pour les grades académiques</i>), a été majoré d'une somme de (à la disposition du Département de l'Intérieur)	20,000 »
3 ^o Par la loi du 25 février 1842, n° 34, <i>Bulletin</i> n° 6, art. 2, l'art. 8 du chap. V du Budget des Travaux Publics (<i>Beaux-arts</i>), a été majoré de (à la disposition du Département de l'Intérieur).	53,100 »
4 ^o Par la loi du 3 mars 1842, n° 42, <i>Bulletin</i> n° 8, art. unique, il a été ouvert au Budget du Ministère des Travaux Publics un crédit supplémentaire de 817,000 francs, à répartir ainsi qu'il suit : chap. III, art. 2, dépenses de locomotion 396,400 francs, et art. 3, perception et factage 420,600 francs.	817,000 »
Fr.	12,571,404 73

Suite de l'ÉTAT de la situation du Budget général des

GRANDS CORPS DE L'ÉTAT et DÉPARTEMENTS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE.	MONTANT du BUDGET.	SOMMES ORDONNANCÉES PAR LE TRÉSOR			RESTANTS DISPONIBLES.
		EN 1841.	EN 1842.	TOTAL.	
REPORT.	73,594,570 11	50,026,776 54	15,518,586 59	65,545,162 93	8,049,207 18
Département de la Marine	960,849 »	706,594 38	79,208 85	785,603 23	175,245 77
— de la Guerre.	29,750,000 »	27,748,266 32	1,702,760 46	29,451,026 78	298,973 22
— des Finances	11,500,862 61	2,540,146 55	7,013,835 02	9,564,981 57	(a) 1,935,881 04
Remboursements, restitutions et non-valeurs .	1,806,200 »	168,139 16	204,858 13	372,997 29	(b) 1,433,202 71
TOTAUX.	117,212,281 72	80,998,722 95	24,521,048 85	105,519,771 80	11,892,509 92

dépenses de l'exercice 1841, au 1^{er} septembre 1842.

OBSERVATIONS.

Par la loi du 26 décembre 1840, n° 1064, <i>Bulletin</i> n° 92, il a été ouvert un crédit provisoire de fr.	5,000,000 »
Par la loi du 25 février 1841, n° 45, <i>Bulletin</i> n° 6, il a été accordé un second crédit provisoire pour faire face aux dépenses des dix premiers mois de 1841, de.	20,000,000 »
Par la loi du 5 décembre 1841, n° 1077, <i>Bulletin</i> n° 105, il a été ouvert un crédit pour parfaire le solde des dépenses de la guerre de l'exercice 1841, de.	4,750,000 »
	<u>Fr. 29,750,000 »</u>

Le Budget du Département des Finances a été fixé par la loi du 27 février 1841, n° 51, <i>Bulletin</i> n° 7, à. fr.	11,278,335 »
Par la loi du 9 juillet 1842, n° 616, <i>Bulletin</i> n° 60, art. unique, un crédit supplémentaire de fr. 22,527 61 ^{cs} , a été ouvert au chap. IV, art. 10, du Budget du Département des Finances de l'exercice 1841, destiné à satisfaire aux condamnations que l'État doit garantir aux communes de Petit-Rechain et Dison, par suite de jugements et arrêts qui ont aujourd'hui acquis force de chose jugée	22,527 61
	<u>Fr. 11,300,862 61</u>

a et b) Sur les sommes disponibles doivent être imputées les dépenses faites par les administrations des contributions directes, douanes et accises, et de l'enregistrement et des domaines, qui sont encore à soumettre à la liquidation de la Cour des Comptes.

NB. La différence qui existe entre le contrôle des Budgets et la présente situation, provient de ce que l'on porte ici seulement les dépenses ordonnancées, et que le contrôle porte toutes les dépenses liquidées par la Cour des Comptes.

ÉTAT de la situation du Budget général des

GRANDS CORPS DE L'ÉTAT et DÉPARTEMENTS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE.		MONTANT du BUDGET.	SOMMES ORDONNANCÉES par LE TRÉSOR PUBLIC.	RESTANTS DISPONIBLES.
Dette Publique		51,625,052 74	9,741,547 08	21,882,105 00
DOTALIONS.	Liste Civile	2,751,322 75	1,854,215 12	917,107 65
	Sénat	22,000 »	14,000 »	8,000 »
	Chambre des Représentants.	402,300 »	550,458 57	65,861 43
	Cour des Comptes.	125,286 20	77,719 03	47,567 17
Département de la Justice		10,851,170 »	4,701,212 24	6,129,957 76
des Affaires Étrangères		1,060,500 »	615,119 85	445,580 15
de l'Intérieur		5,089,757 95	2,590,840 20	2,698,908 75
des Travaux Publics		11,561,825 17	4,445,564 21	6,916,258 96
A REPORTER.		63,267,812 81	24,156,665 50	59,111,147 51

dépenses de l'exercice 1842, au 1^{er} septembre 1842.

OBSERVATIONS.

Le Budget de la Dette Publique a été fixé par la loi du 30 décembre 1841, n° 1170, <i>Bulletin</i> n° 113, à fr.	31,473,652 74
Par la loi du 28 février 1842, n° 43, <i>Bulletin</i> n° 8, art. 2 ^o et art. 3, il a été ouvert au Gouvernement un crédit pour couvrir les intérêts et l'amortissement du capital d'acquisition de la <i>British Queen</i> ; ce crédit formera l'art. 17 du chap. 1 ^{er} du Budget de la Dette Publique, sous le libellé :	
« Intérêts et amortissement du capital d'acquisition de la <i>British Queen</i> »	150,000 »
	Fr. 31,623,652 74

Le Budget du Département de l'Intérieur a été fixé, par la loi du 31 décembre 1841, n° 1177, <i>Bulletin</i> n° 115, à . . . fr.	4,789,757 95
1 ^o Par la loi du 28 février 1842, n° 43, <i>Bulletin</i> n° 8, art. 2 ^o et art. 3, il a été ouvert au Gouvernement un crédit pour subvenir aux avances et frais d'exploitation de la <i>British Queen</i> ; ce crédit formera l'art. 5 du chap. XIV du Budget de l'Intérieur sous le libellé :	
« Exploitation de la <i>British Queen</i> », de	250,000 »
2 ^o Par la loi du 1 ^{er} mai 1842, n° 250, <i>Bulletin</i> n° 32, concernant la réparation des pertes causées par les événements de guerre de la révolution, art. 14, un crédit a été ouvert au Département de l'Intérieur, pour faire face aux dépenses qu'occasionnera l'exécution de cette loi, de	50,000 »
	Fr. 5,089,757 95

Le Budget du Département des Travaux Publics a été fixé, par la loi du 3 mars 1842, n° 41, <i>Bulletin</i> n° 8, à fr.	10,601,823 17
1 ^o Par la loi du 19 juin 1842, n° 415, <i>Bulletin</i> n° 44, art. 6, l'article unique de la section 2 du chap. III du Budget du Ministère des Travaux Publics pour l'exercice 1842, a été majoré de 100,000 francs, et porté à la somme de 1,170,546 fr.	100,000 »
2 ^o Par la loi du 26 juin 1842, n° 478, <i>Bulletin</i> n° 48, art. 8 (<i>Construction d'un canal de Zelzacte à la Mer du Nord</i>), il a été ouvert au Gouvernement pour les premiers travaux de la section de Damme à la mer, un crédit de 550,000 francs, à couvrir, soit provisoirement par émission de bons du Trésor, soit définitivement par la création d'obligations à charge de l'État en 3 ou 5 p. o/o, dotés du même amortissement que les emprunts déjà émis, à négocier à la bourse au cours du jour et au fur et à mesure des besoins. — Le produit du rachat des annuités mentionnées aux articles 2 et 6, sera affecté à l'amortissement d'un fonds de l'État, ou à la dette flottante, ou aux frais de construction du canal lui-même	550,000 »
3 ^o Par la loi du 25 juin 1842, n° 479, <i>Bulletin</i> n° 48, article unique (<i>Service de la Meuse</i>), le crédit ouvert à l'art. 8 du chap. II du Budget du Ministère des Travaux Publics, pour l'exercice 1842, a été porté à 150,000 francs, augmentation de 110,000 francs	110,000 »
	Fr. 11,361,823 17

Suite de l'ÉTAT de la situation du Budget général des

GRANDS CORPS DE L'ÉTAT et DÉPARTEMENTS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE.	MONTANT du BUDGET.	SOMMES ORDONNANCÉES par LE TRÉSOR PUBLIC.	RESTANTS DISPONIBLES.
REPORT.	63,267,812 81	24,156,665 30	39,111,147 51
Département de la Marine	960,849 "	612,835 99	348,015 01
— de la Guerre	29,768,879 79	17,601,843 75	12,167,036 04
— des Finances	11,290,326 90	751,985 82	(a 10,538,341 08
Remboursements, restitutions et non-valeurs	1,822,000 "	27,987 57	(b 1,794,012 43
TOTAUX.	107,109,868 50	43,151,318 43	63,978,550 07

dépenses de l'exercice 1842, au 1^{er} septembre 1842.

OBSERVATIONS.

Le Budget du Département de la Guerre a été fixé, par la loi du 25 février 1842, n° 29, *Bulletin* n° 5, à fr. 29,470,916 »
 Par la loi du 26 juin 1842, n° 481, *Bulletin* n° 48, art. 1^{er}, il a été ouvert au Département de la Guerre, un crédit de
 fr. 297,963 79 c, applicable au paiement des créances dues en vertu de jugements définitifs ou de transactions passées
 pour mettre fin à des procédures commencées, et qui sont détaillées dans le tableau annexé à cette loi. — Cette allocation
 formera le chap. VIII du Budget de la Guerre pour l'exercice 1842 297,963 79

Fr. 29,768,879 79

Le Budget du Département des Finances a été fixé par la loi du 4 janvier 1842, n° 1, *Bulletin* n° 1, à fr. 11,205,385 »
 Par la loi du 9 juillet 1842, n° 617, *Bulletin* n° 60, article unique, un crédit supplémentaire de fr. 84,941 90 c, a été
 ouvert au Budget du Département des Finances de l'exercice 1842, chap. IV, art. 10, destiné à faire face aux condamna-
 tions en garantie, envers les villes et communes de Herve, Petit-Rechain et Dison, pour remboursement de capitaux et
 paiement d'arrérages, empruntés pour construction de chaussées reprises par les ci-devant États Provinciaux 84,941 90

Fr. 11,290,326 90

Le Budget des Remboursements, Restitutions et Non-Valeurs a été fixé, par la loi du 4 janvier 1842, n° 1, *Bull.* n° 1, à fr. 1,872,000 »
 Par la loi du 19 juin 1842, n° 415, *Bulletin* n° 44, art. 4, l'allocation de 50,000 francs, portée au Budget des Non-
 Valeurs et des Remboursements, chap. II, art. 4, pour attributions aux employés des postes de la moitié du port des
 journaux, a été supprimée 50,000 »

Fr. 1,822,000 »

a et b.) Sur ces sommes disponibles doivent être imputées les dépenses faites par les administrations des contributions directes, douanes et
 accises, et de l'enregistrement et des domaines, qui sont encore à soumettre à la régularisation de la Cour des Comptes.

NB. La différence qui existe entre le contrôle des Budgets et la présente situation, provient de ce que l'on porte ici seulement les
 dépenses ordonnancées, et que le contrôle porte toutes les dépenses liquidées par la Cour des Comptes.

ÉTAT DE DÉVELOPPEMENT,

PAR CHAPITRES ET ARTICLES,

DU BUDGET GÉNÉRAL DES DÉPENSES DE L'EXERCICE 1840,

AU 1^{er} SEPTEMBRE 1842.

DETTE PUBLIQUE. — EXERCICE 1840.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Intérêts de la dette.	I.					
Intérêts de la dette active, inscrite au grand livre auxiliaire fr. 305,947 08						
Complément de la rente annuelle de f. 10,582,010 58 c' (5 millions de florins), à solder en exécution de l'art. 13 du traité signé à Londres le 19 avril 1859 9,070,116 41	"	1	10,270,063 49	9,746,962 96	529,100 53	
Intérêts de l'emprunt belge de 100,800,000 francs à 5 p. %, autorisé par la loi du 16 décembre 1851 5,040,000 "	"	2	6,048,000 "	6,048,000 "	"	
Dotation de l'amortissement de cet emprunt 1,008,000 "	"	3				
Frais relatifs au paiement des intérêts et à l'amortissement de cet emprunt, et arriéré pour les exercices clôturés	"	5	125,000 "	85,764 40	39,235 60	
Intérêts de l'empr. de 50,000,000 de francs, à 4 p. %, autorisé par la loi du 18 juin 1856 1,200,000	"	4	1,500,000 "	1,500,000 "	"	
Dotation de l'amortissement de cet emprunt 500,000	"	6				
Frais relatifs au paiement des intérêts et à l'amortissement de cet emprunt	"	5	5,500 "	1,347 08	4,152 92	
Intérêts de l'empr. de 50,850,800 francs, à 3 p. %, autorisé par la loi du 25 mai 1858, ci 1,525,524	"	6	2,054,052 "	2,054,052 "	"	
Dotation de l'amortissement de cet emprunt 508,508	"	7				
Frais relatifs au paiement des intérêts et à l'amortissement de cet emprunt	"	7	35,000 "	22,258 09	12,741 91	
A REPORTER.			20,023,595 49	19,438,564 53	585,250 96	

DETTE PUBLIQUE (SUITE). — EXERCICE 1840.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	..	..	20,025,505 49	19,458,564 55	585,230 06	
Intérêts de la dette (suite).	I.	(suite)				
Intérêts de l'emprunt fait pour l'érection de l'entrepôt d'An- vers, au capital de 1,481,481 francs, ci. 74,074 07	"	8	88,888 88	88,888 88	"	
Amortissement de cet emprunt. 14,814 81	"	9	1,000,000 "	999,811 84	188 16	
Intérêts et frais présumés de la dette flottante.	"	10	500,000 "	488,942 32	11,057 68	
Intérêts arriérés pour l'exercice 1839 . . .	"	11	6,550 "	5,671 28	878 72	
Intérêts de la dette viagère	"	12	25,000 "	25,000 "	"	
Intérêts à payer aux anciens concessionnaires de la Sambre canalisée.	"	13	250,705 89	225,521 55	7,384 56	
Intérêts à payer à la société générale pour favoriser l'industrie nationale, en exécution de la transaction avec lesdits concession- naires, autorisée par la loi du 26 septem- bre 1835	"	14	504,000 "	"	504,000 "	a) Ce crédit a été ouvert par la loi du 8 décembre 1841, n° 1089.
Rémunérations.	II.					
Pensions ecclésiastiques . . . 560,000 "	"	1	2,975,000 "	2,900,105 66	68,894 34	
— civiles 560,000 "	"					
— civiques 220,000 "	"					
— militaires 1,605,000 "	"					
— de l'ordre de Léopold. 25,000 "	"					
Arrière de pensions de toute nature pour les exercices clô- turés 5,000 "	"					
Traitements d'attente . . . 46,711 15	"	2	114,095 26	99,912 56	14,182 70	
— on pensions sup- plémentaires 59,197 89	"	3	200,000 "	200,000 "	"	
Secours annuels 8,186 24	"	4	400,000 "	400,000 "	"	
Subvention à la caisse de retraite.	"					
Crédit supplémentaire remboursable sur les fonds de la caisse de retraite des employés des finances retenus en Hollande.	"					
A REPORTER.	..	..	26,067,835 52	24,876,018 40	1,191,817 12	

DETTE PUBLIQUE (SUITE). — EXERCICE 1840.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	. . .	. . .	26,067,835 52	24,876,018 40	1,191,817 12	
Rémunérations (suite).	II. (suite)					
Avances à faire aux titulaires de pensions acquises depuis le 1 ^{er} octobre 1830, à la charge du fonds des veuves et orphelins resté en Hollande.	"	5	8,465 60	8,255 88	211 72	
Arriéré, pour 1830, en faveur des orphelins Barcel	"	6	2,116 40	2,116 40	"	
Fonds de dépôt.	III.					
Intérêts des cautionnements dont les fonds sont encore en Hollande 140,000	"	1	144,000 "	143,094 95	905 07	
Arriéré des mêmes capitaux sur les exercices clôturés 4,000	"					
Intérêts des cautionnements des comptables belges inscrits au grand livre de la dette active d'Amsterdam 13,000	"	2	18,000 "	"	18,000 "	
Arriéré des cautionnements sur les exercices clôturés 5,000	"					
Avances aux fabriques d'églises, aux communes et aux établissements de bienfaisance situés en Belgique, qui ont des capitaux inscrits au grand livre de la dette active à Amsterdam, mais dont les intérêts ne sont pas payés	"	3	60,000 "	"	60,000 "	
Intérêts des cautionnements versés en numéraire dans les caisses du Gouvernement actuel, pour garantie de la gestion des comptables et pour sûreté du paiement des droits de douanes, accises, etc. 162,000	"	4	164,000 "	146,508 58	17,491 42	
Arriéré des mêmes cautionnements sur les exercices clôturés. 2,000	"					
Intérêts des consignations faites au Gouvernement belge	"	5	80,000 "	"	80,000 "	
Intérêts et remboursements des consignations dont les fonds sont encore en Hollande.	"	6	30,000 "	25,545 86	4,454 14	
Dépenses arriérées de l'exercice 1837 et antérieurs (a.	IV.	Uniq.	504,422 52	"	504,422 52	a) Ce crédit a été ouvert par la loi du 9 juillet 1842, n ^o 618.
TOTAUX.	. . .	. . .	27,078,859 84	25,190,538 05	1,879,501 79	

DOTATIONS. EXERCICE 1840.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
<i>Liste civile</i>	I.	Uniq.	2,751,522 75	2,751,522 75	"	
<i>Sénat</i>	II.	Id.	22,000 "	17,665 65	4,334 35	
<i>Chambre des Représentants.</i>	III.	Id.	598,850 "	598,803 74	46 26	
Cour des Comptes.						
<i>Membres de la Cour.</i>	"	1	45,586 20	45,586 20	"	
<i>Personnel des bureaux.</i>	"	2	65,000 "	65,000 "	"	
<i>Matériel et dépenses diverses</i>	"	3	16,900 "	16,900 "	"	
TOTAUX.			3,297,458 95	5,295,078 54	4,580 61	

JUSTICE. — EXERCICE 1840.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES	Observations.
Administration centrale.	I.					
Traitement du ministre	»	1	21,000 »	21,000 »	»	
— des fonctionnaires, employés et gens de service.	»	2	107,000 »	106,999 82	» 18	
Matériel	»	3	15,000 »	14,985 39	14 61	
Frais d'impression des recueils statistiques. .	»	4	4,000 »	1,172 50	2,827 50	
Frais de route et de séjour.	»	5	3,000 »	2,970 75	29 25	
Ordre judiciaire.	II.					
Cour de cassation (<i>Personnel</i>)	»	1	255,800 »	250,425 »	5,375 »	
— (<i>Matériel</i>)	»	2	3,000 »	3,000 »	»	
Cour d'appel (<i>Personnel</i>).	»	3	540,220 »	536,103 30	4,116 70	
— (<i>Matériel</i>)	»	4	18,000 »	17,497 88	502 12	
Tribunaux de 1 ^{re} instance et de commerce . .	»	5	845,610 »	845,368 41	241 59	
Justices de paix et tribunaux de police . . .	»	6	289,120 »	278,715 31	10,406 69	
Justice militaire.	III.					
Haute cour militaire (<i>Personnel</i>).	»	1	62,050 »	59,935 52	2,116 68	
— (<i>Matériel</i>)	»	2	5 000 »	5,000 »	»	
Auditeurs militaires et prévôts	»	3	44,255 »	59,856 »	4,417 »	
<i>Frais d'instruction et d'exécution, y compris 1,000 francs pour le greffier de la cour de cassation, à charge de délivrer gratis tou- tes expéditions ou écritures réclamées par le procureur général et les administrations publiques</i>	IV.	Uniq.	659,800 »	582,747 24	57,052 76	
Constructions, réparations et loyer de lo- caux	V.	1	35,000 »	35,406 87	1 593 15	
Construction d'un palais de justice à Bruxelles.	»	2	400,000 »	20,000 »	380,000 »	
A REPORTER.			3,265,853 »	2,799,159 70	466,693 21	

JUSTICE (SUITE). — EXERCICE 1840.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.			5,265,855 »	2,799,159 79	466,695 21	
Bulletin officiel et Moniteur.	VI.					
Impression du <i>Bulletin officiel</i>	»	1	25,540 »	25,558 »	2 »	
— du <i>Moniteur</i>	»	2	74,800 »	72,109 41	2,690 59	
Abonnements au <i>Bulletin des arrêts de la cour de cassation</i>	»	3	2,800 »	2,456 »	344 »	
Pensions et secours.	VII.					
Pensions	»	1	10,000 »	6,272 49	5,727 51	
Secours à des magistrats ou à des veuves et enfants mineurs de magistrats qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à un secours, par suite d'une position malheureuse	»	2	8,000 »	8,000 »	»	
Secours à des employés ou veuves et enfants mineurs d'employés dépendants du Ministère de la Justice, se trouvant dans ce cas.	»	3	2,500 »	2,500 »	»	
Prisons.	VIII.					
Frais d'entretien et de nourriture des détenus.	»	1	1,260,000 »	1,224,496 52	55,505 68	
Traitements des employés attachés au service des prisons	»	2	260,000 »	258,255 82	1,766 18	
Récompenses à accorder aux employés pour conduite exemplaire et actes de dévouement	»	5	2,500 »	2,500 »	»	
Frais d'impression et de bureau.	»	4	18,670 »	18,660 95	9 05	
Constructions nouvelles, réparations et entretien des bâtiments et du mobilier.	»	5	350,000 »	352,165 94	17,854 06	
Achat de matières premières et salaires.	»	6	1,250,000 »	1,146,509 54	103,490 46	
A REPORTER.			6,528,465 »	5,896,402 26	632,060 74	

JUSTICE (SUITE). — EXERCICE 1840.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	. . .	. . .	6,528,463 »	5,896,402 26	632,060 74	
Établissements de bienfaisance.	IX.					
Frais d'entretien et de transport de mendiants et insensés dont le domicile de secours est inconnu	»	1	15,000 »	14,998 54	1 46	
Subsides à accorder extraordinairement à des établissements de bienfaisance et à des hospices d'aliénés.	»	2	125,000 »	99,919 55	25,080 47	
Pour avances à faire, au nom des communes, à charge de remboursement de leur part, au dépôt de mendicité établi aux colonies agricoles	»	3	74,074 »	74,074 »	»	
Subsides pour les enfants trouvés et abandonnés, sans préjudice du concours des communes et des provinces.	»	4	175,000 »	169,881 53	5,118 47	
Dépenses imprévues	X.	Uniq.	5,000 »	4,252 40	747 51	
Solde de dépenses arriérées concernant les exercices dont les Budgets sont clos.	XI.	Id.	4,000 »	3,988 32	11 68	
Établissement d'un pénitencier spécial pour les jeunes délinquants	XII.	Id.	150,000 »	»	150,000 »	
TOTAUX.	. . .	. . .	7,076,537 »	6,265,516 67	811,020 35	

Le Budget de la Justice, pour l'exercice 1840, a été fixé par la loi du 1 ^{er} janvier 1840, n° 1, à la somme de . . . fr.	6,452,577 »
Par la loi du 8 juin 1840, n° 197, il a été ouvert, pour l'établissement d'un pénitencier spécial pour les jeunes délinquants, un crédit de 200,000 francs, dont la moitié seulement est imputable sur le Budget de l'exercice 1840. . .	150,000 »
Par la loi du 24 décembre 1840, n° 1062, il a été ouvert au chapitre VIII, art. 1 ^{er} (<i>Frais d'entretien et de nourriture des détenus</i>), un crédit supplémentaire de	410,000 »
Par la loi du 3 mars 1841, n° 56, il a été ouvert au chapitre VI, art. 1 ^{er} (<i>Impression du Bulletin officiel</i>), un crédit supplémentaire de	2,690 »
Par la loi du 30 décembre 1841, n° 1174, il a été ouvert des crédits supplémentaires aux articles suivants, savoir :	
Au chapitre IV, article unique (<i>Frais de justice en matière criminelle</i>) fr.	54,800 »
— VI, — 2 (<i>Moniteur</i>)	4,800 »
— VIII, — 4 (<i>Frais d'impressions et de bureau dans les prisons</i>)	1,670 »
	61,270 »
TOTAL. fr.	7,076,537 »

AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — EXERCICE 1840.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DEPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale.	I.					
Traitement du Ministre.	»	1	21,000 »	14,000 »	7,000 »	
Indemnité de logement pour le Ministre, et loyer pour les bureaux	»	2	12,000 »	12,000 »	»	
Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service	»	3	54,000 »	54,000 »	»	
Pensions à accorder à des fonctionnaires et gens de service	»	4	2,000 »	»	2,000 »	
Matériel	»	5	32,000 »	32,000 »	»	
Achat de décorations de l'ordre de Léopold (a).	»	6	15,000 »	15,000 »	»	a) Ce crédit a été majoré de 5,000 francs, par la loi du 19 décembre 1840, n° 1048.
Traitements des agents diplomatiques.	II.					
Autriche	»	1	40,000 »	58,671 28	1,528 72	
Confédération Germanique	»	2	40,000 »	29,791 66	10,208 34	
France	»	3	60,000 »	60,000 »	»	
Grande-Bretagne	»	4	80,000 »	72,589 25	7,410 75	
Pays-Bas	»	5	50,000 »	50,000 »	»	
Italie	»	6	40,000 »	56,696 56	5,303 64	
Prusse.	»	7	50,000 »	56,416 65	15,585 55	
Turquie	»	8	40,000 »	40,000 »	»	
Bavière	»	9	15,000 »	»	15,000 »	
Brésil	»	10	21,000 »	21,000 »	»	
Danemark	»	11	15,000 »	15,000 »	»	
Espagne	»	12	15,000 »	14,118 06	881 94	
États-Unis	»	13	25,500 »	24,000 »	1,500 »	
Grèce	»	14	15,000 »	15,000 »	»	
Hambourg	»	15	15,000 »	»	15,000 »	
Portugal	»	16	15,000 »	10,250 »	4,750 »	
Sardaigne.	»	17	15,000 »	»	15,000 »	
Suède	»	18	15,000 »	13,995 04	1,006 96	
A REPORTER.			702,500 »	604,526 30	97,973 70	

AFFAIRES ÉTRANGÈRES (SUITE). — EXERCICE 1840.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	. . .	. . .	702,500 »	604,526 30	97,973 70	
Traitements des agents consulaires	III.		100,000 »	97,400 01	2,599 99	
Traitements des agents diplomatiques en inactivité, de retour de leur mission. . . .	IV.	Uniq.	10,000 »	»	10,000 »	
Frais de voyage des agents du service extérieur, frais de courriers, estafettes et courses diverses	V	Id.	70,000 »	70,000 »	»	
Frais à rembourser aux agents du service extérieur	VI.	Id.	75,000 »	74,995 01	6 99	
Missions extraordinaires et dépenses imprévues.	VII.	Id.	84,000 »	83,994 47	5 53	
Pour faire face aux dépenses qui résulteront du traité de paix avec les Pays-Bas (a. . .	VIII.	Id.	178,600 »	178,598 70	1 30	a) Ce crédit a été majoré de 78,600 francs, par la loi du 19 décembre 1840, n° 1048.
Totaux.	. . .	. . .	1,220,100 »	1,109,512 40	110,587 51	

MARINE. — EXERCICE 1840.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale	I.					
Personnel.	»	1	6,050 »	6,049 88	» 12	
Matériel	»	2	3,500 »	3,425 46	76 54	
Bâtiments de guerre	II.					
Personnel.	»	1	550,524 »	244,148 50	86,375 50	
Matériel	»	2	293,877 »	293,856 85	40 17	
Magasin de la marine	III.	Uniq.	11,200 »	11,178 59	21 61	
Pilotage	IV.					
Dépenses éventuelles. — Personnel. — Traite- ment fixe	»	1	151,540 »	67,947 61	65,592 59	
Dépenses variables	»	2	78,500 »	54,574 18	23,925 82	
Matériel	»	3	57,055 »	52,053 56	5,001 64	
Complément de la dépense de construction de cinq bateaux pilotes.	»	4	47,226 »	45,540 92	1,685 08	
Secours maritimes, sauvetage	V.	Uniq.	16,500 »	14,250 48	2,249 52	
Constructions (mémoire).	VI.	Id.	»	»	»	
Secours aux marins blessés et aux veuves d'officiers, etc.	VII.	Id.	4,000 »	2,050 »	1,950 »	
TOTAUX.			959,952 »	775,033 61	184,918 59	

TRAVAUX PUBLICS. — EXERCICE 1840.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale.	I.					
Traitement du Ministre	»	1	21,000 »	21,000 »	»	
— des fonctionnaires, employés et gens de service.	»	2	107,230 »	107,249 08	» 92	
Fournitures de bureau, achat et réparation de meubles, chauffage, éclairage du Ministère et de l'hôtel des postes, etc.	»	3	17,000 »	17,000 »	»	
Papiers pour l'administration centrale des pos- tes et les provinces	»	4	7,000 »	6,982 40	17 60	
Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et employés de l'administra- tion centrale en Belgique	»	5	6,000 »	2,323 »	3,677 »	
Routes.	II.					
Entretien et amélioration des routes, construc- tions nouvelles, ponts à bascule, études de projets	»	1	2,200,400 »	2,174,074 64	26,325 36	
Plantations	»	2	50,000 »	48,548 46	1,451 54	
Canaux, rivières, polders.	III.					
Service ordinaire des canaux de Gand au Sas- de Gand, de Maestricht à Bois-le-Duc, de Pommerœul à Antoing et de la Sambre. . .	»	1	257,910 »	257,232 68	677 32	
Service et charges du canal de Bruxelles à Char- leroy	»	2	757,575 60	741,742 29	15,833 31	
Travaux d'amélioration aux canaux de Pom- merœul à Antoing et de Maestricht à Bois-le- Duc.	»	3	60,000 »	60,000 »	»	
Service de l'Escaut	»	4	135,523 »	98,733 83	36,789 17	
— de la Lys	»	5	36,678 35	36,402 41	275 92	
Service de la Meuse dans les provinces de Liège et de Namur.	»	6	80,480 »	64,002 64	16,477 36	
Service de la Meuse dans le Limbourg . . .	»	7	40,000 »	40,000 »	»	
A REPORTER.			5,826,613 99	5,675,293 43	151,320 56	

TRAVAUX PUBLICS (SUITE). — EXERCICE 1840.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	. . .	. . .	3,826,618 99	3,675,295 45	151,323 56	
Canaux, rivières, poldres (suite).	III. (suite)					
Poldres	»	8	55,000 »	54,897 87	102 13	
Bacs et bateaux de passage	»	9	75,972 15	75,547 25	2,424 88	
Études des travaux à faire à l'Escaut, à la Lys et à la Meuse, ainsi qu'à la Dendre, au Demer, au Ruppel et à la Dyle, ces quatre rivières devant rentrer dans les attributions de l'État, à partir du 1 ^{er} janvier 1841. . . .	»	10	15,000 »	14,912 10	87 90	
Ports et côtes	IV.					
Ports d'Ostende et de Nicuport, etc., côte de Blanckenberghe	»	1	229,044 15	227,469 46	1,574 69	
Phares et fanaux	»	2	2,000 »	1,066 45	933 57	
Chemin de fer.	V.					
Entretien et police de la route proprement dite.	a) »	1	655,377 54	655,230 75	146 81	
Dépenses de transport.	»	2	1,884,279 55	1,871,904 44	12,575 09	
Frais de perception.	»	3	550,342 95	550,065 81	277 12	
Bâtiments civils.	VI.					
Entretien et réparation des hôtels, édifices et monuments de l'État.	»	1	28,000 »	27,710 96	289 04	
Reconstruction d'un mur de clôture de l'hôtel du Ministère de la Justice	»	2	6,000 »	5,450 »	550 »	
Travaux extraordinaires aux hôtels provinciaux à Mons et à Hasselt.	»	3	57,500 »	55,780 »	3,720 »	
Ponts et chaussées.	VII.					
Personnel des ponts et chaussées.	»	Uniq.	415,150 »	414,547 83	602 17	
A REPORTER.	. . .	. . .	7,780,285 27	7,605,876 31	174,408 96	

a) Par la loi du 31 décembre 1840, n° 1099, une
somme de fr. 144,622 44 es a été transférée de
l'art. 1^{er}, du chap. V, comme suit :
A l'article 2, chapitre V. fr. 54,279 53
3, 90,342 93
3,

Fr. 144,622 46

TRAVAUX PUBLICS (SUITE). — EXERCICE 1840.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.			7,780,285 27	7,605,876 51	174,408 96	
Mines.	VIII.					
Conseil des mines	»	1	45,900 »	44,088 47	1,811 55	
Traitements des ingénieurs et des conducteurs, frais de bureau et de déplacement, et impres- sion de travaux statistiques.	»	2	152,200 »	152,108 78	1 22	
Subsides aux caisses de prévoyance, secours et récompenses aux personnes qui se sont dis- tinguées par des actes de dévouement, lors d'accidents survenus dans les mines	»	5	45,000 »	44,990 »	10 »	
Encouragement et subvention pour la publica- tion de plans et de mémoires relatifs à l'art d'exploitation.	»	4	10,000 »	8,652 50	1,547 50	
Postes et messageries.	IX.					
Traitements des employés	»	1	555,210 »	540,254 49	14,975 51	
Frais de tournée des inspecteurs, frais de régie des inspecteurs, directeurs et percepteurs, imprimés, registres et timbres.	»	2	82,700 »	82,782 15	7 87	
Transport des dépêches	»	5	500,546 »	500,555 25	12 77	
Service rural.	»	4	250,000 »	229,997 76	2 24	
Milice et garde civique.	X.					
Impression des listes alphabétiques pour l'in- scription des miliciens	»	1	1,600 »	1,437 50	162 50	
Frais de voyage et d'administration, achat, ré- paration et entretien des armes pour la garde civique.	»	2	20,000 »	19,970 06	29 94	
Secours à des employés, veuves ou familles d'employés, qui n'ont pas de droits à la pension	XI.	Uniq.	2,500 »	1,025 »	575 »	
Dépenses imprévues	XII.	Id.	50,000 »	29,990 69	9 51	
TOTAUX.			9,056,051 27	8,842,676 92	193,354 35	

TRAVAUX PUBLICS (SUITE). — EXERCICE 1840.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Fonds spéciaux.						
Chemin de fer (loi du 21 juin 1840, n° 249).	a)	°	4,489,877 59	4,489 877 59	°	
Routes pavées et ferrées (loi du 21 juin 1840, n° 249).	b)	°	510,122 61	510,122 61	°	
Chemins de fer (loi du 26 juin 1840, n° 264).	c)	°	55,951,505 58	46,269,986 46	7,681,516 92	
Routes pavées et ferrées (loi du 26 juin 1840, n° 264).	d)	°	2,660,562 95	1,897,976 95	762,585 98	
TOTAL.			61,611,866 51	53,167,963 41	8,445,902 90	

a et b) L'art. 1^{er} de la loi du 21 juin 1840, n° 249, a ouvert au Gouvernement un crédit supplémentaire de 5,000,000 de francs, à employer conformément aux dispositions mentionnées au n° 3 de la loi du 18 juin 1836, n° 327, dans la proportion des besoins respectifs des travaux du chemin de fer décrété par les lois du 1^{er} mai 1834, n° 350, et du 26 mai 1837, n° 131, et des routes pavées et ferrées dont l'exécution a été autorisée par les lois du 2 mai 1836, n° 215, et du 2 juin 1838, n° 204.

Le Gouvernement a été autorisé à couvrir ce crédit par une émission de bons du Trésor (art. 2 de la loi du 21 juin 1840, n° 249.)

c et d) La loi du 26 juin 1840, n° 264, a autorisé le Gouvernement à ouvrir un emprunt, en une ou plusieurs fois, jusqu'à concurrence d'un capital effectif de 82,000,000 de francs.

D'après l'art. 2 de ladite loi, les fonds empruntés doivent être affectés comme suit :

1° A la continuation des lignes décrétées du chemin de fer, jusqu'à concurrence de.	fr.	57,666,000	°
2° A l'extinction des 12 millions de bons du Trésor, créés par la loi du 28 décembre 1839, n° 885	°	12,000,000	°
3° A solder le prix de 4,000 actions du chemin de fer rhénan, dont l'acquisition a été autorisée par la loi du 1 ^{er} mai 1840, n° 115	°	5,549,600	°
4° A parfaire les dépenses autorisées, pour construction de routes pavées et ferrées, par les lois du 2 mai 1836, n° 215, et du 1 ^{er} juin 1838, n° 204.	°	5,945,866	51
5° A éteindre, jusqu'à due concurrence, les bons du Trésor émis par suite des autorisations résultant des lois du 25 mai 1837, n° 129, du 1 ^{er} janvier 1839, n° 1, et du 29 décembre 1839, n° 888	°	5,038,553	60
	FR.	82,000,000	°

Observation sur le n° 1, concernant les chemins de fer.

Au lieu de la somme de 57,666,000 francs déterminée dans la loi du 20 juin 1840, pour les chemins de fer, il reste à imputer sur l'emprunt de 82 millions, celle de fr. 58,441,580 57 c^s; différence en plus fr. 775,580 77 c^s, qui se retrouve en moins aux routes pavées et ferrées.

D'abord il a été dépensé pour les chemins de fer, sur le crédit de 5 millions en bons du Trésor, ouvert par la loi du 21 juin 1840, n° 249, ci.

fr.	4,489,877 59
Cette somme déduite de celle de 57,666,000 francs, il reste	fr. 53,176,122 61
Et comme la somme nécessaire pour parfaire les dépenses autorisées (8 millions) pour la construction des routes pavées et ferrées, n'est que de fr. 5,170,485 54 c ^s , au lieu de fr. 5,945,866 51 c ^s fixée par la loi, la différence entre ces deux chiffres devient disponible pour les chemins de fer, et.	775,580 77

TOTAL. fr. 58,441,580 77

Observation sur le n° 4, concernant les routes pavées et ferrées.

La loi du 2 mai 1836, n° 215, a autorisé une dépense de	fr.	6,000,000	°
— du 1 ^{er} juin 1838, n° 204, —	°	2,000,000	°

Ensemble. fr. 8,000,000 °

Ensuite de ces deux crédits il a été payé, savoir :

1° Sur l'emprunt de 50,000,000 de francs (loi du 18 juin 1836, n° 327)	fr.	550,000	°
2° Sur le crédit de 10 millions en bons du Trésor (loi du 12 novembre 1837, n° 595)	°	953,551	45
3° Sur l'emprunt de 50 millions (loi du 25 mai 1838, n° 188)	°	2,577,225	88
4° Sur le crédit de 12 millions en bons du Trésor (loi du 28 décembre 1839, n° 885)	°	968,757	15
		4,829,534	46
5° Sur le crédit de 5 millions en bons du Trésor ouvert par la loi du 21 juin 1840, n° 249.	fr.	510,122	61
6° Pour compléter le crédit de 8 millions, il reste à prélever sur les fonds empruntés	°	2,660,562	95
Ainsi, au lieu de la somme de fr. 5,945,866 51 c ^s , il ne reste plus à imputer sur l'emprunt de 82 millions que celle de.		5,170,485	54
TOTAL.	fr.	8,000,000	°

INTÉRIEUR. — EXERCICE 1840.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale.	I.					
Traitement du Ministre	"	1	21,000 "	21,000 "	"	
— des fonctionnaires, employés et gens de service.	"	2	142,220 "	142,220 "	"	
Matériel	"	3	23,789 35	23,780 61	8 74	
Frais de déplacement	"	4	2,000 "	2,000 "	"	
Pensions et secours.	II.					
Pensions à accorder à des fonctionnaires ou employés	"	1	8,000 "	1,587 50	6,612 50	
Secours, continuation ou avances de pensions à d'anciens employés belges aux Indes, ou à leurs veuves	"	2	7,570 80	5,161 50	2,409 50	
Secours à des fonctionnaires ou veuves de fonctionnaires, à des employés ou veuves d'employés, qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison d'une position malheureuse	"	3	5,000 "	5,000 "	"	
Dotation en faveur de légionnaires et de veuves de légionnaires peu favorisés de la fortune	"	4	60,000 "	59,750 "	250 "	
Frais d'administration dans les provinces.	III.					
Province d'Anvers	"	1	124,077 "	123,947 30	129 70	
— de Brabant	"	2	133,375 "	132,831 14	543 86	
— de la Flandre occidentale	"	3	140,157 "	140,156 83	" 17	
— — orientale.	"	4	142,748 "	141,262 12	1,485 88	
— de Hainaut	"	5	150,438 "	150,438 "	"	
— de Liège	"	6	134,330 "	133,766 71	563 29	
— de Limbourg.	"	7	108,345 40	108,185 12	160 28	
— de Luxembourg.	"	8	117,691 "	117,664 68	26 32	
— de Namur.	"	9	109,508 "	104,169 79	5,338 21	
Frais de route et de tournée des commissaires d'arrondissement.	"	10	18,500 "	16,742 95	1,757 05	
A REPORTER.			1,448,749 55	1,429,464 05	19,285 50	

INTÉRIEUR (SUITE). — EXERCICE 1840.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SONNAMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.			1,448,749 55	1,429,464 05	19,285 50	
Instruction publique.	IV.					
Frais des jurys d'examen pour les grades académiques	"	1	89,774 84	89,644 69	130 15	
Universités de l'État	"	2	590,348 "	586,652 26	3,715 74	
Frais de l'école industrielle à Gand	"	5	10,000 "	10,000 "	"	
Frais d'inspection des athénées et collèges	"	4	8,800 "	5,585 89	3,414 11	
Subsides annuels aux établissements d'enseignement moyen	"	5	115,000 "	112,873 "	127 "	
Indemnités aux professeurs démissionnés dans les athénées et collèges	"	6	5,000 "	5,000 "	"	
Instruction primaire	"	7	275,000 "	274,927 51	72 49	
Subsides pour l'instruction des sourds-muets et aveugles	"	8	20,000 "	19,996 50	3 50	
Cultes.	V.					
Culte catholique.	"	1	4,006,047 "	4,004,717 99	1,529 01	
— protestant.	"	2	55,000 "	51,969 88	1,050 12	
— israélite	"	3	11,000 "	9,100 "	1,900 "	
Secours	"	4	80,000 "	79,977 07	22 93	
Industrie, commerce et agriculture.	VI.					
Encouragement à l'industrie et au commerce, frais de rédaction et de publication de la statistique industrielle et commerciale	"	1	400,000 "	400,000 "	"	
Prime pour construction de navires	"	2	150,000 "	111,054 "	38,946 "	
Pêche nationale	"	3	60,000 "	59,534 27	665 75	
Agriculture	"	4	575,500 "	575,499 09	" 91	
Lettres, sciences et arts; fonds provenant de brevets; service de santé.	VII.					
Lettres, sciences et arts	"	1	375,029 "	375,029 "	"	
Monument de la Place des Martyrs	"	2	25,000 "	25,000 "	"	
A REPORTER.			8,294,248 50	8,225,605 20	70,645 19	

INTÉRIEUR (SUITE). — EXERCICE 1840.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	. . .	. . .	8,204,248 59	8,223,605 20	70,643 19	
Lettres, sciences et arts, etc. (suite)	VII. (suite)					
Subsides aux villes et communes dont les res- sources sont insuffisantes pour la conserva- tion des monuments	»	3	27,000 »	26,500 »	500 »	
Primes et encouragements aux arts et à l'indus- trie, aux termes de la loi du 25 janvier 1817, sur les fonds provenant des droits de brevets, et frais de délivrance de ces brevets	»	4	25,000 »	24,885 59	116 41	
Service de santé	»	5	45,000 »	23,693 60	21,506 40	
Archives du royaume.	VIII					
Frais d'administration (<i>Personnel</i>)	»	1	21,550 »	19,184 72	2,165 28	
— (<i>Matériel</i>)	»	2	2,600 »	2,600 »	»	
— de rédaction et de publication des inven- taires des archives	»	3	4,000 »	2,720 »	1,280 »	
Archives de l'État dans les provinces, et frais de recouvrement de documents provenant des archives tombées dans des mains privées; frais de copie des documents concernant l'histoire nationale, existant à l'étranger	»	4	15,000 »	9,358 28	5,661 72	
Location et frais d'entretien de la maison ser- vant de succursale aux dépôt général des ar- chives de l'État	»	5	5,500 »	5,499 98	» 02	
Confection extraordin. de cartons, reliures, etc.	»	6	2,000 »	1,377 20	622 80	
Fêtes nationales.	IX.					
Frais de célébration des fêtes nationales.	»	Uniq.	50,000 »	29,998 41	1 59	
Récompenses honorifiques et pécuniaires.	X.					
Médailles ou récompenses pécuniaires pour ac- tes de dévouement, de courage et d'humani- té.	»	Id.	10,000 »	8,889 »	1,111 »	
A REPORTER.	. . .	. . .	8,479,698 59	8,576 289 98	103,408 41	

INTÉRIEUR (SUITE). — EXERCICE 1840.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS	DÉPENSES.	SOMMES. DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.			8,479,698 39	8,576,289 98	103,408 41	
Statistique générale.	XI.					
Frais de publication des travaux de la direction de la statistique générale	"	Uniq.	10,000 "	9,977 "	23 "	
Frais de police.	XII.					
Mesures de sûreté publique	"	Id.	80,000 "	80,000 "	"	
Dépenses diverses et extraordinaires.	XIII.					
Traitement du contrôleur des jeux et autres dépenses	"	1	2,220 "	2,220 "	"	
Subside à la ville de Spa	"	2	20,000 "	20,000 "	"	
Frais d'acquisition, pour compte de l'État, d'une maison enclavée dans l'hôtel de l'ad- ministration provinciale d'Anvers	"	3	16,150 "	16,150 "	"	
Dépenses imprévues	XIV.	Uniq.	50,000 "	29,897 50	102 70	
Acquit de diverses dépenses appartenantes à des exercices clos restant à liquider . . .	XV.	Id.	a) 22,864 81	21,470 95	1,393 86	a) Loi du 11 avril 1841, n° 157.
TOTAUX.			8,660,953 20	8,556,005 23	104,927 97	

Le Budget de l'Intérieur, pour l'exercice 1840, a été fixé par la loi du 16 février 1840, n° 50, à la somme de . . fr. 8,513,504 20
 Par la loi du 11 mai 1840, n° 176, il a été alloué au chapitre V, art. 1 (*culte catholique*) un crédit supplémentaire de. 100,000 "
 Par la loi du 24 février 1841, n° 54, il a été accordé au chapitre IV, art. 1 (*frais des jurys d'examen pour les grades
académiques*) un crédit supplémentaire de 9,774 84
 Par la loi du 11 avril 1841, n° 15, l'art. 3 du chap. I (*matériel*) a été majoré de 3,789 55
 Par la même loi (art. 3) il a été alloué pour les dépenses des exercices clos restant à liquider, un crédit supplémentaire de. 22,864 81
 (Ce crédit forme le chapitre XV, article unique.)
 Par la loi du 25 février 1842, n° 34, il a été accordé :
 1^o Au chapitre IV, article 4 (*agriculture*) un crédit supplémentaire de 10,000 "
 2^o — XIII — 3 (*Frais d'acquisition d'une maison enclavée dans l'hôtel du Gouvernement provincial
d'Anvers*) un crédit supplémentaire de 1,000 "

TOTAL. fr. 8,660,953 20

GUERRE. — EXERCICE 1840.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	SECTIONS.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale.	I.						
Traitement du Ministre	"	"	1	"	21,000 "	"	
— des employés et gens de service	"	"	2	"	168,000 "	"	
Frais de route et de séjour	"	"	3	"	1,651 22	"	
Matériel du ministère	"	"	4	"	44,000 "	"	
Dépôt de la guerre	"	"	5	"	19,000 "	"	
Secours à d'anciens militaires, à des veuves et enfants mineurs	"	"	6	"	6,000 "	"	
Soldes et masses de l'armée. — Frais divers des corps. — Soldes des états- majors.	II.	I.					
État-major général	"	"	1	"	598,226 09	"	
Indemnité aux généraux, commandants des corps et officiers dans une position spéciale.	"	"	2	"	16,715 "	"	
État-major des places	"	"	3	"	244,677 20	"	
Intendance	"	"	4	"	119,752 66	"	
État-major particulier de l'artillerie	"	"	5	"	244,719 74	"	
— — du génie	"	"	6	"	259,682 87	"	
Solde des troupes.	"	2					
Infanterie	"	"	1	"	8,989,701 83	"	
Cavalerie	"	"	2	"	3,022,428 62	"	
Artillerie	"	"	3	"	1,875,772 03	"	
Génie	"	"	4	"	304,875 48	"	
Gendarmerie	"	"	5	"	1,419,500 38	"	
Masses des corps, frais divers, indemnités.	"	3					
Masse de pain	"	"	1	"	1,612,375 54	"	
— de fourrage	"	"	2	"	3,102,485 44	"	
— d'habillement et d'entretien	"	"	3	"	2,920,024 15	"	
— d'entretien du harnachement, traite- ment et ferrure des chevaux	"	"	4	"	162,220 86	"	
A REPORTER.				"	25,152,817 80	"	

GUERRE (SUITE). — EXERCICE 1840.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	SECTIONS.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	..	..	..	"	25,152,817 89	"	
Masses des corps, frais divers, indemnités (suite).	II. (suite)	3 (suite)					
Masse de renouvellement du harnachement et de la buffleterie	"	"	5	"	74,552 25	"	
Masse de casernement des chevaux	"	"	6	"	89,106 84	"	
— — des hommes	"	"	7	"	654,022 06	"	
Frais de route et de séjour des officiers	"	"	8	"	89,239 84	"	
Transports généraux et autres	"	"	9	"	85,124 23	"	
Primes d'engagement et de rengagement	"	"	10	"	4,251 67	"	
Chauffage et éclairage des corps-de-garde	"	"	11	"	64,399 18	"	
Frais de police	"	"	12	"	"	"	
Vivres au camp, logem ^t et nourriture en route.	"	"	13	"	350,109 23	"	
Frais de découcher des gendarmes	"	"	14	"	71,857 45	"	
Remonte	"	"	15	"	273,000 "	"	
Frais de bureau et d'administration des corps.	"	"	16	"	373,952 77	"	
Service de santé.	III.						
Personnel de l'administration centrale	"	"	1	"	25,088 74	"	
Pharmacie centrale	"	"	2	"	154,867 87	"	
Hôpitaux sédentaires (<i>Personnel</i>)	"	"	3	"	311,589 49	"	
— — (<i>Matériel</i>)	"	"	4	"	83,481 18	"	
Elèves de l'école vétérinaire	"	"	5	"	2,250 "	"	
École militaire	IV.	"	Uniq.	"	162,157 04	"	
Matériel de l'artillerie et du génie.	V.						
Matériel de l'artillerie	"	"	1	"	964,286 23	"	
— du génie	"	"	2	"	1,246,317 93	"	
Traitement divers.	VI.						
Traitements temporaires de non-activité et de réforme, etc	"	"	1	"	350,538 36	"	
Traitement des aumôniers	"	"	2	"	30,449 81	"	
A REPORTER.	..	..	..	"	30,553,910 66	"	

GUERRE (SUITE). — EXERCICE 1840.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	. . .	. . .	»	50,555,910 06	»	
Traitement divers (suite).	VI (suite).					
Traitement des employés temporaires	»	5	»	50,818 14	»	
Pensions des militaires décorés sous l'ancien Gouvernement, et secours sur le fonds de Waterloo	»	4	»	25,813 92	»	
Dépenses imprévues	VII.	Uniq.	»	64,119 51	»	
TOTAUX.	. . .	. . .	31,000,000 »	50,674,062 05	525,337 97	

Les Chambres n'ayant alloué, pour le service du Ministère de la Guerre de l'exercice 1840, que les sommes globales indiquées ci-dessus, les dépenses seules ont été portées dans la présente situation, par chapitres et articles, d'après le projet de Budget.

Crédits ouverts au Ministère de la Guerre, exercice 1840.

Par la loi du 31 décembre 1839, n° 890.	fr.	2,000,000 »
— 7 février 1840, n° 24.		3,500,000 »
— 17 » » n° 51.		1,500,000 »
— 27 mars » n° 64.		5,000,000 »
— 29 avril » n° 108.		5,000,000 »
— 27 mai » n° 195.		14,000,000 »
— 14 décembre » n° 1040.		4,000,000 »
TOTAL.	fr.	<u>51,000,000 »</u>

FINANCES. — EXERCICE 1840.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale.	I.					
Traitement du Ministre	"	1	21,000 "	21,000 "	"	
— des fonctionnaires, employés et gens de service.	"	2	396,000 "	395,978 25	21 75	
— du contrôleur, chef de bureau, et des clercs de la vérification cen- trale de la comptabilité des con- tributions	"	3	30,200 "	30,199 16	" 84	
Frais de tournée du Ministre et des fonction- naires supérieurs.	"	4	12,000 "	11,945 24	54 76	
Matériel	"	5	43,000 "	42,955 72	44 28	
Service de la monnaie	"	6	7,200 "	7,013 79	186 21	
Multiplication des carrés et coussinets pour la fabrication des diverses monnaies et frais de comptage	"	7	50,000 "	1,526 71	28,473 29	
Magasin général des papiers	"	8	117,000 "	116,996 55	3 65	
Frais de publication et rédaction de documents statistiques	"	9	5,000 "	"	5,000 "	
Administration du trésor dans les provinces.	II.					
Traitement des directeurs	"	1	86,550 "	86,550 "	"	
Caisse générale de l'État	"	2	220,000 "	"	220,000 "	
Administration des contributions di- rectes, cadastre, douanes et accises.	III.					
Traitement des employés du service sédentaire.	"	1	829,800 "	805,714 40	24,085 60	
Remises et indemnités des comptables	"	2	1,650,000 "	1,545,092 50	84,907 70	
Traitement des employés du service actif . .	"	3	4,578,400 "	4,315,044 07	65,355 93	
Renforcement du personnel de la douane . .	"	4	25,000 "	"	25,000 "	
Traitement des employés de la garantie. . .	"	5	45,860 "	45,855 51	6 69	
— du vérificateur principal et des vé- rificateurs des poids et mesures . .	"	6	58,100 "	57,750 11	549 89	
— des avocats de l'administration. . .	"	7	55,670 "	55,670 "	"	
Frais de bureau et de tournée	"	8	186,650 "	180,254 01	6,415 99	
A REPORTER.			8,355,450 "	7,897,523 42	457,906 58	

FINANCES (SUITE). — EXERCICE 1840.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	. . .	. . .	8,355,450 "	7,897,525 42	457,900 58	
Administration des contributions directes, etc. (suite).	III (suite)					
Indemnités	"	9	554,800 "	502,251 85	52,548 15	
Matériel	"	10	140,000 "	107,148 48	52,851 52	
Opérations cadastrales dans le Limbourg et le Luxembourg	"	11	200,000 "	195,196 56	4,803 64	
Indemnité pour les transcriptions des mutations, etc., dans les bureaux de conservation aux chefs-lieux des sept provinces entièrement cadastrées	"	12	25,000 "	25,668 85	1,551 15	
Administration de l'enregistrement, des domaines et forêts.	IV.					
Traitement des employés de l'enregistrement.	"	1	547,900 "	546,724 15	1,205 85	
— — du timbre.	"	2	49,920 "	49,804 88	25 12	
— — du domaine	"	3	57,490 "	57,100 24	389 76	
— des agents forestiers	"	4	225,000 "	218,600 84	6,399 16	
Remises des receveurs	"	5	874,820 "	795,615 01	79,204 99	
— des greffiers	"	6	41,000 "	40,981 05	18 97	
Frais de bureau des directeurs	"	7	20,000 "	20,000 "	"	
Matériel	"	8	28,000 "	22,942 90	5,057 01	
Frais de poursuite et d'instance	"	9	55,000 "	54,867 57	132 65	
Dépenses du domaine	"	10	60,500 "	58,249 77	22,050 25	
Frais généraux d'administration de l'entrepôt d'Anvers	"	11	31,000 "	"	31,000 "	
Employés en disponibilité. (Loi du 4 juin 1839.)	V.	Uniq.	52,000 "	51,970 65	29 55	
Dépenses imprévues et travail extraordinaire	VI.	Id.	20,000 "	19,895 96	104 04	
A REPORTER.	. . .	. . .	10,877,750 "	10,202,651 85	675,118 15	

FINANCES (SUITE). — EXERCICE 1840.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	. . .	. . .	10,877,750 »	10,202,651 85	675,118 15	
Frais et porte résultant de la refonte des monnaies provinciales (a.)	»	»	125,000 »	13,895 78	111,104 22	a) Loi du 17 février 1840, n° 31.
Acquisitions de biens enclavés dans le domaine de Laeken ou qui l'avoisinent (b)	»	»	660,000 »	659,445 57	554 45	b) Loi du 30 juin 1840, n° 284.
Dépenses arriérées de l'exercice 1837 et antérieurs (c.)	VII.					c) Loi du 9 juillet 1842, n° 618.
Indemnité due au caissier général de l'État à titre de remise et ports de lettres	»	1	1,505,560 86	»	1,505,560 86	
Administration des contributions directes, cadastre, douanes et accises	»	2	1,528,459 61	»	1,528,459 61	
Administration de l'enregistrement et des domaines	»	3	746,702 07	14,626 60	732,075 47	
Dépenses diverses	»	4	4,900 78	»	4,900 78	
			15,448,575 52	10,890,599 80	4,557,775 52	
Achat de 4,000 actions de la société rhénane des chemins de fer (d.)	»	»	5,549,600 »	5,549,600 »	»	d) Loi du 1 ^{er} mai 1840, n° 113, et loi du 26 juin 1840, n° 264.
TOTAUX.	. . .	. . .	18,797,975 52	14,240,199 80	4,557,775 52	

Le Budget des Finances, pour l'exercice 1840, a été fixé par la loi du 2 janvier 1840, n° 3, à la somme de . . . fr. 10,877,750 »
 Par la loi du 17 février 1840, n° 31, il a été ouvert un crédit de 125,000 francs, pour faire face aux frais et pertes qui résulteront de la refonte des monnaies provinciales 125,000 »
 Par la loi du 30 juin 1840, n° 284, il a été ouvert un crédit de 660,000 francs imputable sur le produit des ventes autorisées par la présente loi et par celle du 27 mai 1837, pour être appliqué à l'acquisition de biens enclavés dans le domaine de Laeken ou qui l'avoisinent 660,000 »
 Par la loi du 9 juillet 1842, n° 618, il a été accordé, pour les dépenses arriérées de l'exercice 1837 et antérieurs, un crédit supplémentaire de 5,785,625 52
 (Cette allocation forme le chapitre VII, art. 1 à 4).

TOTAL. fr. 15,448,375 52

REMBOURSEMENTS ET NON-VALEURS. — EXERCICE 1840.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Non-valeurs.	I.					
Sur le foncier	»	1	500,000 »	117,802 41	182,197 59	
Sur l'impôt personnel	»	2	350,000 »	7,752 77	542,207 25	
Sur les patentes	»	3	75,000 »	6,562 94	68,437 06	
Décharge ou remise aux bateliers en non activité	»	4	35,000 »	28,653 15	6,346 85	
Sur les redevances des mines	»	5	18,700 »	54 »	18,646 »	
Remboursements.	II.					
Restitution de droits et amendes, et intérêts y relatifs, de frais d'adjudications et de façons d'ouvrages brisés.	»	1	50,000 »	22,261 74	7,738 26	
Restitution d'impôts, péages, capitaux, revenus, remboursement d'amendes et paiement d'intérêts, frais d'adjudications et charges de successions vacantes ou en déshérence.	»	2	200,000 »	200,000 »	»	
Remboursement des postes aux offices étrangers	»	3	100,000 »	61,591 66	38,608 34	
Attributions aux employés des postes de la moitié du port des journaux	»	4	37,500 »	55,451 41	4,068 59	
Attributions d'amendes forestières	»	5	12,000 »	12,000 »	»	
Péages.	III.					
Remboursement du péage sur l'Escaut	»	Uniq.	650,000 »	612,313 53	37,686 67	
TOTAUX.			1,806,200 »	1,102,205 41	703,996 59	

RÉCAPITULATION.

MINISTÈRES ET SERVICES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Dette publique	27,078,859 84	25,190,558 05	1,879,501 79	
Dotations	3,297,458 95	3,295,078 54	4,580 61	
Ministère de la Justice	7,076,557 "	6,265,516 67	813,020 33	
— des Affaires Étrangères	1,220,100 "	1,109,512 49	110,587 51	
— de la Marine	959,952 "	775,053 61	184,918 59	
— des Travaux Publics.	9,056,031 27	8,842,676 92	193,554 35	
— de l'Intérieur	8,660,935 20	8,556,005 23	104,927 97	
— de la Guerre	51,000,000 "	50,674,002 03	325,537 97	
— des Finances	15,448,575 52	10,890,599 80	4,557,775 52	
Remboursements et non-valeurs	1,806,200 "	1,102,203 41	705,996 59	
	105,584,425 58	96,706,026 55	8,877,799 03	
Fonds spéciaux.				
Chemin de fer (a	4,489,877 59	4,489,877 59	"	a et b) Loi du 21 juin 1840, n° 249.
Routes pavées et ferrées (b	510,122 61	510,122 61	"	
Chemin de fer (c	53,951,505 58	46,269,086 46	7,681,516 92	c et d) Loi du 26 juin 1840, n° 264.
Routes pavées et ferrées (d	2,660,362 93	1,897,976 95	762,585 98	
Achat de 4,000 actions de la société rhénane des chemins de fer (e	5,549,600 "	5,549,600 "	"	e) Loi du 1 ^{er} mai 1840, n° 113, et loi du 26 juin 1840, n° 264.
TOTAL.	170,545,891 89	155,224,189 96	17,321,701 95	

90

ÉTAT DE DÉVELOPPEMENT,

PAR CHAPITRES ET ARTICLES,

DU BUDGET GÉNÉRAL DES DÉPENSES DE L'EXERCICE 1841,

AU 1^{er} SEPTEMBRE 1842.

DETTE PUBLIQUE (SUITE). — EXERCICE 1841.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Intérêts de la dette.	I.					
Intérêts de la dette active, inscrite au livre auxiliaire . fr. 611,894 17						
Complément de la rente annuelle de fr. 10,582,010 58 c ^t (5 millions de florins) à solder en exécution de l'art. 13 du traité signé à Londres le 19 avril 1839 9,970,116 41	"	1	10,582,010 58	10,052,910 05	529,100 53	
Intérêts de l'emprunt belge de 100,800,000 fr., à 5 p. o/o, autorisé par la loi du 16 décembre 1831 5,040,000 "	"					
Dotation de l'amortissement de cet emprunt 1,008,000 "	"	2	6,048,000 "	6,048,000 "	"	
Frais relatifs au paiement des intérêts et à l'amortissement du même emprunt	"	3	122,000 "	102,111 25	19,888 75	
Intérêts de l'emprunt de 30 millions de francs, à 4 p. o/o, autorisé par la loi du 18 juin 1836 1,200,000 "	"					
Dotation de l'amortissement de cet emprunt 500,000 "	"	4	1,500,000 "	1,500,000 "	"	
Frais relatifs au paiement des intérêts et à l'amortissement de cet emprunt	"	5	4,500 "	491 50	4,008 50	
Intér. de l'emp. de 50,850,800 francs, à 5 p. o/o, autorisé par la loi du 25 mai 1838 . . 1,525,524 "	"					
Dotation de l'amortissement de cet emprunt 508,508 "	"	6	2,034,032 "	2,034,032 "	"	
Frais relatifs au paiement des intérêts et à l'amortissement de cet emprunt	"	7	32,000 "	26,615 04	5,384 96	
A REPORTER.			20,322,542 58	19,764,150 84	558,382 74	

DETTE PUBLIQUE (SUITE). — EXERCICE 1841.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.			20,322,542 58	19,764,159 84	558,382 74	
Intérêts de la dette (suite).	I (suite).					
Intérêts approximatifs d'une partie de l'emprunt de 82 mil- lions de francs, autorisé par la loi du 26 juin 1840			2,750,000 »			
Dotation de l'amortissement de cet emprunt		8	3,300,000 »	2,750,000 »	547,000 »	
Frais relatifs au paiement des intérêts et à l'a- mortissement dudit emprunt		9	35,000 »	2,025 94	32,974 06	
Int. de l'emp. de fr. 1,481,481 48 c., à 5 p. o/o, autorisé par arrêté royal du 21 mai 1829, pour l'érection de l'entrepôt d'Auvers			74,074 07			
Dotation de l'amortissement de cet emprunt.		10	88,888 88	88,888 88	»	
Frais relatifs au même emprunt		11	200 »	41 75	158 27	
Intérêts et frais présumés de la dette flottante .		12	800,000 »	137,702 58	662,297 62	
— de la dette viagère		13	6,000 »	5,165 54	836 66	
— à payer aux anciens concessionnaires de la Sambre canalisée		14	25,000 »	25,000 »	»	
— à payer à la société générale pour fa- voriser l'industrie nationale, en exé- cution de la transaction avec lesdits concessionnaires, autorisée par la loi du 26 septembre 1835		15	230,705 89	223,321 33	7,384 56	
Indemnité de reprise à payer à la société con- cessionnaire du canal de Bruxelles à Char- leroy, aux termes de l'art. 26 de la con- vention du 6 novembre 1834, entre cette société et le Gouvernement		16	661,375 66	661,375 66	»	
Paiement du complément des intérêts et de l'a- mortissement pour les échéances de l'année 1841, de l'emprunt de 86,940,000 francs de capital nominal, contracté en vertu de la loi du 26 juin 1840, n° 264.	a)	17	1,916,400 »	1,597,000 »	319,400 »	a) Ce crédit a été ouvert par la loi du 8 décembre 1841, n° 1081.
Paiement des intérêts et de l'amortissement des emprunts belges et des rentes à charge de la Dette Publique, sans distinction des époques d'exigibilité	b)	18	8,810,365 06	7,680,279 98	1,130,085 08	b) Ce crédit a été ouvert par la loi du 26 décembre 1841, n° 1166.
A REPORTER.			36,196,476 07	32,937,959 08	3,258,516 99	

DETTE PUBLIQUE (SUITE). — EXERCICE 1841.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	..	..	56,196,476 07	52,957,959 08	3,238,516 99	
Rémunérations.	II					
Pensions ecclésiastiques						
— civiles						
— civiques						
— militaires		1	3,198,000 "	2,865,987 31	352,012 60	
— de l'ordre Léopold						
Arrière de pensions de toute nature pour les exercices clô- turés						
Traitements d'attente						
— ou pensions sup- plémentaires		2	102,875 71	92,322 60	10,553 11	
Secours annuels						
Subvention à la caisse de retraite		3	200,000 "	200,000 "	"	
Crédit supplémentaire remboursable sur les fonds de la caisse de retraite des employés des finances retenus en Hollande		4	484,000 "	484,000 "	"	
Avances à faire aux titulaires de pensions ac- quises depuis le 1 ^{er} octobre 1830, à la charge du fonds des veuves et orphelins resté en Hol- lande		5	9,259 25	8,253 88	1,005 37	
Fonds de dépôt.	III.					
Intérêts des cautionnements dont les fonds sont encore en Hol- lande						
Arrière des mêmes capitaux sur les exercices clôturés		1	140,000 "	131,536 82	8,463 18	
Intérêts des cautionnements versés en numé- raire dans les caisses du Gouvernement ac- tuel, pour garantie de la gestion des comp- tables et pour sûreté du paiement des droits de douanes, accises, etc.		2	164,000 "	163,903 51	96 49	
Intérêts des consignations faites au Gouverne- ment belge		3	50,000 "	"	50,000 "	
Intérêts et remboursements des consignations dont les fonds sont encore en Hollande		4	20,000 "	4,649 41	15,350 59	
TOTAUX.			40,564,611 03	36,888,012 61	3,676,598 42	

DOTATIONS. EXERCICE 1841.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
<i>Liste civile</i>	I.	Uniq.	2,751,522 75	2,751,522 75		
<i>Sénat</i>	II.	Id.	22,000 "	18,808 35	3,191 45	
<i>Chambre des Représentants</i>	III.	Id.	597,550 "	520,246 25	77,105 77	
Cour des comptes.	IV.					
<i>Membres de la Cour</i>	"	1	45,586 20	45,586 20	"	
<i>Personnel des bureaux</i>	"	2	65,000 "	65,000 "	"	
<i>Matériel et dépenses diverses</i>	"	5	16,900 "	12,000 "	4,900 "	
TOTAUX			3,295,958 95	3,210,765 75	85,195 22	

JUSTICE. — EXERCICE 1841.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale.	I.					
Traitement du Ministre	"	1	21,000 "	21,000 "	"	
— des fonctionnaires, employés et gens de service.	"	2	159,000 "	158,996 76	3 24	
Matériel	"	3	20,000 "	19,994 35	5 67	
Frais d'impression des recueils statistiques. .	"	4	3,500 "	"	3,500 "	
Frais de route et de séjour.	"	5	6,000 "	5,957 75	42 25	
Ordre judiciaire.	II.					
Cour de Cassation (<i>Personnel</i>).	"	1	233,800 "	232,300 "	1,500 "	
— (<i>Matériel</i>).	"	2	4,000 "	4,000 "	"	
Cour d'Appel (<i>Personnel</i>).	"	3	(a 542,720 "	542,095 "	625 "	a) Ce crédit a été majoré de 2,500 francs, par la loi du 30 décembre 1841, n° 1174.
— (<i>Matériel</i>).	"	4	18,000 "	17,108 86	891 14	
Tribunaux de 1 ^{re} instance et de commerce .	"	5	844,000 "	842,975 51	1,024 49	
Justices de paix et tribunaux de police .	"	6	282,120 "	278,046 62	4,073 38	
Justice militaire.	III.					
Haute cour militaire (<i>Personnel</i>).	"	1	62,820 "	62,820 "	"	
— (<i>Matériel</i>).	"	2	5,000 "	5,000 "	"	
Auditeurs militaires et prévôts	"	3	44,253 "	40,336 "	3,917 "	
Frais de justice.	IV.					
Frais d'instruction et d'exécution, y compris 1,000 francs pour le greffier de la Cour de Cassation, à charge de délivrer gratis toutes les expéditions et écritures réclamées par le procureur général et les administrations pu- bliques.	"	Uniq.	585,000 "	399,476 44	185,523 56	
Palais de Justice.	V.					
Constructions, réparations et loyer des locaux.	"	Id.	200,000 "	122,824 55	77,175 47	
A REPORTER.			3,031,213 "	2,752,931 80	278,281 20	

JUSTICE (SUITE). — EXERCICE 1841.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	..	..	3,031,213 "	2,752,951 80	278,281 20	
Bulletin officiel et Moniteur.	VI.					
Impression du <i>Bulletin officiel</i>	"	1	23,400 "	23,399 75	" 25	
— du <i>Moniteur</i>	"	2	70,000 "	69,630 21	369 79	
Abonnement au <i>Bulletin des arrêts de la Cour de Cassation</i>	"	3	2,800 "	2,456 "	344 "	
Pensions et secours.	VII.					
Pensions	"	1	10,000 "	7,675 49	2,324 51	
Secours à des magistrats ou à des veuves et enfants mineurs de magistrats qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à un secours, par suite d'une position malheureuse.	"	2	8,000 "	8,000 "	"	
Secours à des employés, ou veuves et enfants mineurs d'employés dépendant du Ministère de la Justice, se trouvant dans ce cas. . . .	"	3	2,500 "	2,500 "	"	
Cultes.	VIII.					
Culte catholique.	"	1	4,006,047 "	3,955,516 27	72,530 75	
— protestant.	"	2	55,500 "	52,811 15	2,688 85	
— israélite	"	3	11,000 "	9,100 "	1,900 "	
Secours	"	4	100,000 "	99,783 24	216 76	
Établissements de bienfaisance.	IX.					
Frais d'entretien et de transport de mendiants et d'insensés dont le domicile de secours est inconnu	"	1	15,000 "	14,333 71	666 29	
A REPORTER.	..	..	7,355,400 "	6,976,137 62	359,322 58	

JUSTICE (SUITE). — EXERCICE 1841.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS	DÉPENSES.	SOMMES. DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	. . .	. . .	7,555,460 »	6,970,157 02	589,522 58	
Établissements de bienfaisance (suite).	IX (suite).					
Subsides à accorder extraordinairement à des établissements de bienfaisance et à des hospices d'aliénés	»	2	125,000 »	97,500 77	27,009 25	
Pour avances à faire au nom des communes, à charge de remboursement de leur part, au dépôt de mendicité établi aux colonies agricoles	»	3	48,047 »	48,046 60	» 40	
Subsides pour les enfants trouvés et abandonnés, sans préjudice du concours des communes et des provinces	»	4	175,000 »	146,505 67	28,694 33	
Prisons. — Service domestique.	X.					
Frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des gardiens et des détenus.	»	1	1,200,000 »	1,051,076 25	168,923 75	
Traitement des employés attachés au service domestique	»	2	250,000 »	228,719 50	1,280 70	
Récompenses à accorder aux employés pour conduite exemplaire et actes de dévouement.	»	3	5,000 »	2,090 82	» 18	
Frais d'impressions et de bureau	»	4	12,000 »	10,671 91	1,328 09	
Constructions nouvelles, réparations et entretien des bâtiments et du mobilier.	»	5	450,000 »	228,115 85	221,884 15	
A REPORTER.	. . .	. . .	9,578,507 »	8,769,573 79	809,153 21	

JUSTICE (SUITE). — EXERCICE 1841.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	. . .	. . .	9,578,507 »	8,769,373 79	809,133 21	
Prisons. — Service des fabriques (suite).	X (suite).					
Traitement et tantième aux employés sur les produits des ateliers.	»	6	75,500 »	65,382 31	10,117 09	
Frais d'impressions et de bureau	»	7	12,000 »	7,585 80	4,614 20	
Achat de matières premières et ingrédients pour la fabrication	»	8	1,140,000 »	656,071 26	483,928 74	
Gratifications aux détenus.	»	9	180,000 »	149,243 68	30,756 32	
Frais de police.	XI.					
Services des passeports.	»	1	8,000 »	8,000 »	»	
Autres mesures de sûreté publique	»	2	60,000 »	60,000 »	»	
<i>Dépenses imprévues</i>	XII.	Uniq.	5,000 »	4,480 15	519 85	
<i>Solde éventuel de dépenses arriérées concer- nant des exercices dont les Budgets sont clos.</i>	XIII.	Id.	4,000 »	2,518 67	1,481 33	
TOTAUX.	. . .	. . .	11,065,007 »	9,722,435 00	1,340,551 34	

AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — EXERCICE 1841.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale.	I.					
Traitement du Ministre	"	1	21,000 "	21,000 "	"	
Frais de représentation (<i>pour mémoire</i>) . .	"	2	"	"	"	
Traitement des fonctionnaires, employés et gens de service	"	3	54,000 "	54,000 "	"	
Pensions à accorder à des fonctionnaires, em- ployés et gens de service	"	4	2,000 "	"	2,000 "	
Matériel	"	5	a) 45,173 09	45,173 09	"	a) Ce crédit a été majoré de fr. 13,173 09 c ² par la loi du 23 fév. 1842, n ^o 35.
Achat de décorations de l'ordre de Léopold. .	"	6	10,000 "	10,000 "	"	
Traitement des agents politiques.	II.					
Autriche	"	1	40,000 "	40,000 "	"	
Confédération Germanique	"	2	40,000 "	27,847 23	12,152 77	
France	"	3	60,000 "	60,000 "	"	
Grande-Bretagne	"	4	80,000 "	75,991 38	4,008 62	
Pays-Bas	"	5	50,000 "	46,533 33	3,466 67	
Italie	"	6	40,000 "	36,903 71	3,096 29	
Prusse.	"	7	50,000 "	49,479 17	520 83	
Turquie	"	8	40,000 "	36,000 "	4,000 "	
Bavière	"	9	15,000 "	"	15,000 "	
Brésil	"	10	21,000 "	21,000 "	"	
Danemark	"	11	15,000 "	15,000 "	"	
Espagne	"	12	15,000 "	15,000 "	"	
États-Unis	"	13	25,500 "	23,500 "	2,000 "	
Grèce	"	14	15,000 "	13,333 56	1,666 64	
Villes libres et anseatiques de Hambourg, Brême et Lubeck.	"	15	15,000 "	13,673 61	1,326 59	
Portugal	"	16	15,000 "	15,000 "	"	
Sardaigne.	"	17	15,000 "	11,555 56	3,444 44	
Suède	"	18	15,000 "	13,333 34	1,666 66	
A REPORTER.			698,673 09	644,123 78	54,549 31	

AFFAIRES ÉTRANGÈRES. EXERCICE 1841.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	.	.	698,675 00	644,125 78	54,549 51	
Traitements des agents consulaires	III.	Uniq.	110,000 "	110,000 "	"	
Traitements des agents politiques en inactivité, de retour de leur mission, sans qu'ils y soient remplacés.	IV.	Id.	10,000 "	1,335 52	8,666 68	
Frais de voyage des agents du service extérieur, frais de courriers, estafettes et courses diverses	V.	Id.	70,000 "	69,090 45	" 55	
Frais à rembourser aux agents du service extérieur	VI.	Id.	75,000 "	74,444 66	555 34	
Missions extraordinaires et dépenses imprévues	VII.	Id.	50,000 "	40,985 52	16 48	
Pour faire face aux dépenses qui résulteront du traité de paix avec les Pays-Bas	VIII.	Id.	a) 128,598 50	124,554 81	3,865 69	a) Ce crédit a été majoré de francs 53,398 50 et, par la loi du 23 février 1842, n° 35.
TOTAUX.	.	.	1,142,071 50	1,074,419 54	67,652 05	

MARINE. — EXERCICE 1841.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale.	I.					
Personnel.	»	1	6,050 »	6,049 88	» 12	
Matériel	»	2	5,500 »	5,487 55	12 47	
Bâtiments de guerre.	II.					
Personnel.	»	1	330,524 »	254,457 45	76,086 55	
Matériel	»	2	293,877 »	270,874 03	17,002 97	
Magasin de la marine	III.	Uniq.	11,200 »	7,058 15	4,141 85	
Pilotage.	IV.					
Personnel (traitement fixe)	»	1	131,540 »	89,504 54	42,055 66	
— (traitement variable)	»	2	78,500 »	67,840 70	10,650 50	
Matériel	»	5	36,400 »	35,522 03	877 97	
Service du passage d'eau d'Anvers à la Tête de Flandre	V.	Uniq.	48,758 »	27,170 77	21,587 25	
Secours maritimes (sauvetage)	VI.	Id.	10,500 »	13,860 55	2,659 67	
Constructions (mémoire)	VII.	Id.	»	»	»	
Secours aux marins blessés et aux veuves d'officiers de marine, qui, n'ayant pas de droits à la pension, se trouvent dans une position malheureuse.	VIII.	Id.	4,000 »	3,789 02	210 98	
TOTAUX.			960,849 »	785,605 25	175,245 77	

INTERIEUR. — EXERCICE 1841.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale.	I.					
Traitement du Ministre	»	1	21,000 »	15,750 »	5,250 »	
— des fonctionnaires, employés et gens de service.	»	2	105,450 »	105,455 84	14 16	
Fournitures de bureau, achats et réparations de meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses	»	3	20,000 »	19,990 92	9 08	
Frais de route et de séjour, courriers extraor- dinaires	»	4	2,000 »	1,988 74	11 26	
Pensions, secours et statistique gé- nérale.	II.					
Pensions à accorder à des fonctionnaires ou employés	»	1	8,000 »	406 91	7,593 09	
Secours, continuation ou avances de pensions à d'anciens employés belges aux Indes ou à leurs veuves	»	2	7,570 80	5,040 91	2,529 89	
Secours à des fonctionnaires ou veuves de fonctionnaires, à des employés ou veuves d'employés, qui, sans avoir droit à la pen- sion, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison d'une position mal- heureuse	»	3	5,000 »	5,000 »	»	
Frais de publication des travaux de la direc- tion de la statistique générale, y compris 3,000 francs de dépenses extraordinaires . .	»	4	10,000 »	8,665 25	1,335 75	
Frais d'administration des provinces.	III.					
Province d'Anvers	»	1	117,477 »	117,073 54	403 66	
— de Brabant	»	2	124,275 »	124,260 84	14 16	
— de la Flandre occidentale.	»	3	130,757 »	129,644 71	1,112 29	
— — orientale	»	4	131,948 »	131,924 54	23 66	
— de Hainaut	»	5	140,938 »	140,938 »	»	
A REPORTER.			824,415 80	806,123 80	18,292 »	

INTÉRIEUR (SUITE). — EXERCICE 1841.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	..	..	824,415 80	806,125 80	18,292 "	
Frais d'administration dans les provinces (suite).	III. (suite)					
Province de Liège.	"	6	125,550 "	125,512 52	17 48	
— de Limbourg.	"	7	102,545 40	102,136 80	208 60	
— de Luxembourg.	"	8	110,691 "	105,748 84	6,942 16	
— de Namur.	"	9	102,568 "	99,556 52	3,231 68	
Frais de route et de tournée des commissaires d'arrondissement.	"	10	18,500 "	15,752 70	2,747 30	
Indemnité des membres des conseils de milice (qu'ils résident ou non au lieu où siège le conseil) et des secrétaires de ces conseils, frais d'impression et de voyage pour la levée de la milice, et pour l'inspection des miliciens semestriers, vacations, etc.	"	11	58,340 "	54,500 80	4,039 20	
Subsides.	IV.					
Subsides aux communes, à titre d'encouragements pour l'amélioration des chemins vicinaux.	"	Uniq.	100,000 "	12,227 52	87,772 48	
Service de santé.	V.					
Service de santé.	"	1	45,000 "	55,958 96	11,061 04	
Subsides pour l'enseignement à donner aux sourds-muets et aux aveugles	"	2	20,000 "	17,896 50	2,103 70	
Archives du royaume.	VI.					
Frais d'administration (personnel)	"	1	21,550 "	20,454 72	915 28	
— — (matériel)	"	2	2,600 "	2,600 "	"	
Frais de publication des inventaires des archives	"	3	4,000 "	178 "	3,822 "	
Archives de l'État dans les provinces et frais de recouvrement de documents provenant des archives tombées dans des mains privées, frais de copies de documents concernant l'histoire nationale	"	4	15,000 "	8,855 48	6,146 52	
A REPORTER.			1,550,140 20	1,402,840 76	147,299 44	

INTÉRIEUR (SUITE). — EXERCICE 1841.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	. . .	. . .	1,550,140 20	1,402,840 76	147,299 44	
Archives du royaume (suite).	VI (suite)					
Frais de classement et de l'inventaire des archives de la secrétairerie d'État allemande . . .	"	5	2,400 "	2,400 "	"	
Location de la maison servant de succursale au dépôt général des archives de l'État . . .	"	6	5,500 "	5,499 98	" 02	
Fêtes nationales.	VII.					
Frais de célébration des fêtes nationales. . .	"	Uniq.	30,000 "	29,406 86	593 14	
Jeu de Spa.	VIII.					
Traitement du contrôleur des jeux et autres dépenses	"	1	2,220 "	2,220 "	"	
Frais de réparation des monuments de la commune de Spa	"	2	20,000 "	20,000 "	"	
Agriculture.	IX.					
Agriculture	"	Uniq.	567,500 "	566,505 08	1,194 92	
Milice.	X.					
Frais d'impression des listes alphabétiques (modèles G et I), pour l'inscription des miliciens (art. 50 de la loi du 8 janvier 1817) .	"	Id.	1,000 "	1,596 50	3 50	
Garde civique.	XI.					
Frais de voyage de l'inspecteur général de la garde civique, des aides-de-camp qui l'accompagnent, et frais de bureau de l'état-major, achat, réparation et entretien des armes et équipement de la garde civique. .	"	Id.	20,000 "	15,044 15	4,555 85	
Récompenses honorifiques et pécuniaires.	XII.					
Médailles ou récompenses pécuniaires pour actes de dévouement, de courage et d'humanité.	"	Id.	10,000 "	6,421 "	3,579 "	
A REPORTER.	. . .	. . .	2,207,360 20	2,050,554 53	157,025 87	

INTÉRIEUR (SUITE). — EXERCICE 1841.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.			2,207,300 20	2,050,334 33	157,023 87	
Dotation de la légion d'honneur.	XIII.					
Dotation en faveur de légionnaires et de veuves de légionnaires peu favorisés de la fortune	"	Uniq.	60,000 "	60,000 "	"	
<i>Encouragements divers pour le soutien et le développement de l'industrie et du commerce, frais de rédaction et de publication de la statistique industrielle et commerciale</i>	XIV	1 a.	240,000 "	207,048 28	32,951 72	
Frais présumés de l'exposition de 1841, d'après la dépense faite en 1835	"	1 b.	165,000 "	113,807 46	51,192 54	
Établissement d'un service de bateaux à vapeur entre la Belgique et les États-Unis	"	2	1,920,000 "	75,124 80	1,844,875 20	
Primes pour construction de navires.	"	3	"	"	"	
Pêche nationale	"	4	80,000 "	70,881 05	118 95	
Musée des arts et de l'industrie nationale . .	"	5	40,000 "	32,053 66	7,966 54	
Primes et encouragements aux arts mécaniques et à l'industrie, aux termes de la loi du 25 janvier 1817, n° 6, sur les fonds provenant des droits de brevets, et tous frais d'administration et de délivrance de brevets (personnel et matériel).	"	6	24,000 "	19,060 32	4,939 68	
Depenses imprévues.	XV.					
Crédit pour les dépenses imprévues	"	Uniq.	20,000 "	19,923 34	76 66	
<i>Frais de voyage de M. de Mathelin, comme membre d'une commission d'enquête, instituée pour parvenir à l'expropriation, pour cause d'utilité publique, de divers terrains nécessaires à l'établissement du canal de Meuse et Moselle.</i>	XVI.	Id. (a)	956 61	956 61	"	a) Loi du 25 février 1842, n° 34.
TOTAUX.			4,757,316 81	2,658,169 85	2,099,146 96	

Le Budget de l'Intérieur, pour l'exercice 1841, a été fixé par la loi du 24 mars 1841, n° 95, à la somme de. . . fr. 3,204,360 20

Par la loi du 11 avril 1841, n° 158, il a été ouvert au chapitre IX, article unique (*agriculture*), un crédit supplémentaire de. . . 12,000 "

Par la loi du 25 février 1842, n° 54, il a été ouvert.

1° Un crédit supplémentaire au chapitre XIV, article 1^{er}, litt. A et B (*encouragement au commerce et à l'industrie*). 20,000 "

2° La somme de 65,000 francs, allouée au chapitre XIV, article 3 (*primes pour construction de navires*), a été transférée au chapitre XIV, article 1^{er}, litt. A et B.

3° Il a été ouvert un crédit de fr. 956 61 c^t, formant le chapitre XVI, article unique, pour frais de voyage de M. de Mathelin, comme membre d'une commission d'enquête 956 61

Par la loi du 28 février 1842, n° 43, il a été ouvert au Gouvernement un crédit de 1,520,000 francs pour parfaire, avec la somme disponible sur l'article 2 du chapitre XIV, le prix d'acquisition du navire dit *British Queen*. 1,520,000 "

TOTAL. fr 4,757,316 81

TRAVAUX PUBLICS. — EXERCICE 1841.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale.	I.					
Traitement du Ministre	"	1	21,000 "	21,000 "	"	
— des fonctionnaires, employés et gens de service.	"	2	116,850 "	114,695 11	2,156 80	
Loyer de l'hôtel du Ministre	"	3	9,000 "	9,000 "	"	
Ameublement de l'hôtel du Ministre.	"	4	60,000 "	60,000 "	"	
Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, chauffage et éclairage, etc.	"	5	24,000 "	23,871 22	128 78	
Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et employés de l'adminis- tration centrale	"	6	6,000 "	5,995 53	4 47	
Ponts et chaussées, canaux et rivières, polders, ports et côtes, bâtiments civils, personnel des ponts et chaus- sées.	II.					
Entretien et amélioration de routes, construc- tion de routes nouvelles, ponts à bascule, études de projets	"	1	2,600,000 "	2,585,849 74	214,150 26	
Plantations	"	2	50,000 "	46,098 25	3,901 77	
Service des canaux de Gand au Sas-de-Gand, de Maestricht à Bois-le-Duc, de Pommerœul à Antoing et de la Sambre.	"	3	401,904 05	401,904 05	"	
Canal de Bruxelles à Charleroy, repris par l'État en vertu de la loi du 1 ^{er} juin 1839.	"	4	135,036 "	78,776 57	56,259 63	
Service de l'Escaut	"	5	184,740 "	112,642 28	72,097 72	
— de la Lys	"	6	139,295 "	97,077 17	42,217 83	
— de la Meuse dans les provinces de Liège et de Namur	"	7	229,880 "	51,345 68	198,534 52	
A REPORTER.			3,977,705 05	3,388,255 56	589,451 67	

TRAVAUX PUBLICS (SUITE). — EXERCICE 1841.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SONNAMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	. . .	. . .	5,977,705 03	5,588,255 36	589,451 67	
Canaux, rivières, poldres (suite).	II (suite).					
Service de la Meuse dans le Limbourg . . .	»	8	60,000 »	49,566 »	10,434 »	
— de la Dendre, repris par l'État en vertu de la loi du 18 février 1841 . . .	»	9	17,431 »	17,207 56	223 44	
— du Ruppel, de la Dyle et du Demer . .	»	10	5,900 »	5,249 90	2,650 10	
Travaux d'amélioration aux voies navigables de second ordre. Frais d'étude	»	11	100,000 »	46,167 07	53,832 93	
Travaux à faire pour obvier aux inondations de la vallée de la Senne.	»	12	40,000 »	40,000 »	»	
Confection et entretien des bacs et bateaux de passage	»	13	50,685 87	20,143 92	10,541 95	
Service des poldres	»	14	36,055 48	36,055 48	»	
Ports d'Ostende et de Nieupoort, côtes de Blan- kenbergh.	»	15	214,632 08	205,110 91	9,521 17	
Phares et fanaux	»	16	2,000 »	555 07	1,444 93	
Entretien et réparations des hôtels, édifices et monuments de l'État	»	17	50,000 »	29,999 68	» 32	
Constructions nouvelles et travaux d'améliora- tion.	»	18	45,000 »	52,050 »	10,950 »	
Traitements des ingénieurs et conducteurs, frais de bureau et de déplacement . . .	»	19	451,000 »	449,348 46	1,651 54	
Chemin de fer. — Postes.	III.					
Entretien du railway, des stations et de leurs dépendances	»	1	750,000 »	729,179 23	20,820 77	
Dépenses de locomotion	»	2	2,596,400 »	2,465,145 46	133,254 54	
— de perception	»	3	1,110,600 »	782,361 47	328,238 53	
Traitements des employés des postes . . .	»	4	355,210 »	345,577 50	9,632 50	
Frais de tournée des directeurs, frais de régie des directeurs et percepteurs, indemnité de logement, imprimés, registres et timbres .	»	5	82,790 »	82,779 33	10 67	
A REPORTER.	. . .	. . .	9,905,409 46	8,720,750 40	1,182,659 06	

TRAVAUX PUBLICS (SUITE). — EXERCICE 1841.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	..	..	9,905,409 46	8,720,750 40	1,182,659 06	
Chemin de fer. — Postes (suite).	III. (suite)					
Transport des dépêches	»	6	500,546 »	500,545 71	» 29	
Service rural.	»	7	500,000 »	265,270 14	54,729 86	
Papiers pour l'administration centrale des postes et le service des provinces	»	8	7,000 »	6,983 55	16 45	
Mines.	IV.					
Conseil des mines	»	1	45,600 »	44,190 17	1,409 85	
Traitements des ingénieurs et conducteurs, frais de bureau et de déplacement, et dépenses éventuelles par suite de promotions ou ad- missions dans le corps	»	2	143,500 »	140,212 02	5,287 98	
Subsides aux caisses de prévoyance, secours et récompenses aux personnes qui se sont dis- tinguées par des actes de dévouement	»	3	45,000 »	43,509 »	1,401 »	
Impressions, achats de livres et d'instruments, encouragements et subventions pour la publi- cation de plans et de mémoires, essais et expériences	»	4	10,000 »	9,986 20	15 80	
Instruction publique.	V.					
Universités de l'État	»	1	606,800 »	591,585 46	15,214 54	
Frais des jurys d'examen pour les grades aca- démiques	»	2	99,100 »	98,905 01	196 99	
Frais d'inspection des athénées et collèges. . .	»	3	7,500 »	7,500 »	»	
Subsides annuels aux établissements d'ensei- gnement moyen et industriel, école de Gand.	»	4	158,000 »	157,970 25	29 75	
Indemnité aux professeurs démissionnés des athénées et collèges.	»	5	5,000 »	5,000 »	»	
A REPORTER.	..	..	11,611,255 46	10,572,295 91	1,238,959 55	

Le Budget des Travaux Publics, pour l'exercice 1841, a été fixé par la loi du 24 mars 1841, n° 94, à la somme de . fr.	11,522,284	46
Par la loi du 24 mars 1841, n° 96, il a été ouvert, pour les dépenses de 1840 et années antérieures, un crédit supplémentaire de	159,020	27
Par la loi du 25 février 1842, n° 54, il a été ouvert .		
1° Au chap. V, art. 2 (<i>Frais des jurys d'examen pour les grades académiques</i>), un crédit supplémentaire de fr.	20,000	»
2° -- art 8 (<i>Beaux-arts</i>), un crédit supplémentaire de	55,100	»
	75,100	»
Par la loi du 3 mars 1842, n° 42, il a été ouvert		
1° Au chap. III, art. 2 (<i>Chemin de fer, dépenses de locomotion</i>), un crédit supplémentaire de	596,400	»
2° -- art 3 (Id perception et factage), id.	420,600	»
	817,000	»
TOTAL. fr.	12,571,404	75

GUERRE. — EXERCICE 1841.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	SECTIONS.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale.	I.						
Traitement du Ministre	0	0	1	»	21,000	»	»
— des employés et gens de service	»	0	2	»	165,000	»	»
Matériel du Ministère	»	»	3	»	40,000	»	»
Dépôt de la Guerre	»	»	4	»	14,503	20	»
Secours à d'anciens militaires, à des veuves et enfants mineurs	»	»	5	»	7,000	»	»
Soldes et masses de l'armée. — Frais divers des corps. — Soldes des états- majors.	II.	1					
État-major général.	»	»	1	»	504,053	50	»
Indemnité aux généraux, commandants des corps et officiers dans une position spéciale.	»	»	2	»	14,250	»	»
État-major des places	»	»	3	»	185,243	12	»
Intendance militaire	»	»	4	»	92,252	56	»
État-major particulier de l'artillerie	»	»	5	»	201,276	85	»
— — du génie	»	»	6	»	224,864	47	»
Soldes des troupes	»	2					
Infanterie	»	»	1	»	7,442,588	01	»
Cavalerie	»	»	2	»	2,542,770	01	»
Artillerie	»	»	3	»	1,723,080	06	»
Génie	»	»	4	»	271,182	77	»
Gendarmerie	»	»	5	»	1,329,560	»	»
Masses des corps, frais divers et indem- nités.	»	3					
Masse de pain	»	»	1	»	1,156,855	81	»
— de fourrages	»	»	2	»	3,069,737	07	»
— d'habillement et d'entretien	»	»	3	»	2,452,807	72	»
— d'entretien du harnachement, traitement et ferrure des chevaux	»	»	4	»	112,801	66	»
A REPORTER.	»	»	»	»	21,570,826	50	»

GUERRE (SUITE). — EXERCICE 1841.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	SECTIONS.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES. DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	..	..	..	»	21,570,826 50	»	
Masses des corps, frais divers et indemnités (suite).	II (suite)	3 (suite)					
Masse de renouvellement de la buffleterie et du harnachement.	»	»	5	»	51,997 40	»	
Masse de casernement des chevaux	»	»	6	»	59,689 24	»	
— — des hommes	»	»	7	»	579,871 76	»	
Frais de route et de séjour des officiers.	»	»	8	»	55,861 74	»	
Transports généraux et autres	»	»	9	»	71,727 41	»	
Primes d'engagement et de rengagement	»	»	10	»	540 »	»	
Chauffage et éclairage des corps-de-garde	»	»	11	»	60,037 53	»	
Vivres au camp, logement et nourriture en route	»	»	12	»	570,621 82	»	
Remonte	»	»	13	»	134,049 20	»	
Frais de bureau et d'administration des corps.	»	»	14	»	274,383 04	»	
Service de santé.	III.						
Personnel de l'administration centrale	»	»	1	»	16,385 47	»	
Pharmacie centrale.	»	»	2	»	78,584 04	»	
Hôpitaux sédentaires (Personnel)	»	»	5	»	219,741 69	»	
— (Matériel)	»	»	4	»	88,786 66	»	
Ecole militaire.	IV.						
Ecole militaire	»	»	Uniq.	»	156,430 50	»	
Matériel de l'artillerie et du génie.	V.						
Matériel de l'artillerie	»	»	1	»	707,462 72	»	
— du génie	»	»	2	»	1,290,210 07	»	
Traitements divers.	VI.						
Traitements temporaires de non-activité, réforme, etc.	»	»	1	»	272,814 95	»	
Traitements des aumôniers	»	»	2	»	22,442 35	»	
— d'employés temporaires	»	»	3	»	4,742 69	»	
A REPORTER.	..	..	..	»	26,067,404 58	»	

GUERRE (SUITE). — EXERCICE 1841.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	.	.	"	26,067,404 58	"	
Traitements divers (suite).	VI (suite)					
Pensions des militaires décorés sous l'ancien Gouvernement et secours sur le fonds de Waterloo	"	4	"	18,595 94	"	
<i>Dépenses imprévues</i>	VII.	Uniq.	"	45,421 01	"	
Crédits ouverts aux intendants militaires, pour dépenses à faire au fur et à mesure des besoins pour le service de l'armée, à justifier sur les allocations du Budget, au moyen de pièces de dé- penses acquittées				22,415,000 "		
Liquidé définitivement				19,095,394 75		
Reste à justifier.	"	"	"	5,319,605 25	"	
TOTAUX.	.	.	29,750,000 "	29,451,026 78	298,073 22	

Les Chambres n'ayant alloué, pour le service du Ministère de la Guerre, exercice 1841, que les sommes globales indiquées ci-dessous, les dépenses seules ont été portées dans la présente situation, par chapitres et articles, d'après le projet de Budget, savoir :

Par la loi du 26 octobre 1840, n° 1064	fr.	5,000,000 "
— du 25 février 1841, n° 45.		20,000,000 "
— du 5 décembre 1841, n° 1077.		4,750,000 "
TOTAL.	fr.	29,750,000 "

FINANCES. — EXERCICE 1841.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale.	I					
Traitement du Ministre	"	1	21,000 "	21,000 "	"	
— des fonctionnaires et employés. . .	"	2	428,200 "	427,428 20	771 80	
Frais de tournée du Ministre et des fonctionnaires	"	3	10,000 "	7,611 87	2,388 13	
Matériel	"	4	53,000 "	54,752 45	267 55	
Service de la monnaie	"	5	7,200 "	3,807 58	3,352 42	
Multiplication des carrés et coussinets pour la fabrication des diverses monnaies, et frais de comptage	"	6	50,000 "	6,000 "	24,000 "	
Achat de matières et frais de fabrication de pièces de 5 et 2 centimes, jusqu'à concurrence d'une valeur nominale de 500,000 fr.	"	7	350,000 "	262,406 95	67,593 07	
Magasin général des papiers pour l'administration centrale et les provinces	"	8	117,000 "	115,255 69	1,744 31	
Frais de publication et de rédaction de documents statistiques	"	9	5,000 "	2,975 "	2,025 "	
Administration du Trésor dans les provinces.	II.					
Traitements des directeurs	"	1	86,550 "	86,550 "	"	
Caisse générale de l'État	"	2	220,000 "	"	220,000 "	
Administration des contributions directes, cadastre, douanes et accises, de la garantie et des poids et mesures.	III.					
Traitements des employés du service sédentaire.	"	1	844,800 "	770,860 60	73,930 40	
Remises et indemnités des comptables	"	2	1,650,000 "	1,536,266 28	93,733 72	
Traitements des employés du service actif	"	3	4,651,900 "	4,552,028 43	79,871 57	
Renforcement du personnel de la douane	"	4	70,000 "	"	70,000 "	
A REPORTER.			8,466,650 "	7,826,992 05	639,657 97	

FINANCES (SUITE). — EXERCICE 1841.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES	Observations.
REPORT.	. . .	. . .	8,466,650 "	7,826,902 05	639,657 97	
Administration des contributions, etc. (suite.)	III (suite.)					
Traitements des employés de la garantie . . .	"	5	43,860 "	43,770 "	90 "	
— de l'inspecteur en chef et des vérificateurs des poids et mesures . .	"	6	58,100 "	57,955 37	166 63	
— des avocats de l'administration . . .	"	7	35,670 "	32,850 "	2,820 "	
Frais de bureau et de tournée	"	8	180,050 "	180,994 57	5,055 43	
Indemnités	"	9	534,800 "	288,854 97	45,945 03	
Matériel	"	10	140,000 "	98,459 08	41,540 92	
Crédit pour les opérations cadastrales dans le Limbourg et le Luxembourg	"	11	200,000 "	147,456 20	52,563 80	
Indemnité pour les transcriptions de mutations, etc., dans le bureau de la conservation du chef-lieu des sept provinces entièrement cadastrées	"	12	25,000 "	24,814 72	185 28	
Frais généraux d'administration de l'entrepôt d'Anvers	"	13	51,000 "	"	51,000 "	
Administration de l'enregistrement, des domaines et forêts.	IV.					
Traitements des employés de l'enregistrement. . .	"	1	348,090 "	264,509 55	83,580 67	
— — du timbre	"	2	49,920 "	57,129 82	12,790 18	
— — du domaine	"	3	49,710 "	51,256 15	18,455 85	
— — forestiers	"	4	225,000 "	154,508 64	70,091 56	
Remises des receveurs	"	5	852,910 "	1,986 44	850,925 56	
— des greffiers	"	6	41,000 "	20,208 12	11,791 88	
Frais de bureau des directeurs	"	7	20,000 "	20,000 "	"	
Matériel	"	8	28,000 "	25,225 42	2,776 58	
Frais de poursuites et d'instances	"	9	55,000 "	55,298 82	1,701 18	
Dépenses des domaines (a)	"	10	82,827 61	22,745 02	60,082 59	
Employés en disponibilité	V.	Uniq.	5,675 "	2,582 "	1,205 "	
Secours.	VI.					
Secours à des employés, veuves ou enfants d'employés, qui, n'ayant pas de droits à la pension de retraite, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse	"	Id.	5,000 "	5,540 "	1,660 "	
Dépenses accidentelles et imprévues	VII.	Id.	18,000 "	17,488 87	511 15	
TOTAUX.	. . .	. . .	11,300,862 61	9,564,981 57	1,935,881 04	

a) Par la loi du 9 juillet 1842, il a été ouvert au chapitre IV, art. 10, un crédit de fr. 22,527 61, pour satisfaire aux condamnations que l'Etat doit garantir aux communes de Petit-Rechain et Disou.

REMBOURSEMENTS ET NON-VALEURS. — EXERCICE 1841.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES	ALLOCATIONS	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Non-valeurs.	I.					
Non-valeurs sur le foncier	"	1	500,000 "	118,910 32	181,089 78	
— sur l'impôt personnel	"	2	550,000 "	6,885 57	543,116 45	
— sur les patentes	"	3	75,000 "	8,964 90	64,035 01	
Décharge ou remise aux bateliers en non-activité	"	4	35,000 "	1,916 11	33,085 89	
Non-valeurs sur les redevances des mines	"	5	18,700 "	152 64	18,547 56	
Remboursements.	II.					
Restitution de droits et amendes et intérêts y relatifs, de frais d'adjudication et de façons d'ouvrages brisés.	"	1	50,000 "	26,867 75	5,152 27	
Restitution d'impôts, péages, capitaux, revenus, remboursements, amendes et paiements d'intérêts, frais d'adjudication et charges des successions vacantes ou en déshérence	"	2	200,000 "	85,461 89	114,558 11	
Remboursements des postes aux offices étrangers	"	3	100,000 "	71,705 50	28,294 70	
Attributions aux employés des postes de la moitié du port des journaux	"	4	37,500 "	37,500 "	"	
Attributions d'amendes forestières	"	5	12,000 "	"	12,000 "	
Péages.	III.					
Remboursement du péage sur l'Escaut	"	Uniq.	650,000 "	626,225 95	25,776 07	
TOTAUX.			1,806,200 "	984,586 58	821,615 62	

RÉCAPITULATION.

MINISTÈRES ET SERVICES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Dette publique	40,564,611 03	50,888,612 61	5,675,998 42	
Dotations	5,295,958 95	5,210,763 75	85,195 22	
Ministère de la Justice	11,063,007 »	9,722,465 66	1,540,551 34	
— des Affaires Etrangères	1,142,071 59	1,074,419 54	67,652 05	
— de la Marine	960,849 »	785,605 23	175,245 77	
— des Travaux Publics.	12,571,404 75	11,854,855 26	736,551 47	
— de l'Intérieur	4,757,516 81	2,658,169 85	2,099,146 96	
— de la Guerre	29,750,000 »	29,451,026 78	298,973 22	
— des Finances	11,500,862 61	9,564,381 57	1,955,881 04	
Remboursements et non-valeurs	1,806,200 »	984,586 58	821,613 62	
Totaux.	117,212,281 72	105,975,472 61	11,236,809 11	

ÉTAT DE DÉVELOPPEMENT,

PAR CHAPITRES ET ARTICLES,

DU BUDGET GÉNÉRAL DES DÉPENSES DE L'EXERCICE 1842,

AU 1^{er} SEPTEMBRE 1842.

DETTE PUBLIQUE. — EXERCICE 1842.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Intérêts de la dette.	1.					
Intérêts de la dette active inscrite au grand livre auxiliaire						
641,894 17						
Complément de la rente annuelle de fr. 10,582,000 58 c (5 millions de florins), à payer en exécution de l'article 15 du traité signé à Londres le 19 avril 1839.	"	1	10,582,010 58	5,026,455 02	5,555,555 56	
Intérêts de l'emprunt belge de 100,800,000 fr., à 5 p. o/o, autorisé par la loi du 16 décembre 1851	"					
5,040,000 "	"					
Dotation de l'amortissement de cet emprunt	"	2	6,048,000 "	1,461,881 47	4,586,118 53	
1,008,000 "	"					
Frais relatifs au paiement des intérêts et à l'amortissement du même emprunt	"	3	122,000 "	14,804 81	107,195 19	
Intérêts de l'emprunt de 30 millions de francs, à 4 p. o/o, autorisé par la loi du 18 juin 1856	"					
1,200,000 "	"					
Dotation de l'amortissement de cet emprunt	"	4	1,500,000 "	"	1,500,000 "	
500,000 "	"					
Frais relatifs au paiement des intérêts et à l'amortissement de cet emprunt	"	5	4,500 "	"	4 500 "	
Intérêts de l'emprunt de francs 50,850,800, à 3 p. o/o, autorisé par la loi du 25 mai 1858	"					
1,525,524 "	"					
Dotation de l'amortissement de cet emprunt	"	6	2,054,032 "	119,842 50	1,914,189 50	
508,508 "	"					
Frais relatifs au paiement des intérêts et à l'amortissement du même emprunt	"	7	52,000 "	1,198 42	50,801 58	
A REPORTER.			20,522,542 58	6,624,182 22	15,698,560 36	

DETTE PUBLIQUE (SUITE). — EXERCICE 1842.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	. . .	. . .	20,522,542 58	6,624,182 22	15,698,360 36	
Intérêts de la dette (suite).	I (suite).					
Intérêts de l'emprunt de francs 86,940,000, à 5 p. o/o, au- torisé par la loi du 26 juin 1840 4,547,000 »	»	8	5,216,400 »	1,449,000 »	3,767,400 »	
Dotation de l'amortissement de cet emprunt 860,400 »						
Frais relatifs au paiement des intérêts et à l'a- mortissement du même emprunt						
Intérêts de l'emprunt de francs 1,481,481 48 c., à 5 p. o/o, autorisé par arrêté royal du 21 mai 1829, pour l'exécu- tion de l'entrepôt d'Anvers 74,074 07	»	10	88,888 88	44,565 52	44,323 36	
Dotation de l'amortissement de cet emprunt 14,814 81						
Frais relatifs au même emprunt						
Intérêts et frais présumés de la dette flottante, calculés sur une émission éventuelle de dix millions de francs	»	12	500,000 »	2,875 80	497,124 20	
Intérêts de la dette viagère	»	13	5,500 »	»	5,500 »	
— à payer aux anciens concessionnaires de la Sambre canalisée	»	14	25,000 »	»	25,000 »	
— à payer à la société générale pour fa- voriser l'industrie nationale, en exé- cution de la transaction avec lesdits concessionnaires, autorisée par la loi du 26 septembre 1835.	»	15	230,705 89	»	230,705 89	
Indemnité de reprise à payer à la société con- cessionnaire du canal de Bruxelles à Charle- roy, aux termes de l'art. 26 de la convention du 6 novembre 1834, entre cette société et le Gouvernement	»	16	661,375 66	330,687 82	330,687 84	
A REPORTER.			27,158,613 01	8,465,847 86	18,692,765 15	

DETTE PUBLIQUE (SUITE). — EXERCICE 1842.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	. . .	. . .	27,168,615 01	8,405,847 86	18.692,765 15	
Intérêts de la dette (suite).	I (suite)					
Intérêts et amortissement du capital d'acquisition de la <i>British Queen</i> (a).	»	17	150,000 »	»	150,000 »	a) Ce crédit a été ouvert par la loi du 28 fév. 1842, n° 43
Rémunérations.	II.					
Pensions ecclésiastiques . . . 450,000 »						
— civiles 540,000 »						
— civiques 205,000 »						
— militaires 1,860,000 »	»	1	3,083,000 »	1,427,820 02	1,655,179 98	
— de l'ordre Léopold . . 25,000 »						
Arrière de pensions de toute nature pour les exercices éloturés 5,000 »						
Traitements d'attente (<i>wachtgeld</i>) 44,454 58						
Traitements ou pensions supplémentaires (<i>toelagen</i>) . . . 48,510 05	»	2	100,092 05	45,707 60	54,385 05	
Secours annuels (<i>jaerlyksche onderstanden</i>) 7,128 04						
Subvention à la caisse de retraite.	»	3	200,000 »	»	200,000 »	
Crédit supplémentaire, remboursable sur les fonds de la caisse de retraite des employés du Département des Finances, retenus en Hollande	»	4	558,000 »	»	558,000 »	
Avances à faire aux titulaires de pensions acquises depuis le 1 ^{er} octobre 1850, à la charge du fonds des veuves et orphelins demeuré en Hollande	»	5	9,947 08	5,927 22	6,019 86	
A REPORTER.	. . .	. . .	31,239,652 74	9,943,302 70	21,296,350 04	

DETTE PUBLIQUE (SUITE). — EXERCICE 1842.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	. . .	. . .	51,250,652 74	9,943,502 70	21,296,550 04	
Fonds de dépôt.	III.					
Intérêts des cautionnements dont les fonds sont encore en Hol- lande 150,000	"	1	152,000 "	61,090 92	70,909 08	
Arriéré des intérêts sur les exercices clôturés 2,000						
Intérêts des cautionnements versés en numéraire dans les caisses du Trésor public de l'État, pour ga- rantie de gestions comptables, pour sûreté du paiement de droits de douanes et d'accises, pour garantie de gestions des receveurs communaux, des receveurs de bureaux de bienfaisance, etc. . . 180,000	"	2	182,000 "	87,606 06	94,553 94	
Arriéré des intérêts sur les exercices clôturés 2,000						
Intérêts des consignations faites dans les cais- ses du Trésor public de l'État.	"	3	50,000 "	"	50,000 "	
Intérêts et remboursements des consignations dont les fonds sont encore en Hollande. . .	"	4	20,000 "	"	20,000 "	
Foraux.	. . .	. . .	51,623.652 74	10,002,059 68	21,531,593 06	

DOTATIONS. -- EXERCICE 1842.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
<i>Liste civile</i>	I.	Uniq.	2,751,522 75	1,854,215 12	917,107 65	
<i>Sénat</i>	II.	Id.	22,000 »	14,000 »	8,000 »	
<i>Chambre des Représentants.</i>	III.	Id.	402,500 »	356,458 57	65,861 45	
Cour des Comptes.	IV.					
<i>Membres de la cour</i>	»	1	45,586 20	28,924 52	14,461 88	
<i>Personnel des bureaux.</i>	»	2	65,000 »	42,794 71	22,205 29	*
<i>Matériel et dépenses diverses.</i>	»	3	16,900 »	6,000 »	10,900 »	
TOTAUX.			3,300,908 95	2,262,572 72	1,038,556 25	

JUSTICE. — EXERCICE 1842.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale	I.					
Traitement du Ministre	»	1	21,000 »	14,000 »	7,000 »	
— des fonctionnaires, employés et gens de service.	»	2	159,000 »	104,941 84	54,058 16	
Matériel	»	3	20,000 »	14,205 91	5,796 09	
Frais d'impression des recueils statistiques. .	»	4	5,500 »	»	5 500 »	
Frais de route et de séjour.	»	5	6,000 »	2,041 50	3,958 50	
Ordre judiciaire.	II					
Cour de cassation (<i>Personnel</i>)	»	1	255,800 »	116,150 »	117,650 »	
— (<i>Matériel</i>)	»	2	5,000 »	1,500 »	1,500 »	
Cour d'appel (<i>Personnel</i>).	»	3	542,720 »	270,901 66	271,818 34	
— (<i>Matériel</i>)	»	4	18,000 »	8,116 »	9,884 »	
Tribunaux de 1 ^{re} instance et de commerce . .	»	5	849,450 »	422,644 94	426,785 06	
Justices de paix et tribunaux de police . .	»	6	582,120 »	158,975 55	145,146 67	
Justice militaire.	III.					
Haute cour militaire (<i>Personnel</i>).	»	1	65,520 »	51,660 »	51,660 »	
— (<i>Matériel</i>)	»	2	5,000 »	2,500 »	2,500 »	
Auditeurs militaires et prévôts	»	3	44,255 »	20,168 »	24,085 »	
Frais de Justice.	IV.					
Frais d'instruction et d'exécution	»	1	584,000 »	74,160 24	509,839 76	
Indemnité pour le greffier de la cour de cassation, à charge de délivrer gratis toutes les expéditions ou écritures réclamées par le procureur général et les administrations pu- bliques.	»	2	1,000 »	500 »	500 »	
A REPORTER.			2,856,145 »	1,222,461 42	1,615,681 58	

JUSTICE (SUITE). — EXERCICE 1842.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	..	..	2,856,145 "	1,222,461 42	1,615,681 58	
Palais de Justice.	V.					
Constructions, réparations et loyer de locaux.	"	Uniq.	100,000 "	24,554 17	75,005 85	
Bulletin officiel et Moniteur.	VI.					
Impression du <i>Bulletin officiel</i>	"	1	25,400 "	13,572 "	10,028 "	
— du <i>Moniteur</i>	"	2	70,000 "	49,537 50	20,662 50	
Abonnements au <i>Bulletin des arrêts de la cour de cassation</i>	"	3	2,800 "	2,456 "	544 "	
Pensions et secours.	VII.					
Pensions	"	1	10,000 "	4,468 "	5,552 "	
Secours à des magistrats ou à des veuves et enfants mineurs de magistrats, qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à un secours, par suite d'une position malheureuse	"	2	10,000 "	8,700 "	1,500 "	
Secours à des employés ou veuves et enfants mineurs d'employés dépendants du Ministère de la Justice, se trouvant dans ce cas.	"	3	3,000 "	900 "	2,100 "	
Cultes.	VIII.					
Culte catholique	"	1	4,006,047 "	1,855,915 16	2,150,133 84	
— protestant.	"	2	53,000 "	24,984 46	28,015 54	
— israélite	"	3	11,000 "	6,350 "	4,650 "	
Secours	"	4	100,000 "	49,608 82	50,591 18	
Établissements de bienfaisance.	IX.					
Frais d'entretien et de transport de mendiants et insensés dont le domicile de secours est inconnu	"	1	15,000 "	3,759 46	11,260 54	
A REPORTER.	..	..	7,240,590 "	3,266,624 90	5,975,765 01	

JUSTICE (SUITE). — EXERCICE 1842.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.			7,240,390 "	3,266,624 99	3,973,765 01	
Établissements de bienfaisance (suite).	IX (suite)					
Subsides à accorder extraordinairement à des établissements de bienfaisance et à des hospices d'aliénés.	"	2	125,000 "	13,759 53	111,240 67	
Subsides pour les enfants trouvés et abandonnés, sans préjudice du concours des communes et des provinces.	"	3	175,000 "	240 58	174,759 42	
Prisons. — Service domestique.	X.					
Frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des gardiens et des détenus.	"	1	1,200,000 "	699,528 49	500,471 51	
Traitements des employés attachés au service domestique	"	2	255,000 "	134,615 63	98,384 37	
Récompenses à accorder aux employés pour conduite exemplaire et actes de dévouement	"	3	3,000 "	"	3,000 "	
Frais d'impression et de bureau.	"	4	12,000 "	7,685 44	4,314 56	
Constructions nouvelles, réparations et entretien des bâtiments et du mobilier.	"	5	450,000 "	18,414 43	431,585 57	
Service des fabriques. — Traitements et tantièmes accordés aux employés attachés aux directions des travaux	"	6	79,500 "	33,685 29	45,816 71	
Frais d'impression et de bureau	"	7	8,000 "	3,686 45	4,313 55	
Achat de matières premières et ingrédients pour la fabrication	"	8	1,050,000 "	321,137 50	708,862 70	
Gratifications aux détenus.	"	9	165,000 "	119,000 "	46,000 "	
A REPORTER.			10,720,890 "	4,618,375 93	6,102,514 07	

JUSTICE (SUITE). — EXERCICE 1842.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	. . .	. . .	10,720,890 »	4,618,375 93	6,102,514 07	
Frais de police.	XI.					
Service des passeports.	»	1	8,000 »	6,000 »	2,000 »	
Autres mesures de sûreté publique	»	2	60,000 »	45,000 »	15,000 »	
<i>Dépenses imprévues</i>	XII.	Uniq.	5,000 »	2,480 98	2,519 02	
<i>Solde éventuel de dépenses arriérées concernant des exercices dont les Budgets sont clos.</i>	XIII.	Id.	37,280 »	29,555 53	7,924 67	
TOTAUX.	. . .	. . .	10,851,170 »	4,701,212 24	6,129,957 76	

AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — EXERCICE 1842.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale.	I.					
Traitement du Ministre	»	1	21,000 »	14,000 »	7,000 »	
Frais de représentation (pour mémoire) . .	»	2	»	»	»	
Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service	»	3	54,000 »	36,359 36	17,640 64	
Pensions à accorder à des fonctionnaires, em- ployés et gens de service	»	4	2,000 »	»	2,000 »	
Matériel	»	5	32,000 »	18,195 80	13,804 11	
Achat de décorations de l'ordre de Léopold. .	»	6	10,000 »	8,570 40	1,429 60	
Traitements des agents politiques.	II.					
Autriche	»	1	40,000 »	29,999 88	10,000 12	
Confédération Germanique	»	2	40,000 »	7,152 71	32,847 29	
France	»	3	60,000 »	22,542 92	37,457 08	
Grande-Bretagne	»	4	80,000 »	59,774 94	20,225 06	
Pays-Bas	»	5	50,000 »	20,081 75	29,918 25	
Italie	»	6	40,000 »	22,948 05	17,051 95	
Prusse.	»	7	50,000 »	37,499 94	12,500 06	
Turquie	»	8	40,000 »	29,999 88	10,000 12	
Bésil	»	9	21,000 »	15,750 »	5,250 »	
Danemarck	»	10	15,000 »	11,250 »	3,750 »	
Espagne	»	11	15,000 »	11,250 »	3,750 »	
États-Unis	»	12	25,500 »	18,000 »	7,500 »	
Grèce	»	13	15,000 »	11,250 »	3,750 »	
Villes libres et hanséatiques de Hambourg, Brême et Lubeck.	»	14	15,000 »	11,250 »	3,750 »	
Portugal	»	15	15,000 »	11,250 »	3,750 »	
Sardaigne.	»	16	15,000 »	10,000 »	5,000 »	
Suède	»	17	15,000 »	11,250 »	3,750 »	
Traitements des agents consulaires	III.	Uniq.	110,000 »	74,999 88	35,000 12	
A REPORTER.			780,500 »	493,375 60	287,124 40	

AFFAIRES ÉTRANGÈRES (SUITE). — EXERCICE 1842.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	. . .	. . .	780,500 »	495,375 60	287,124 40	
<i>Traitements des agents politiques en inactivité, de retour de leur mission, sans qu'ils y soient remplacés</i>	IV.	Uniq.	10,000 »	2,500 »	7,500 »	
<i>Frais de voyage des agents du service extérieur, frais de courriers, estafettes et courses diverses</i>	V.	Id.	70,000 »	28,831 87	41,168 13	
<i>Frais à rembourser aux agents du service extérieur</i>	VI.	Id.	75,000 »	18,874 44	56,125 56	
<i>Missions extraordinaires et dépenses imprévues</i>	VII.	Id.	50,000 »	35,645 08	14,355 92	
<i>Pour faire face aux dépenses qui résulteront du traité de paix avec les Pays-Bas . . .</i>	VIII.	Id.	75,000 »	35,894 86	39,105 14	
TOTAL.	. . .	. . .	1,060,500 »	615,119 85	445,380 15	

MARINE. — EXERCICE 1842.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale.	I.					
Personnel.	»	1	6,050 »	3,099 92	3,050 08	
Matériel	»	2	3,500 »	2,079 40	1,420 60	
Bâtiments de guerre.	II.					
Personnel.	»	1	330,524 »	97,452 74	232,071 26	
Matériel	»	2	293,877 »	102,180 42	191,696 58	
<i>Magasin de la marine.</i>	III.	Uniq.	11,200 »	2,156 82	9,063 18	
Pilotage.	IV.					
Personnel (<i>traitement fixe</i>)	»	1	151,540 »	45,767 79	85,772 21	
— (<i>dépenses variables</i>)	»	2	78,500 »	13,243 06	65,256 94	
Matériel	»	3	56,400 »	11,707 57	24,692 63	
<i>Service du passage d'eau d'Anvers à la Tête-de-Flandre</i>	V.	Uniq.	48,758 »	6,546 29	42,211 71	
<i>Secours maritimes (sauvetage)</i>	VI.	Id.	16,500 »	3,302 75	13,197 25	
<i>Secours aux marins blessés et aux veuves d'officiers de marine, qui, n'ayant pas de droits à la pension, se trouvent dans une position malheureuse</i>	VII.	Id.	4,000 »	825 »	3,175 »	
Crédits ouverts au Ministère de la Marine, pour dépenses à faire pour le personnel et le matériel des bâtiments de guerre, le service du pilotage et du sauvetage, etc., à charge d'en rendre compte 450,000 »					671,607 44	
Montant des régularisations . . . 106,405 57						
Reste à justifier . . . 323,594 45	»	»	»	323,594 43	323,594 43	
TOTAUX.			900,849 »	612,835 99	348,013 01	

TRAVAUX PUBLICS. — EXERCICE 1842.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISTONNABLES.	Observations.
Administration centrale.	I.					
Traitement du Ministre	"	1	21,000 "	14,000 "	7,000 "	
— des fonctionnaires, employés et gens de service.	"	2	91,850 "	57,491 42	34,358 58	
Loyer de l'hôtel du Ministre	"	3	9,000 "	9,000 "	"	
Fournitures de bureau, impressions, achat et réparations de meubles, chauffage, éclairage, menues dépenses.	"	4	31,600 "	12,451 80	19,148 20	
Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et employés de l'administra- tion centrale	"	5	6,000 "	2,999 40	3,000 60	
Ponts et chaussées, canaux, rivières, polders, ports et côtes, bâtiments civils, personnel des ponts et chaus- sées.	II.					
<i>Ponts et chaussées.</i>						
Entretien et amélioration des routes, construc- tion de routes nouvelles, ponts à bascule, études de projets.	"	1	2,600,000 "	384,316 21	2,215,683 79	
Plantations	"	2	50,000 "	30,487 25	19,512 77	
<i>Canaux, rivières, polders.</i>						
Service des canaux de Gand au Sas-de-Gand, de Maestricht à Bois-le-Duc, de Pommerœul à Antoing et de la Sambre.	"	3	382,838 "	59,428 42	323,409 58	
Service du canal de Bruxelles à Charleroy . . .	"	4	148,028 87	25,780 19	122,248 68	
A REPORTER.			3,340,316 87	595,954 07	2,744,362 20	

TRAVAUX PUBLICS (SUITE). — EXERCICE 1842.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	. . .	. . .	5,340,316 87	595,954 67	2,744,502 20	
<i>Canaux, rivières, polders (suite).</i>	II (suite)					
Service de l'Escaut	"	5	89,095 "	15,179 46	73,915 54	
— de la Lys	"	6	154,040 "	48,190 13	86,749 87	
— de la Meuse dans les provinces de Liège et de Namur	"	7	258,580 "	57,622 29	180,757 71	
Service de la Meuse dans le Limbourg (a . . .	"	8	150,000 "	116,085 66	33,914 34	a) Ce crédit a été majoré de 110,000 francs par la loi du 26 juin 1842, n° 479.
— de la Dendre	"	9	17,451 "	4,658 78	12,792 22	
— du Ruppel, de la Dyle et du Demer. . .	"	10	5,000 "	778 10	5,121 90	
Travaux d'amélioration aux voies navigables de second ordre, frais d'études	"	11	100,000 "	8,900 75	91,090 25	
Travaux à faire pour obvier aux inondations de la vallée de la Senne.	"	12	66,481 "	15,555 78	50,927 22	
Confection et entretien des bacs et bateaux de passage et de leurs dépendances	"	13	20,000 "	"	20,000 "	
Service des polders.	"	14	14,000 "	797 75	13,202 25	
<i>Ports et côtes.</i>						
Ports d'Ostende et de Nieuport, côte de Blan- kenberghe.	"	15	219,853 50	67,155 96	152,699 54	
Phares et fanaux	"	16	5,000 "	268 81	4,731 19	
<i>Bâtiments civils.</i>						
Entretien et réparation des hôtels, édifices et monuments de l'État.	"	17	54,000 "	2,650 84	51,349 16	
Construction nouvelles et travaux d'améliora- tion.	"	18	25,000 "	"	25,000 "	
<i>Personnel des ponts et chaussées.</i>						
Traitements des ingénieurs et conducteurs, frais de bureau et de déplacement, indem- nités et dépenses éventuelles	"	19	451,000 "	225,128 75	225,871 25	
A REPORTER.	. . .	. . .	4,011,377 17	1,158,872 73	3,752,504 44	

TRAVAUX PUBLICS (SUITE). — EXERCICE 1842.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	. . .	. . .	4,911,377 17	1,158,872 75	5,752,504 44	
Chemin de fer.	III.	Uniq.				
Entretien de la route, des bâtiments et dépendances, locomotion et entretien du matériel, perception et factage, administration centrale et dépenses générales.	"	S ⁿ 1	4,440,000 "	1,354,746 21	5,105,255 79	
<i>Postes.</i>						
Personnel, matériel, transport des dépêches, service rural, papier pour le service des postes (a	"	S ^{on} 2	1,170,546 "	604,724 77	505,821 25	a) Ce crédit a été majoré de 100,000 francs par la loi du 19 juin 1842, n ^o 415.
Mines.	IV.					
Conseil des mines	"	1	45,600 "	29,699 94	15,900 06	
Traitements des ingénieurs et conducteurs, frais de bureau et de déplacement, et dépenses éventuelles par suite de promotions ou d'admission dans le corps	"	2	150,500 "	71,008 86	85,291 14	
Subsides aux caisses de prévoyance, secours et récompenses aux personnes qui se sont distinguées par des actes de dévouement . . .	"	3	45,000 "	4,527 09	40,672 91	
Impressions, achats de livres et d'instruments, encouragements et subventions pour la publication de plans et de mémoires, essais et expériences	"	4	10,000 "	5,750 45	4,269 55	
A REPORTER.	. . .	. . .	10,778,825 17	5,209,110 05	7,569,715 12	

TRAVAUX PUBLICS (SUITE). — EXERCICE 1842.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	. . .	. . .	10,778,823 17	3,209,110 05	7,569,713 12	
Secours.	V.					
Secours à des employés, veuves ou familles d'employés qui n'ont pas droit à la pension.	"	Uniq.	3,000 "	1,250 "	1,750 "	
Dépenses imprévues	VI.	Id.	50,000 "	5,204 16	24,795 84	
Construction d'un canal de Zelzaete à la mer du Nord, pour l'écoulement des eaux des Flandres. — Premiers travaux de la section de Damme à la mer.	"	a)	550,000 "	"	550,000 "	a) Ce crédit a été ouvert par la loi du 26 juin 1842, n° 478.
Crédits ouverts au Ministère des Travaux Pu- blics, pour dépenses relatives au chemin de fer et au canal de Charleroy, à charge d'en rendre compte	"	"	"	1,250,000 "	1,250,000 "	
TOTAL.	. . .	. . .	11,361,823 17	4,445,564 21	6,916,258 96	

INTÉRIEUR. — EXERCICE 1842.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DEPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale.	I.					
Traitement du Ministre	»	1	21,000 »	14,000 »	7,000 »	
— des fonctionnaires, employés et gens de service.	»	2	150,430 »	83,166 97	46,283 03	
Fournitures de bureau, achats et réparations de meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses	»	3	24,000 »	23,781 74	218 26	
Frais de route et de séjour, courriers extraor- dinares	»	4	4,000 »	573 23	3,426 75	
Pensions, secours et statistique générale.	II.					
Pensions à accorder à des fonctionnaires ou employés	»	1	8,000 »	»	8,000 »	
Secours, continuation ou avances de pensions à d'anciens employés belges aux Indes, ou à leurs veuves	»	2	7,570 80	2,527 15	5,043 65	
Secours à des fonctionnaires ou veuves de fonctionnaires, à des employés ou veuves d'employés, qui, sans avoir droit à la pen- sion, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison d'une position mal- heureuse	»	3	7,000 »	6,100 »	900 »	
Frais de publication des travaux de la direc- tion de la statistique générale et de la com- mission centrale	»	4	10,000 »	2,425 »	7,577 »	
Frais d'administration des provinces.	III.					
Province d'Anvers	»	1	117,477 »	52,115 13	65,361 85	
— de Brabant	»	2	124,275 »	60,214 26	64,060 74	
— de la Flandre occidentale	»	3	150,757 »	57,547 05	73,209 55	
À REPORTER.			584,529 80	504,440 17	280,080 65	

INTÉRIEUR (SUITE). — EXERCICE 1842.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	. . .	. . .	584,529 80	304,449 17	280,080 65	
Frais d'administration des provinces (suite).	III (suite).	-				
Province de la Flandre orientale	»	4	131,048 »	68,491 17	63,456 83	
— de Hainaut	»	5	140,038 »	72,993 46	67,944 54	
— de Liège	»	6	125,530 »	65,815 55	61,514 45	
— de Limbourg	»	7	102,345 40	52,272 58	50,075 02	
— de Luxembourg.	»	8	110,691 »	60,625 45	50,067 55	
— de Namur.	»	9	104,265 »	48,205 42	55,997 58	
Frais de route et de tournée des commissaires d'arrondissement.	»	10	18,500 »	50 »	18,470 »	
<i>Frais de milice.</i>						
Indemnités des membres des conseils de milice (qu'ils résident ou non au lieu où siège le conseil), et des secrétaires de ces conseils; frais d'impression et de voyage pour la levée de la milice et pour l'inspection des miliciens semestriers; vacations des officiers de santé en matière de milice; primes pour arresta- tions de réfractaires.	»	11	58,540 »	6,975 12	51,566 88	
<i>Encouragements divers pour l'amélioration de la voirie vicinale</i>	IV.	1	100,000 »	2,860 »	97,140 »	
Frais de confection des plans généraux de dé- limitation des chemins vicinaux	»	2	141,902 75	50,876 54	91,026 21	
<i>Académie royale de médecine et service de santé</i>	V.	Uniq.	45,000 »	19,680 »	25,320 »	
A REPORTER.	. . .	. . .	1,665,787 95	751,530 26	912,457 69	

INTÉRIEUR (SUITE). — EXERCICE 1842.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.			1,665,787 95	751,330 26	912,457 69	
Archives du royaume.	VI.					
Frais d'administration (<i>Personnel</i>).	»	1	21,550 »	12,750 48	8,595 52	
— — — — — (<i>Matériel</i>)	»	2	2,600 »	229 55	2,370 45	
— de publication des inventaires des archives	»	5	4,000 »	»	4,000 »	
Archives de l'État dans les provinces, et frais de recouvrement de documents provenant des archives, tombés dans des mains privées; frais de copie de documents concernant l'histoire nationale	»	4	15,000 »	4,940 57	10,059 43	
Frais de classement et de l'inventaire des archives de la secrétairerie d'État allemande	»	5	2,400 »	1,600 »	800 »	
Location de la maison servant de succursale au dépôt général des archives de l'État	»	6	5,500 »	2,533 32	1,166 68	
Fêtes nationales.	VII.					
Frais de célébration des fêtes nationales.	»	Uniq.	50,000 »	8,220 »	21,780 »	
Dépenses diverses et extraordinaires.	VIII.					
Traitement du contrôleur des jeux de Spa, et autres dépenses	»	1	2,220 »	»	2,220 »	
Frais de réparation des monuments de la commune de Spa.	»	2	20,000 »	15,645 74	6,355 26	
Subside unique pour la reconstruction de la caserne de gendarmerie de Maeseyck	»	3	10,000 »	»	10,000 »	
A REPORTER.			1,774,857 95	795,055 92	979,802 63	

INTÉRIEUR (SUITE). — EXERCICE 1842.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	. . .	. . .	1,774,857 95	795,055 92	979,802 03	
Agriculture.	IX.					
Agriculture	»	Uniq.	555,500 »	519,044 76	256,455 24	
-						
Milice.	X.					
Frais d'impression des listes alphabétiques (modèles G et J), pour l'inscription des miliciens (art. 50 de la loi du 8 janvier 1817) . . .	»	Id.	1,600 »	1,580 »	20 »	
Garde civique.	XI.					
Frais de voyage de l'inspecteur général de la garde civique, des aides-de-camp qui l'accompagnent et frais de bureau de l'état-major; achat, réparation et entretien des armes et équipement de la garde civique .	»	Id.	20,000 »	5,599 64	14,400 56	
Récompenses honorifiques et pécuniaires.	XII.					
Médailles ou récompenses pécuniaires pour actes de dévouement et de courage. . . .	»	Id.	10,000 »	»	10,000 »	
Dotation de la légion d'honneur.	XIII.					
Dotation en faveur de légionnaires ou de veuves de légionnaires peu favorisés de la fortune, et pensions de 100 francs par personne aux décorés de la croix de fer, qui sont dans le besoin et qui n'ont ni autre pension ni traitement quelconque	»	Id.	60,000 »	45,900 »	14,100 »	
A REPORTER.	. . .	. . .	2,431,957 95	1,167,180 52	1,254,777 63	

INTÉRIEUR (SUITE). — EXERCICE 1842.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.			2,421,957 95	1,167,180 32	1,254,777 65	
Commerce.	XIV.					
Encouragements divers pour le soutien et le développement du commerce, frais de rédaction et de publication de la statistique commerciale et industrielle.	"	1	162,500 "	57,610 05	124,989 97	
Encouragements pour la navigation à vapeur entre les ports belges et ceux d'Europe, ainsi que pour la navigation à voile, sans que, dans l'un ni dans l'autre cas, les arrangements à prendre puissent obliger l'État à prendre des engagements au delà de l'année 1842, et sans que les subsides puissent excéder 40,000 francs par service.	"	2	100,000 "	23,000 "	77,000 "	
Primes pour construction de navires.	"	3	65,000 "	"	65,000 "	
Pêche nationale.	"	4	80,000 "	3,440 "	76,560 "	
Exploitation de la <i>British Queen</i> (a.	"	5	250,000 "	178,213 72	71,786 28	a) Ce crédit a été ouvert par la loi du 28 février 1842, n° 43
Industrie.	XV.					
Encouragements à l'industrie	"	1	132,000 "	99,712 25	52,287 77	
Musée des arts et de l'industrie nationale	"	2	40,000 "	10,006 18	29,993 82	
Primes et encouragements aux arts mécaniques et à l'industrie, aux termes de la loi du 25 janvier 1817, n° 6, sur les fonds provenant des droits de brevets, et tous frais d'administration et de délivrance des brevets (<i>Personnel et matériel</i>)	"	3	33,000 "	17,544 83	15,455 17	
A REPORTER.			3,504,457 95	1,536,607 31	1,767,850 64	

INTÉRIEUR (SUITE). — EXERCICE 1842.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	. . .	. . .	3,504,457 95	1,530,607 31	1,767,850 64	
Instruction publique.	XVI					
Traitements des fonctionnaires et employés des deux universités de l'État, bourses, médailles et subsides pour le matériel	"	1	600,800 "	284,776 40	322,023 60	
Frais des jurys d'examen pour les grades académiques et le concours universitaire. . . .	"	2	79,100 "	41,576 45	37,523 55	
Frais d'inspection des athénées et collèges . . .	"	3	7,300 "	212 "	7,088 "	
Subsides annuels aux établissements d'enseignement moyen et industriel (<i>écoles de Gand et de Ferviers</i>), autres que les écoles d'art et métiers et les ateliers d'apprentissage . .	"	4	167,100 "	75,691 75	91,408 25	
Indemnités aux professeurs démissionnés des athénées et des collèges.	"	5	5,000 "	4,000 "	1,000 "	
Traitements des instituteurs dans les neuf provinces. — Encouragements, subsides et secours	"	6	535,000 "	166,122 "	168,878 "	
Subsides pour l'enseignement à donner aux sourds-muets et aux aveugles	"	7	20,000 "	2,000 "	18,000 "	
<i>Lettres et sciences</i>	XVII.	1	181,000 "	104,998 60	6,001 40	
Beaux-arts	"	2	198,000 "	127,613 91	70,386 09	
Exposition triennale des beaux-arts à Bruxelles.	"	3	20,000 "	3,000 "	17,000 "	
Monument de la Place des Martyrs	"	4	12,000 "	12,000 "	"	
Monuments à élever aux grands hommes de la Belgique, soit aux frais de l'État seul, soit par des provinces, des communes ou des sociétés, avec des subsides de l'État.	"	5	50,000 "	20,220 50	29,779 50	
Subsides aux villes et communes dont les ressources sont insuffisantes pour la conservation des monuments, et commission royale des monuments	"	6	56,000 "	2,257 20	53,742 80	
Dépenses imprévues.	XVIII					
<i>Dépenses imprévues</i>	"	Uniq.	18,000 "	7,681 38	10,318 62	
Réparation des pertes causées par les événements de guerre de la révolution (a	"	"	50,000 "	2,091 70	47,908 50	a) Ce crédit a été ouvert par l'article 14 de la loi du 1 ^{er} mai 1842, n° 250.
TOTAUX.	. . .	. . .	5,089,757 95	2,390,849 20	2,698,908 75	

GUERRE. — EXERCICE 1842.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	SECTIONS.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale.	I.						
Traitement du Ministre	"	"	1	21,000 "	14,000 "	7,000 "	
— des employés et gens de service	"	"	2	165,000 "	107,214 19	57,785 81	
Matériel du Ministère	"	"	3	40,000 "	23,199 12	16,800 88	
Dépôt de la guerre	"	"	4	10,000 "	3,949 85	15,050 15	
Secours à d'anciens militaires, à des veuves et enfants mineurs	"	"	5	6,000 "	2,989 "	3,011 "	
Soldes et masses de l'armée. — Frais divers des corps. — Soldes des états- majors.	II.	1					
État-major général	"	"	1	597,477 60	"	597,477 60	
Indemnité aux généraux, commandants des corps et officiers dans une position spéciale.	"	"	2	25,000 "	"	25,000 "	
État-major des places	"	"	3	226,691 60	"	226,691 60	
Intendance militaire	"	"	4	111,042 "	"	111,042 "	
État-major particulier de l'artillerie	"	"	5	256,849 05	"	256,849 05	
— — du génie	"	"	6	288,405 50	"	288,405 50	
Solde et habillement des troupes.	"	2					
Infanterie	"	"	1	10,431,000 "	2,225 "	10,428,775 "	
Cavalerie	"	"	2	3,356,000 "	"	3,356,000 "	
Artillerie	"	"	3	2,475,000 "	428 28	2,472,571 72	
Génie	"	"	4	369,000 "	"	369,000 "	
Gendarmerie	"	"	5	1,590,287 "	1,500 "	1,588,787 "	
Masses des corps, frais divers et indemnités.	"	3					
Masse de pain	"	"	1	1,173,556 45	122,888 29	1,050,668 16	
— de fourrage	"	"	2	2,984,112 50	1,419,893 15	1,564,219 35	
— d'entretien du harnachement, traite- ment et ferrure des chevaux	"	"	3	100,000 "	"	100,000 "	
A REPORTER.				24,233,421 70	1,698,286 88	22,535,134 82	

GUERRE (SUITE). — EXERCICE 1842.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	SECTIONS.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES. DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	. . .	. . .	. . .	24,253,421 70	1,698,286 88	22,555,134 82	
Soldes et masses de l'armée. — Masses des corps, etc. (suite).	II (suite).	5 (suite)					
Masse de renouvellement de la buffleterie et du harnachement.	"	"	4	70,000 "	"	70,000 "	
Masse de casernement des chevaux	"	"	5	88,297 04	"	88,297 04	
— — des hommes	"	"	6	622,697 95	225,481 95	397,216 02	
Frais de route des officiers	"	"	7	100,000 "	"	100,000 "	
Transports généraux et autres	"	"	8	60,000 "	20,254 05	39,745 97	
Chauffage et éclairage des corps-de-garde	"	"	9	85,000 "	26,186 18	58,813 82	
Vivres au camp, logement et nourriture en route	"	"	10	377,970 14	57,267 14	320,703 "	
Remonte	"	"	11	277,065 "	171,815 57	105,251 43	
Frais de bureau et d'administration des corps.	"	"	12	550,000 "	"	550,000 "	
Service de santé.	III.						
Personnel de l'administration centrale	"	"	1	21,592 50	"	21,592 50	
Pharmacie centrale	"	"	2	95,800 "	45,167 25	52,632 75	
Personnel des hôpitaux	"	"	3	283,550 60	"	283,550 60	
Solde, supplément de solde et pain des militaires malades.	"	"	4	402,500 "	8,165 59	394,334 41	
Loyer des bâtiments, réparations	"	"	5	25,000 "	10,000 "	15,000 "	
École militaire.	IV.						
Traitements et indemnités	"	"	1	54,624 99	"	54,624 99	
Enseignement	"	"	2	59,752 61	"	59,752 61	
Solde des élèves.	"	"	3	36,500 "	"	36,500 "	
Dépenses d'administration.	"	"	4	24,142 40	5,902 54	18,240 06	
Matériel de l'artillerie et du génie.	V.						
Matériel de l'artillerie	"	"	1	600,000 "	287,211 55	312,788 65	
— du génie	"	"	2	1,250,000 "	512,117 22	737,882 78	
A REPORTER.	. . .	. . .	. . .	29,077,294 95	2,865,851 48	26,211,443 45	

GUERRE (SUITE). — EXERCICE 1842.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	. . .	. . .	20,077,204 93	2,863,851 48	26,211,463 45	
Traitements divers.	VI.					
Traitements temporaires de non-activité et de réforme, etc	"	1	281,755 85	4,164 53	277,571 32	
Traitements des aumôniers	"	2	52,500 "	"	52,500 "	
— des employés temporaires	"	3	5,850 "	"	5,850 "	
Pensions à des militaires décorés sous l'ancien Gouvernement, et secours sur le fonds de Waterloo	"	4	26,012 74	"	26,012 74	
Dépenses imprévues	VII.	Uniq.	47,522 48	18,948 17	28,574 31	
Paiement de créances dues en vertu de jugements définitifs ou de transactions passées pour mettre fin à des procédures commencées (a	VIII.	Id.	297,965 79	297,899 77	64 02	a) Ce crédit a été ouvert par la loi du 26 juin 1842, n° 481.
Crédits ouverts aux intendants militaires, pour dépenses à faire au fur et à mesure des besoins pour le service de l'armée, à justifier sur les allocations du Budget, au moyen de pièces de dépenses acquittées	"	"	"	14,415,000 "	26,582,036 04 14,415,000 "	
TOTAUX.	. . .	. . .	20,768,879 79	17,601,843 75	12,167,056 04	

FINANCES. — EXERCICE 1842.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale.	I.					
Traitement du Ministre	»	1	21,000 »	14,000 »	7,000 »	
— des fonctionnaires et employés.	»	2	423,600 »	274,790 88	148,809 12	
Frais de tournée du Ministre et des fonctionnaires supérieurs.	»	3	8,000 »	3,550 05	4,449 95	
Matériel	»	4	35,000 »	35,467 65	1,552 55	
Service de la monnaie	»	5	7,200 »	1,402 96	5,797 04	
Multiplication des carrés et coussinets pour la fabrication des diverses monnaies et frais de comptage	»	6	30,000 »	»	30,000 »	
Magasin général des papiers pour l'administration centrale et les provinces	»	7	117,000 »	59,551 75	57,648 25	
Frais de rédaction et de publication de documents statistiques	»	8	5,000 »	1,000 »	4,000 »	
Administration du Trésor dans les provinces.	II.					
Traitements des directeurs.	»	1	86,550 »	43,275 »	43,275 »	
Caisse générale de l'État	»	2	220,000 »	»	220,000 »	
Administration des contributions directes, cadastre, douanes et accises, de la garantie des matières d'or et d'argent et des poids et mesures.	III.					
Traitements des employés du service sédentaire.	»	1	846,900 »	»	846,900 »	
Remises et indemnités des comptables . . .	»	2	1,600,000 »	100 »	1,659,900 »	
Traitements des employés du service actif . .	»	3	4,755,200 »	320 »	4,754,880 »	
— — de la garantie. . .	»	4	45,860 »	»	45,860 »	
— de l'inspecteur en chef et des vérificateurs des poids et mesures .	»	5	58,100 »	4,000 »	54,100 »	
— des avocats de l'administration. . .	»	6	35,670 »	16,425 »	19,245 »	
Frais de bureau et de tournées.	»	7	186,650 »	101,762 94	84,887 06	
Indemnités	»	8	362,800 »	26,690 71	336,109 29	
A REPORTER.			8,882,550 »	580,226 94	8,302,303 06	

FINANCES (SUITE). — EXERCICE 1842.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.			8,882,550 »	580,226 94	8,502,505 06	
Administration des contributions directes, cadastre, etc. (suite).	III (suite).					
Matériel	»	9	140,000 »	12,518 50	127,481 50	
Crédits pour les opérations cadastrales dans le Limbourg et le Luxembourg	»	10	500,000 »	66,756 55	235,245 67	
Indemnité pour transcript ^m de mutations, etc., dans les bureaux de la conservation en chef des sept provinces entièrement cadastrées.	»	11	25,000 »	6,485 84	18,514 16	
Frais généraux d'administration de l'entrepôt d'Anvers, entretien des bâtiments, etc. . . .	»	12	51,000 »	»	51,000 »	
Administration de l'enregistrement, des domaines et des forêts.	IV.					
Traitement du personnel de l'enregistrement.	»	1	552,190 »	1,050 »	551,140 »	
— — — du timbre.	»	2	40,920 »	»	40,920 »	
— — — du domaine	»	5	48,810 »	»	48,810 »	
— — — des agents forestiers	»	4	225,000 »	»	225,000 »	
Remises des receveurs	»	5	922,655 »	»	922,655 »	
— — — des greffiers	»	6	41,000 »	»	41,000 »	
Frais de bureau des directeurs	»	7	20,000 »	10,000 »	10,000 »	
Matériel	»	8	28,000 »	14,905 95	15,094 05	
Frais de poursuites et d'instances.	»	9	55,000 »	55,546 06	19,453 94	
Dépenses du domaine (a	»	10	146,241 90	5,598 70	142,845 20	a) Ce crédit a été majoré de francs 84,941 90 c., par la loi du 9 juillet 1842, n° 617.
Secours à des employés, veuves ou enfants d'employés, qui, n'ayant pas de droits à la pension de retraite, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours à raison de leur position malheureuse	V.	Uniq.	5,000 »	520 »	4,680 »	
Dépenses imprévues	VI.	1	14,000 »	777 50	15,222 50	
Travail extraordinaire.	»	2	4,000 »	»	4,000 »	
TOTAUX.			11,290,526 90	751,985 82	10,558,541 08	

REMBOURSEMENTS ET NON-VALEURS. — EXERCICE 1842.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Non-valeurs.	I.					
Non-valeurs sur le foncier.	»	1	500,000 »	21,343 »	278,657 »	
— sur l'impôt personnel	»	2	370,000 »	»	370,000 »	
— sur les patentes	»	3	80,000 »	»	80,000 »	
Décharge ou remise aux bateliers en non-activité	»	4	60,000 »	»	60,000 »	
Non-valeurs sur les redevances des mines . . .	»	5	20,000 »	»	20,000 »	
Remboursements.	II.					
Restitution de droits et amendes, et intérêts y relatifs, de frais d'adjudication et de façons d'ouvrages brisés.	»	1	50,000 »	5,756 88	24,245 12	
Restitution d'impôts, péages, capitaux, revenus, remboursements, amendes et paiement d'intérêts, frais d'adjudication et charges des successions vacantes ou en déshérence, etc.	»	2	200,000 »	7,600 25	192,399 75	
Remboursement des postes aux offices étrangers	»	3	100,000 »	498 80	99,501 20	
Attributions aux employés des postes de la moitié du port des journaux (a).	»	4	»	»	»	
Attributions d'amendes forestières	»	5	12,000 »	»	12,000 »	
Déficit de comptables (anciens et nouveaux), pour mémoire	»	6	»	»	»	
Péages.	III.					
Remboursement du péage sur l'Escaut	»	Uniq.	650,000 »	»	650,000 »	
TOTAUX.			1,822,000 »	55,198 93	1,786,801 07	a) Par la loi du 19 juin 1842, n° 415, la somme de fr. 50,000, allouée à l'art. 4 du ch. II, a été annulée.

RÉCAPITULATION.

MINISTÈRES ET SERVICES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Dette publique	51,625,652 74	10,092,059 68	21,551,593 06	
Dotations	5,300,008 95	2,262,572 72	1,058,556 25	
Ministère de la Justice	10,851,170 »	4,701,212 24	6,129,957 76	
— des Affaires Étrangères	1,060,500 »	615,119 85	445,380 15	
— de la Marine	900,849 »	612,855 99	548,015 01	
— des Travaux Publics.	11,561,823 17	4,445,564 21	6,916,258 96	
— de l'Intérieur	5,089,757 95	2,590,849 20	2,698,908 75	
— de la Guerre	29,768,879 79	17,601,845 75	12,167,056 04	
— des Finances	11,290,526 90	751,985 82	10,558,541 08	
Remboursements et non-valeurs	1,822,000 »	55,198 95	1,786,801 07	
TOTAL.	107,109,868 50	45,459,042 59	65,620,826 11	